

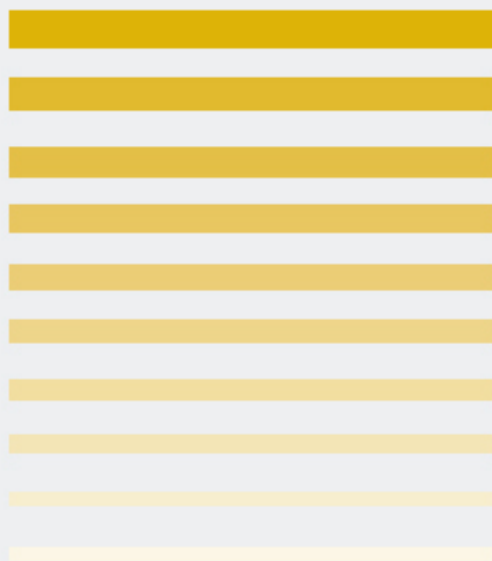


# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 6 - Numéro 47

27 novembre 2009



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009

ISSN 17104149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>4</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières</b>	<b>8</b>
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>45</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>94</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
<b>5. Institutions financières</b>	<b>101</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
<b>6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>108</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>250</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

## Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

---

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

---



## 2.1 RÔLES D'AUDIENCES



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Oversea Chinese Fund Limited Partnership et Weizhen Tang And Associates Inc. et Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang et Interactive Broker (intimés)</i>	2009-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 <sup>er</sup> décembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009
2°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard (intimés)</i>	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 4 novembre 2009  <i>Audience pro forma</i>
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 décembre 2009, 14 h	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)					
4°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
5°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
7°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
8°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (demanderesse) c. <i>Fondation Fer de Lance</i> , <i>Fondation Fer de Lance Turks and Caicos</i> , <i>Paul M. Gélinas</i> , <i>Michel Hamel</i> et <i>George E. Fleury</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés <i>Fondation Fer de Lance</i> , <i>Paul M. Gélinas</i> , <i>Michel Hamel</i> et <i>George E. Fleury</i> [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de	À la suite de l'avis d'audience du 23 octobre 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(Daniel Kochenburger Avocat) <i>Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>				Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]  Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants  [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009  À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009
9°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget,</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]  Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]  Demande de précisions et de levée	À la suite de l'audience du 16 décembre 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>				d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	
10°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et</i>	2009-017	Alain Gélinas  Claude St Pierre	18 décembre 2009, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16 et 17 décembre 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>					
11°	<i>Marc-Yvan Côté (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (intimée)</i>	2009-015	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 décembre 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de la remise de l'audience prévue le 22 octobre 2009 <i>Audience pro forma</i>
12°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. et Caisse populaire</i>	2007-005 2007-008	Alain Gélinas	22 décembre 2009, 9 h 30	Contestation d'une prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite des audiences des 23 et 25 novembre 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>de Rosemont</i>					
13°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beauré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	13 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
14°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (demanderesse) c. <i>Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> (Daniel Kochenburger Avocat) <i>Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats</i> , (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et <i>Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.</i> (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	14 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés <i>Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de <i>Jean-Pierre Desmarais</i> [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13 janvier 2010



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (demanderesse) c. <i>Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> (Daniel Kochenburger Avocat) <i>Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats</i> , (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et <i>Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.</i> (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	15 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13 et 14 janvier 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (demanderesse) c. <i>Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> (Daniel Kochenburger Avocat) <i>Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats</i> , (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et <i>Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.</i> (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés <i>Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de <i>Jean-Pierre Desmarais</i> [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14 et 15 janvier 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
17°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (demanderesse) c. <i>Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</i> (Daniel Kochenburger Avocat) <i>Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats</i> , (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et <i>Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.</i> (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14, 15 et 18 janvier 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	20 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
19°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
20°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>B. Dionne</i> et <i>J.-M. Leblond</i> et <i>M. Truchon</i> et <i>M. Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Renault, avocats) (intimés)					
21°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Kenneth Battah (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)</i>	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	25 janvier 2010, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de la conférence préparatoire du 20 octobre 2009  <i>Audience pro forma</i>
22°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
23°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(intimés)					
24°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
25°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
26°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
27°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
28°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. B. Dionne et J.-M. Leblond et M. Truchon et M. Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	12 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Renault, avocats) (intimés)</i>					

Le 27 novembre 2009

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : [secretariat@bdrvm.com](mailto:secretariat@bdrvm.com) [www.bdrvm.com](http://www.bdrvm.com)



## 2.2 DÉCISIONS

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2008-019

DÉCISION N° : 2008-019-001

DATE : Le 20 novembre 2009

EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS  
DEMANDERESSE

c.

GESTION DE PATRIMOINE INTÉGRALIS  
INTIMÉE

### PÉNALITÉS ADMINISTRATIVES

[art. 273.1, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1) et art. 93 (10°), *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap. A-33.2)]

M<sup>e</sup> Jean-Nicolas Wilkins  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Karl Delwaide  
Procureur de Gestion de patrimoine Intégralis

## DÉCISION

Le 25 juin 2008, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande à l'effet d'imposer à la société Gestion de patrimoine Intégralis (ci-après « *Intégralis* »), intimée en la présente instance, des pénalités administratives, en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> (ci-après la « *Loi* ») et de l'article 93 (10°) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

À la suite de cette demande, le Bureau a, le 26 juin 2008, adressé un avis aux parties en l'instance pour une audience devant se tenir le 22 juillet 2008 au siège du Bureau. Suivant une demande de remise, le dossier a finalement procédé le 8 octobre 2008. Le Bureau rappelle d'abord les faits qui ont été allégués par l'Autorité dans sa demande du mois de juin 2008.

## LES FAITS

À l'appui de sa demande, l'Autorité a présenté les faits suivants :

### LES PARTIES

<sup>1</sup> . L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> . L.R.Q., c. A-33.2.

1. La demanderesse est l'organisme chargé de l'administration de la Loi et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*;
2. L'intimée est un conseiller en valeurs de plein exercice inscrit auprès de la demanderesse depuis le 29 août 2005;

#### LES FAITS

##### La modification au volume des emprunts

3. L'article 212 du *Règlement sur les valeurs mobilières*<sup>3</sup> (ci-après le « *Règlement* ») précise que :
 

« Le courtier ou le conseiller peut, avec l'autorisation de l'Autorité, emprunter des fonds qui seront intégrés à son capital régularisé en fonction du risque, à son capital liquide net ou à son fonds de roulement, à condition que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers et remplisse le formulaire prévu par règlement. »
4. L'article 228 (3°) du *Règlement* précise que :
 

« Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité des modifications suivantes, lesquelles sont soumises à son approbation dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 159 de la Loi :[...]»

3° une modification touchant le volume ou les conditions des emprunts prévus à l'article 212; »
5. Alors que l'article 159 (2) de la Loi mentionne que l'Autorité doit donner son accord à une modification du volume des emprunts :
 

« Lorsque le règlement le prévoit, une modification ne peut être effectuée à moins que l'Autorité donne son accord ou ne formule pas d'opposition dans les 30 jours de la réception d'un avis de la modification éventuelle. [...] »
6. Conformément aux dispositions susmentionnées, l'Autorité approuvait le 24 mai 2006 un emprunt de 80 570 \$ fait par l'intimée auprès de Patrick Frigon, le dirigeant responsable de l'intimée;
7. Quelques mois plus tard, l'intimée déposait auprès de l'Autorité ses états financiers accompagnés du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006;
8. Au poste comptable « Avances de l'administrateur » de la section « Passif » du bilan financier de l'exercice 2005, il est indiqué un montant de 80 570 \$ qui correspond à l'emprunt approuvé par l'Autorité;
9. Toutefois, le même poste comptable réfère à un emprunt de 113 810 \$ pour l'exercice 2006;
10. Cela représente une différence de 33 240 \$ qui a été intégrée au fonds de roulement sans obtenir l'accord de l'Autorité;
11. C'est à la lecture des états financiers que l'Autorité s'est rendu compte que l'intimée avait modifié le volume de ses emprunts sans son accord;
12. Dans une lettre du 10 septembre 2007, l'Autorité dénonçait cette situation irrégulière et rappelait à l'intimée ses obligations en vertu de la réglementation des valeurs mobilières;
13. Dans ladite lettre, l'Autorité exigeait notamment le dépôt de l'Annexe 6 – *Renonciation au concours avec les autres créanciers* (ci-après l'« *Annexe 6* ») de l'*Instruction générale Q-9 - Courtier*,

<sup>3</sup> (1983) 115 G.O. II, 1511 [c. V-1.1, r.1].

*conseillers en valeurs et représentants*<sup>4</sup> (ci-après l'« *Instruction générale Q-9* ») concernant la renonciation à concourir du prêteur avec les autres créanciers pour la balance de l'emprunt n'ayant pas fait l'objet d'une approbation, et ce, avant le 30 septembre 2007;

14. Le ou vers le 25 septembre 2007, l'Autorité recevait les documents suivants :
- L'Annexe 6 relative au prêt consenti le 30 septembre 2006 par Patrick Frigon en faveur de l'intimée au montant de 33 240 \$;
  - Une résolution du conseil d'administration de l'intimée datée du 30 septembre 2006 approuvant le prêt de 33 240 \$ auprès de Patrick Frigon;
15. En l'espèce, les faits du présent dossier démontrent que l'intimée a manqué à son obligation d'obtenir l'accord de l'Autorité avant de modifier le volume de ses emprunts;

#### **L'impact sur le fonds de roulement**

16. L'article 209 du Règlement prévoit que :
- « Le conseiller de plein exercice possède un fonds de roulement au moins égal à la somme de 25 000 \$ et de la franchise que comporte l'assurance ou le cautionnement prévu à l'article 213.
- Le conseiller d'exercice restreint possède un fonds de roulement au moins égal à 5 000 \$. »
17. En l'espèce, le fonds de roulement requis par l'intimée est de 35 000 \$ en considérant une franchise de 10 000 \$, tel qu'il appert d'un certificat d'assurance du 29 mars 2007;
18. Or, en vertu de l'article 212 du Règlement, un emprunt n'ayant pas fait l'objet d'une renonciation à concourir avec les créanciers et n'ayant pas été approuvé par l'Autorité ne peut être intégré dans un fonds de roulement;
19. Par conséquent, la différence de 33 240 \$ qui n'a pas été approuvée par l'Autorité devait être incluse dans le passif à court terme et être prise en considération dans le calcul du fonds de roulement;
20. Ainsi, selon les calculs de l'Autorité, le fonds de roulement de l'intimée présentait un déficit de 28 740 \$ au 31 décembre 2006 et non un excédent de 4 500 \$, tel que présenté par l'intimée;
21. L'intimée a donc fait défaut de posséder en tout temps le minimum de fonds de roulement requis.

À l'appui de sa demande, l'Autorité a présenté les conclusions suivantes :

- a. Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières a le pouvoir d'imposer une pénalité administrative, jusqu'à concurrence d'un million de dollars (1 000 000 \$) à toute personne ayant fait défaut de respecter une disposition d'un règlement adopté en vertu de la Loi;
- b. L'Autorité peut, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, demander au Bureau d'imposer de telles pénalités;
- c. L'Autorité estime qu'une amende de 5 907,75 \$ représentant un montant de cinq cents dollars (500 \$) par mois d'infraction, pour la période du 30 septembre 2006 au 25 septembre 2007, pour le défaut d'avoir obtenu l'autorisation préalable de l'Autorité, constitue une amende juste et raisonnable;

4. *Instruction générale Q-9 - Courtier, conseillers en valeurs et représentants*, 1994-10-07, Vol. XXV, n° 40, BCVMQ.

d. L'Autorité estime également qu'une amende de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) représentant dix pour cent (10 %) du fonds de roulement requis de trente-cinq mille dollars (35 000 \$), pour le défaut d'avoir maintenu le fonds de roulement minimum requis pour la période du 31 décembre 2006 au 25 septembre 2007, constitue une amende juste et raisonnable.

## L'AUDIENCE

Suivant l'avis d'audience du 26 juin 2008 et suivant une demande de remise, l'audience s'est tenue au siège du Bureau le 8 octobre 2008. Au cours de celle-ci, le procureur de l'Autorité a déposé les pièces à l'appui de la demande de pénalités administratives introduite par cet organisme. Il a aussi fait entendre le témoignage d'un analyste à l'emploi de l'Autorité.

Le procureur d'Intégralis a présenté la défense de l'intimée et a déposé les pièces à son soutien. Il a fait entendre deux témoins, soit le comptable agréé qui a préparé les états financiers et le président de l'intimée.

### LE TÉMOIGNAGE DE L'ANALYSTE DE L'AUTORITÉ

L'Autorité a fait entendre Jean-Simon Lemieux, analyste en conformité financière, au service de l'encadrement des intermédiaires de l'Autorité. Ce dernier a expliqué au Bureau son rôle au sein de l'Autorité, plus particulièrement quant à la vérification des assises financières, y compris la vérification du calcul du fonds de roulement. Le témoin est chargé du dossier de la conformité financière d'Intégralis. Il a fait part de l'inscription datée du 29 août 2005 que détient l'intimée auprès de l'Autorité, à titre de conseiller en valeurs de plein exercice.

Il a expliqué la procédure qui est suivie lorsqu'il reçoit les états financiers et les autres documents d'une personne inscrite; il s'assure que les informations présentées selon l'Annexe – 5 de l'*Instruction générale Q-9* intitulée *Rapport annuel sur le fonds de roulement* (ci-après l'« *Annexe 5* »), correspondent à ce qui apparaît dans les états financiers. Lors de l'analyse du rapport du fonds de roulement et des états financiers pour l'exercice de 2005, il a constaté la présence d'une avance de l'administrateur, sans intérêts ni modalités de remboursement, pour un montant de 80 570 \$.

Lorsqu'il constate qu'une avance administrateur apparaît dans les états financiers, il vérifie si cette somme a fait l'objet d'une renonciation au concours avec les autres créanciers. Pour le premier prêt, l'avance avait fait l'objet d'une autorisation de l'Autorité le 24 mai 2006 et une renonciation à concourir avait été dûment complétée.

Dans le bilan des états financiers de l'intimée, l'analyste a remarqué une avance de l'administrateur à l'intimée, d'un montant de 113 810 \$ pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006. Il a constaté une augmentation de l'avance et a vérifié si une autorisation de l'Autorité avait été obtenue. Or, aucune décision n'avait été rendue relativement à cette augmentation et aucune demande n'avait été envoyée par l'intimée.

La différence de l'avance entre les deux montants susmentionnés représente une somme de 33 240 \$. Une fois que l'analyste s'est aperçu de la modification du volume de l'emprunt, il a contacté M. Patrick Frigon, président d'Intégralis, et lui a demandé de faire parvenir les informations et documents nécessaires pour obtenir par la suite l'autorisation de l'Autorité quant à cette avance.

Le 10 septembre 2007, l'analyste informait M. Frigon par lettre du constat qu'il avait fait dans le bilan, que l'augmentation n'avait pas fait l'objet d'un avis à l'Autorité et qu'aucune autorisation n'avait été donnée. En réponse, M. Frigon a fait parvenir une lettre à l'Autorité à laquelle étaient annexés les documents exigés, soit la renonciation à concourir et la résolution du conseil d'administration d'Intégralis.

Il a expliqué que lorsqu'un conseiller désire intégrer des sommes dans le calcul du fonds de roulement, il doit au préalable aviser l'Autorité et obtenir son approbation. Il précise que le fonds de roulement est calculé pour déterminer si les firmes inscrites possèdent les assises financières prescrites par la réglementation. Le fonds de roulement représente les actifs à court terme moins les passifs à court terme figurant au bilan de l'inscrit.

L'analyste précise que le conseiller en valeurs doit détenir un fonds de roulement de 25 000 \$, plus la franchise que comporte l'assurance au nom du conseiller en valeurs. La franchise d'Intégralis se situe à 10 000 \$. Le minimum requis du fonds de roulement représente 35 000 \$.

Le témoin a ajouté que selon les calculs effectués par le conseiller, le fonds de roulement présentait un excédent de 4 500 \$ au 31 décembre 2006. Mais, selon le calcul effectué par l'Autorité, le fonds de roulement était déficitaire d'un montant 28 740 \$. L'Autorité en arrive à un déficit en soustrayant le montant de l'emprunt non approuvé du montant excédent du fonds de roulement ou bien en intégrant le montant au niveau du passif à court terme.

Il s'agit d'une relation équivalente, lui permettant de constater si un conseiller détient le minimum de fonds de roulement requis. L'analyste affirme donc qu'un déficit du fonds de roulement de 28 740 \$ est ainsi établi.

En contre-interrogatoire, l'analyste de l'Autorité a reconnu que les calculs effectués par l'Autorité pour déterminer le fonds de roulement ne reflètent pas ce qui apparaît dans les états financiers de l'intimée. Le calcul effectué ne modifie pas les états financiers, mais ce calcul est effectué pour déterminer si le conseiller détient les assises financières requises.

Il a reconnu que le montant de l'avance de 33 240 \$ apparaît dans les états financiers de l'intimée dans le passif à long terme, alors que selon le calcul qu'il a effectué, ce montant apparaît dans le passif à court terme. De plus, il a reconnu ne pas avoir demandé à Intégralis de changer ses états financiers en conséquence. Le témoin a confirmé que l'Autorité avait effectivement autorisé l'emprunt de 33 240 \$, le 10 octobre 2007.

Par la suite, le témoin a reconnu ne pas avoir appliqué les *Principes Comptables Généralement Reconnus* (ci-après les « PCGR ») lorsqu'il a transféré le montant de l'emprunt dans le passif à court terme. Il a cependant rappelé que l'Annexe 5 qui établit le calcul du fonds de roulement n'est pas uniquement basée sur les PCGR, mais est aussi basée sur la loi et la réglementation sur les valeurs mobilières. Ce calcul, selon lui, ne nécessitait pas l'application de ces principes.

Plus tard au cours de l'audience, l'analyste de l'Autorité a affirmé que M. Frigon avait bien collaboré avec l'Autorité au cours du présent dossier.

#### LE TÉMOIGNAGE DE DENIS POTVIN

M. Denis Potvin est comptable agréé depuis 22 ans, à l'emploi de la firme Bourassa Boyer. Cette firme comptable a agi comme vérificateur d'Intégralis. M. Potvin a confirmé avoir préparé les états financiers d'Intégralis et a affirmé ne pas avoir complété l'Annexe 5. Il a indiqué qu'il avait préparé les états financiers d'Intégralis selon les PCGR canadiens et a expliqué les montants apparaissant dans les états financiers aux différents postes comptables.

Le montant de l'emprunt de 33 240 \$ apparaît selon les états financiers dans l'encaisse et dans le passif à long terme, et ce, dans le but de respecter les normes établies par les PCGR. Le témoin a cité le chapitre 1510 du Manuel de l'ICCA<sup>5</sup>, qui donne la définition des actifs et passifs à court terme. Il a souligné qu'un élément de passif non exigible dans la prochaine année d'exercice doit figurer au passif à long terme.

Ainsi, l'avance de 33 240 \$ n'étant pas exigible au cours de la prochaine année, il a alors considéré cette somme comme du passif à long terme. M. Potvin a expliqué qu'il a demandé une confirmation du créancier quant à l'exigibilité de la créance, afin de déterminer sous quel poste devait figurer le montant en question. Le 22 mars 2007, M. Frigon lui a remis un document attestant qu'il n'avait pas l'intention de demander le remboursement de sa créance au cours du prochain exercice.

<sup>5</sup> Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés – Comptabilité, Volume I, *Normes comptables*, Chapitre 1510.

Le témoin a ajouté qu'il avait également consulté le CPN-122<sup>6</sup> portant sur le classement dans le bilan des dettes remboursables à la demande du créancier. Le témoin a cité un passage du CPN-122 mentionnant que lorsque le créancier dispose d'un droit unilatéral d'exiger le remboursement immédiat de la dette, cette dette doit être classée dans le passif à court terme, à moins que le créancier n'ait renoncé à son droit d'exiger le remboursement pour une durée supérieure à un an. Enfin, le témoin a conclu que le montant de l'emprunt devait figurer dans le passif à long terme afin de respecter les PCGR.

#### LE TÉMOIGNAGE DE PATRICK FRIGON

M. Frigon est président d'Intégralis; il n'est pas personnellement actionnaire, mais sa compagnie de gestion dont il est l'actionnaire unique est l'actionnaire unique d'Intégralis. M. Frigon explique les circonstances de la présente affaire. Il souligne que pour lui, il était très important de respecter la réglementation de l'Autorité. Lorsqu'il a signé la première renonciation à concourir pour le prêt de 80 570 \$, il avait compris de l'Annexe 6 qu'il renonçait, par ce document, à concourir avec les autres créanciers pour les autres prêts consentis par la suite.

C'est pourquoi il n'a pas demandé l'autorisation de l'Autorité pour augmenter le volume de l'emprunt. Il a affirmé qu'en 2006, il ne s'était pas octroyé de salaire, afin d'assurer que son fonds de roulement ne soit pas déficitaire. M. Frigon a souligné que sa réputation et celle d'Intégralis sont remises en cause par les procédures qui ont été prises. Il craint par ailleurs qu'un préjudice ne soit causé à son développement d'affaires.

Il mentionne qu'aucun client n'a été mis à risque pendant la période pour laquelle l'Autorité demande des pénalités. Il souligne qu'Intégralis a été mis en place vers 2005 et qu'ensuite, une licence de conseiller en valeurs a été obtenue auprès de l'Autorité. Intégralis a commencé à avoir des clients durant l'année 2006. Il ajoute qu'un gardien de valeurs externe détient les sommes remises par les clients. Par conséquent, les sommes qu'il gère ne sont pas à sa disposition. En 2006, Intégralis avait environ une dizaine de clients.

M. Frigon affirme qu'il a rempli lui-même l'Annexe 5, selon les chiffres apparaissant dans les états financiers vérifiés. Il s'est fié aux chiffres présentés dans les postes d'actif et de passif à court terme pour effectuer le calcul du fonds de roulement. Il n'a aucunement modifié les états financiers et n'a pas non plus donné d'instructions à M. Potvin quant à la façon d'établir les états financiers. Il a reconnu avoir signé la déclaration à l'effet qu'il n'avait pas l'intention de demander le remboursement du prêt au cours du prochain exercice financier.

Il demande donc au Bureau de rejeter la demande de pénalité. Il affirme avoir agi de bonne foi et ajoute qu'il a répondu avec empressement aux demandes de l'Autorité en septembre 2007 qui visaient à corriger la situation. Il croyait sincèrement que la renonciation à concourir valait pour les prêts consentis ultérieurement et, lorsqu'il a été informé par l'Autorité que cela n'était pas le cas, il a agi promptement pour fournir les documents exigés.

Le montant du prêt en cause provenait de ses avoirs personnels et il affirme avoir fait un tel prêt afin de s'assurer que son fonds de roulement dispose du minimum requis par la loi. Il n'a pas eu besoin de faire d'autres avances par la suite, car au cours des années suivantes de nouveaux clients se sont ajoutés.

En contre-interrogatoire, M. Frigon a reconnu que rien dans la décision d'autorisation du premier emprunt ne mentionne qu'il disposait d'une autorisation et d'une renonciation à concourir permettant à Intégralis de contracter d'autres emprunts sans autorisation ou renonciation subséquentes. Lors du premier emprunt, il a respecté la procédure, mais lors du second emprunt, croyant avoir une autorisation générale pour effectuer de nouveaux emprunts, il n'a pas demandé d'autorisation à l'Autorité.

Il affirme que vers le mois de juillet 2006, une autre personne s'est jointe à Intégralis à titre de gestionnaire de portefeuilles. M. Frigon est l'agent de conformité. Les actifs sous gestion d'Intégralis en

<sup>6</sup>. CPN-122, Comité sur les problèmes nouveaux, abrégé des délibérations, date de parution du 31 octobre 2001, « *Classement dans le bilan des dettes remboursables à la demande du créancier et des dettes devant vraisemblablement être refinancées* ».

2006 étaient d'environ 3 ou 4 millions. M. Frigon reconnaît que s'il n'avait pas fait les avances provenant de ses fonds personnels, il aurait alors eu un fonds de roulement déficitaire et aurait ainsi enfreint les règles de l'Autorité.

## LES PRÉTENTIONS DES PARTIES

### Le procureur de l'Autorité

Le procureur de l'Autorité rappelle les défauts qui sont reprochés à Intégralis, à savoir premièrement, avoir modifié le volume des emprunts et ainsi avoir inclus dans le fonds de roulement des sommes empruntées sans avoir obtenu d'autorisation de l'Autorité et de renonciation à concourir et, deuxièmement, avoir eu un fonds de roulement déficitaire.

Le procureur de l'Autorité plaide que pour pouvoir inclure des sommes empruntées dans son fonds de roulement et ainsi modifier le volume de l'emprunt, Intégralis devait obtenir préalablement une autorisation de l'Autorité et lui fournir une renonciation à concourir, le tout en vertu des articles 212 et 228 du Règlement.

De plus, Intégralis s'est retrouvée en déficit de fonds de roulement puisque cet emprunt n'ayant pas été autorisé par l'Autorité, les sommes empruntées ne pouvaient donc pas être intégrées au fonds de roulement. Cela constitue un manquement à l'article 209 du Règlement. Par ailleurs, ajoute le procureur de l'Autorité, M. Frigon a reconnu, au cours de son témoignage, que cet emprunt avait été effectué expressément pour combler le déficit du fonds de roulement.

Il n'a toutefois pas obtenu l'autorisation nécessaire de l'Autorité, alors qu'il devait être au courant de la procédure à suivre puisqu'il avait déjà obtenu une autorisation relativement à un emprunt antérieur. Le procureur de l'Autorité souligne que l'autorisation obtenue initialement, soit le 24 mai 2006, ne valait aucunement pour les prêts subséquents, la décision d'autorisation étant précise quant à la somme du prêt autorisé. Cette décision ne fait d'aucune façon référence à une autorisation qui soit générale et qui puisse valoir pour les prêts à venir.

Dans son argumentation, le procureur de l'Autorité a expliqué les motifs pour lesquels il demandait au Bureau d'imposer des pénalités administratives qui représentent d'une part, 10 % du fonds de roulement de 35 000 \$ requis par l'intimée et, d'autre part, 5 907,75 \$, soit 500 \$ par mois d'infraction, pour la période du 30 septembre 2006 au 25 septembre 2007.

À l'appui de sa demande, le procureur de l'Autorité a cité trois décisions prononcées par le Bureau. Les décisions *Marché des capitaux Phincorp inc.*<sup>7</sup> et *ABN Amro Asset Management Canada Limited*<sup>8</sup> justifient, selon lui, les pénalités demandées.

Il a également mentionné la décision dans l'affaire *Gestion Placements Desjardins Inc.*<sup>9</sup>, relativement à l'argument de l'intimée voulant que l'argent étant placé chez le gardien de valeurs, il n'y avait donc aucun risque pour les clients et le public en général.

Or, le procureur de l'Autorité précise que dans cette décision, le Bureau n'avait pas tenu compte de cet argument à titre de facteur atténuant pour déterminer la pénalité à imposer. Il ajoute que la loi ne fait pas de distinction quant à la conformité qui est exigée des personnes inscrites, selon qu'il s'agit d'une entreprise de petite ou de grande envergure.

Par ailleurs, le procureur de l'Autorité précise que l'Autorité ne remet pas en cause l'application des PCGR en matière d'établissement des états financiers. Le procureur souligne toutefois qu'il serait trop facile de se soustraire aux obligations de la loi si l'Autorité devait se fier uniquement aux informations présentées dans les états financiers en conformité avec les PCGR.

7. *Autorité des marchés financiers c. Marché des capitaux Phincorp inc.*, 10 octobre 2008, Vol. 5, n° 40, BAMF, 20.

8. *Autorité des marchés financiers c. ABN Amro Asset Management Canada Limited*, 10 août 2007, Vol. 4, n° 32, BAMF, 11.

9. *Autorité des marchés financiers c. Gestion Placements Desjardins inc.*, 10 octobre 2008, Vol. 5, n° 40, BAMF, 14.



Il soulève que le calcul effectué par l'Autorité pour déterminer le déficit du fonds de roulement n'a été déposé en preuve qu'à titre indicatif, afin de démontrer sur papier l'impact sur le fonds de roulement de l'inclusion des sommes empruntées. Il précise finalement en réponse aux prétentions du procureur de l'intimée, que le législateur a prévu plusieurs infractions dans la Loi et dans la réglementation sur les valeurs mobilières, ce qui permet d'établir pour une même trame factuelle deux ou plusieurs contraventions distinctes et d'imposer plusieurs pénalités.

### **Le procureur de l'intimée**

Le procureur de l'intimée a d'abord commenté les autorités déposées par le procureur de l'Autorité. Il soutient que ces décisions n'ont pas le statut de précédents puisque dans les affaires *Marché des capitaux Phincorp inc.*<sup>10</sup> et *ABN Amro Asset Management Canada Limited*<sup>11</sup>, il y avait consentement à jugement par les parties intimées. Dans un tel cas, le rôle du Bureau est de s'assurer qu'il avalise un consentement qui n'est pas déraisonnable, ce qui est différent du cas en l'espèce.

De plus, dans l'affaire *Gestion Placements Desjardins Inc.*<sup>12</sup>, il y avait reconnaissance des faits; le seul point de divergence concernait le montant de la franchise. Le procureur note également au passage la différence d'envergure entre les affaires citées et le cas en l'espèce. Il fait remarquer qu'en vertu de l'article 273.1 de la Loi, le Bureau dispose d'une discrétion lui permettant d'imposer une pénalité administrative.

Le procureur plaide que le Bureau a le devoir de s'interroger sur l'opportunité d'imposer une pénalité en tenant compte des circonstances de l'espèce. Il soulève les arguments suivants au soutien de la défense :

1. Il demande le rejet, à sa face même, de la demande relative au défaut d'avoir obtenu l'autorisation de l'Autorité pour intégrer les sommes dans le fonds de roulement;
2. Il demande le rejet de la demande considérant la décision d'approbation de l'Autorité du 10 octobre 2007 pour l'emprunt de 33 240 \$;
3. Il soutient que l'Autorité n'a pas exercé son pouvoir réglementaire en agissant au cas par cas et en ne respectant pas les PCGR;
4. Il ajoute que si le Bureau conclut à une contravention, il peut utiliser sa discrétion pour ne pas imposer de pénalités considérant les faits en l'espèce;
5. Finalement, il invoque la règle interdisant les condamnations multiples.

## **LE DROIT**

Les articles pertinents de la Loi et du Règlement pour le présent dossier sont les suivants :

### **Loi sur les valeurs mobilières**

**159.** La personne inscrite avise l'Autorité, dans les cas et le délai déterminés par règlement, de toute modification par rapport aux informations fournies lors de son inscription.

Lorsque le règlement le prévoit, une modification ne peut être effectuée à moins que l'Autorité donne son accord ou ne formule pas d'opposition dans les 30 jours de la réception d'un avis de la modification éventuelle. En cas d'opposition, l'Autorité peut prescrire la conduite à tenir.

**273.1.** Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un émetteur

10. Précitée, note 7.

11. Précitée, note 8.

12. Précitée, note 9.



assujetti, un émetteur ayant fait un placement sous le régime d'une dispense de prospectus visée à l'article 43 ou prévue par règlement ou une personne inscrite en vertu des articles 148 ou 149 a fait défaut de respecter une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité.

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un dirigeant, un administrateur ou un initié a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative.

Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 1 000 000 \$.

**331.1** L'Autorité peut, par règlement :

[...]

9° définir les exigences relatives à la comptabilité des émetteurs, des courtiers et conseillers en valeurs et des organismes d'autoréglementation, aux livres, registres et autres documents qu'ils doivent tenir, ainsi qu'à l'établissement et la vérification de leurs états financiers;

#### **Règlement sur les valeurs mobilières**

**209.** Le conseiller de plein exercice possède un fonds de roulement au moins égal à la somme de 25 000 \$ et de la franchise que comporte l'assurance ou le cautionnement prévu à l'article 213.

Le conseiller d'exercice restreint possède un fonds de roulement au moins égal à 5 000 \$.

**212.** Le courtier ou le conseiller peut, avec l'autorisation de l'Autorité, emprunter des fonds qui seront intégrés à son capital régularisé en fonction du risque, à son capital liquide net ou à son fonds de roulement, à condition que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers et remplisse le formulaire prévu par règlement.

**228.** Le courtier ou le conseiller en valeurs avise l'Autorité des modifications suivantes, lesquelles sont soumises à son approbation dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 159 de la Loi :

[...]

3° une modification touchant le volume ou les conditions des emprunts prévus à l'article 212; »

#### **L'ANALYSE**

Divers arguments ont été présentés par l'intimée au soutien de la défense; le procureur de l'intimée a débuté en plaidant sur le défaut d'avoir obtenu l'autorisation de l'Autorité et a terminé par le défaut d'avoir en tout temps maintenu le fonds de roulement minimum requis.

#### **L'ABSENCE DE L'AUTORISATION REQUISE**

Le procureur de l'intimée a d'abord plaidé que la demande de l'Autorité, qui est relative au défaut d'avoir obtenu l'autorisation nécessaire pour inclure les sommes empruntées dans le fonds de roulement, devrait être rejetée à sa face même, car elle ne fait pas référence à l'article 228 du Règlement, mais plutôt à l'article 212 du même règlement. Il affirme que s'il y a infraction, il s'agirait plutôt d'une infraction à l'article 228 du Règlement qui traite d'une modification au volume des emprunts.

Cet argument ne saurait être retenu, l'Autorité a référé expressément à l'article 228 dudit règlement dans ses allégués, de même que dans ses plaidoiries. L'intimée n'a pas été prise par surprise. L'article 212 du Règlement demeure pertinent puisqu'il concerne le fait d'intégrer des sommes empruntées dans le fonds

de roulement, ce qui nécessite l'autorisation de l'Autorité, et qu'il est intimement lié à l'article 228 du Règlement.

### La nature de l'autorisation

En second lieu, le procureur de l'intimée a invoqué le rejet de la demande de l'Autorité; d'après ses prétentions, la décision de l'Autorité du 10 octobre 2007 autorisant le prêt de 33 240 \$ du 30 septembre 2006 aurait pour effet de ratifier les gestes posés antérieurement et ainsi, d'empêcher l'Autorité de demander une pénalité administrative. Or, l'article 228 du Règlement prévoit que les modifications au volume d'emprunt doivent être soumises à l'approbation de l'Autorité. Le procureur de l'intimée argue que cela permet au conseiller en valeurs d'obtenir une approbation postérieure ratifiant les gestes posés.

Il attire l'attention du Bureau sur l'existence de divergences dans les termes utilisés par le législateur dans les dispositions mentionnées précédemment. Un débat existerait sur l'emploi dans la législation du terme « autorisation », à savoir s'il serait possible d'obtenir une autorisation qui ratifierait l'acte posé. Il ajoute qu'en présence du terme « approbation », comme c'est le cas pour l'article 228 du Règlement, il est reconnu que l'approbation puisse être postérieure et qu'ainsi, elle viendrait ratifier le geste posé.

Puisque c'est l'article 228 qui est applicable et qu'il utilise le terme « approbation » plutôt qu'« autorisation », le Bureau devrait rejeter la demande, car l'Autorité a rendu une décision approuvant l'emprunt, ratifiant de ce fait les gestes posés. L'article 228 du Règlement prévoit que le conseiller avise l'Autorité des modifications, lesquelles sont soumises à son approbation dans les conditions prévues à l'article 159 de la Loi.

L'article 159 prévoit qu'une modification ne peut être effectuée à moins que l'Autorité ne donne son accord. L'article 212 du Règlement prévoit que le conseiller peut, avec l'autorisation de l'Autorité, emprunter des sommes qui seront intégrées dans son fonds de roulement. Le législateur à l'article 159 de la Loi utilise la formulation « avec son accord », tandis que dans le Règlement, les termes « approbation » et « autorisation » sont utilisés dans deux articles différents.

Le procureur de l'intimée voit là une divergence notable signifiant que le législateur a expressément prévu qu'en cas de modifications énoncées à l'article 228 du Règlement, l'approbation de l'Autorité peut être postérieure aux modifications, ce qui a, par le fait même, un effet rétroactif.

### Les conditions d'autorisation des modifications

Si on considère cet emploi de termes différents comme significatif, il faut mentionner qu'en cas de conflit entre une disposition d'un règlement et celle d'une loi habilitante, la loi doit prévaloir<sup>13</sup>. Il faut noter de plus qu'il ne s'agit pas ici d'une dérogation expresse du législateur puisque l'article 228 du Règlement renvoie spécifiquement à l'article 159 de la Loi, en assujettissant la procédure de modifications aux conditions prévues à cet article.

Si le législateur avait voulu utiliser une disposition réglementaire pour déroger à la procédure générale de modification prescrite par l'article 159 de la Loi, il n'aurait certainement pas renvoyé précisément à cet article dans le règlement. Il ressort donc clairement que les conditions de modifications de l'article 159 de la Loi sont celles qui doivent avoir préséance et s'appliquer en l'espèce.

Les conditions d'autorisation des modifications de l'article 159 de la Loi sont énoncées au second alinéa de cet article :

#### **159.** [...]

Lorsque le règlement le prévoit, une modification ne peut être effectuée à moins que l'Autorité donne son accord ou ne formule pas d'opposition dans les 30 jours

13. Dussault, René et Louis Borgeat, *Traité de droit administratif*, 2<sup>e</sup> éd., Tome I, Les Presses de l'Université Laval, 1984, p. 519-520; Voir aussi Jean-Pierre Villagi, *L'administration publique québécoise et le processus décisionnel ; Des pouvoirs au contrôle administratif et judiciaire*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 2005, p. 49; Voir également Patrice Garant, *Droit administratif*, 5<sup>e</sup> éd., Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc., 2004, p. 326-327.

de la réception d'un avis de la modification éventuelle. En cas d'opposition, l'Autorité peut prescrire la conduite à tenir.

Le procureur de l'intimée a plaidé que l'« accord » qui est prévu à l'article 159 de la Loi peut être postérieur et conférer un effet rétroactif à la décision. Il appert toutefois de cette disposition que le législateur a prévu deux procédures distinctes pour obtenir l'autorisation des modifications :

1. la première prévoit qu'« une modification ne peut être effectuée à moins que l'Autorité donne son accord »;
2. la seconde prévoit qu'en cas de silence de l'Autorité dans les 30 jours suivant la réception d'un avis de modification, la modification est alors acceptée.

Dès lors, on ne saurait prétendre qu'une modification puisse être acceptée après coup, sans qu'un avis soit donné à l'Autorité puisque cela aurait pour effet de rendre inutile et superflue la procédure prévue par le législateur qui permet l'autorisation d'une modification qui a fait l'objet d'un avis et pour laquelle l'Autorité n'a pas formulé d'opposition dans les 30 jours de la réception de l'avis.

Conclure autrement priverait de tout « effet utile »<sup>14</sup> la procédure d'autorisation suivant le silence de l'Autorité après la réception d'un avis, puisqu'un inscrit pourrait faire des modifications sans aviser l'Autorité et sans lui permettre de s'y opposer.

La prétention du procureur de l'intimée veut qu'un conseiller puisse procéder à l'augmentation du volume des emprunts sans aviser l'Autorité; l'accepter aurait également pour effet de rendre inutile la procédure d'avis prévue à l'article 211 du Règlement qui prévoit que le conseiller doit aviser l'Autorité sans délai lorsqu'il ne possède plus le fonds de roulement minimum requis.

Or, permettre à ce dernier de procéder à des modifications du volume des emprunts, sans avis ni autorisation préalable de l'Autorité, équivaut à lui permettre de contourner cette autre procédure d'avis, puisque voyant son fonds de roulement devenir déficitaire, le conseiller n'aurait qu'à intégrer des sommes empruntées, sans avis ni autorisation. Il échapperait ainsi à la procédure d'avis de l'article 211 du Règlement ainsi qu'à l'encadrement sous-jacent de l'Autorité. L'Autorité ne serait donc pas informée sans délai que le conseiller ne possède plus les assises financières requises.

Elle perdrait alors tout contrôle sur la surveillance de ces dernières puisque le conseiller ne serait plus tenu d'aviser au préalable l'Autorité des modifications au volume d'emprunt; ces dernières pourraient alors servir à combler un déficit du fonds de roulement, lequel doit faire l'objet d'un avis à l'Autorité. L'Autorité ne pouvant découvrir par elle-même tous les manquements à la réglementation et toutes les modifications devant être autorisées, elle s'en remet aux personnes inscrites et au respect des différentes procédures d'avis et d'autorisation prévues par la réglementation, et ce, afin d'assurer l'efficacité de l'encadrement des marchés financiers.

Les personnes inscrites étant dans une meilleure position pour déterminer les faits devant faire l'objet d'un avis et d'une autorisation à l'Autorité, il est normal que l'Autorité puisse s'en remettre à leur compétence, qui est d'ailleurs une condition d'inscription prévue à l'article 151 (1°) de la Loi. À la lumière de ces considérations, il faut donc conclure que la procédure d'autorisation doit être préalable à la modification, en vertu de l'article 159 (2) de la Loi et de l'article 228 du Règlement.

De plus, à titre illustratif et bien qu'une telle directive n'ait pas force de loi et qu'elle ne peut lier le Bureau, il est utile de mentionner que l'Autorité a publié un avis à son Bulletin qui précise qu'aucune modification touchant le volume ou les conditions des emprunts ne peut se faire sans l'approbation préalable de l'Autorité<sup>15</sup>.

14. Pierre-André Côté, *Interprétation des lois*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Thémis, 1999, p. 350.

15. *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers – Article 212 du Règlement sur les valeurs mobilières – Exigences relatives aux emprunts subordonnés pour les conseillers en valeurs et les courtiers d'exercice restreint*, 10 septembre 2004, Vol. 1, n° 32, BAMF, A-3.

### L'impact de la décision de l'Autorité autorisant l'emprunt

Par ailleurs, bien qu'il ait été démontré que l'autorisation doit être préalable, il convient tout de même de se pencher sur l'impact de la décision de l'Autorité qui autorise l'emprunt *a posteriori*. Le procureur de l'intimée affirme que cette décision vient couvrir le défaut de l'intimée d'avoir obtenu l'autorisation préalable de l'Autorité pour inclure les sommes dans le fonds de roulement. De ce fait, l'Autorité ne peut demander qu'une pénalité administrative soit prononcée à l'endroit de l'intimée.

Le procureur de l'intimée prétend que même si une autorisation n'a pas été obtenue au préalable, il demeure possible d'obtenir par la suite une approbation qui vient ratifier l'acte commis. À cet égard, le procureur de l'intimée a cité ces décisions à l'appui de son argumentation, à savoir *Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne c. Commissaires d'écoles (Grand'pré)*<sup>16</sup> et *Montréal (Ville de) c. St-Pierre (Succession de)*<sup>17</sup>.

Ces deux décisions concernaient des dispositions relatives aux corporations municipales et aux commissions scolaires. Dans l'affaire de la *Congrégation des Frères*, le juge Pigeon de la Cour suprême avait conclu que l'autorisation préalable n'était pas nécessaire en l'espèce, même si une des dispositions en cause prévoyait qu'avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, les commissaires scolaires pouvaient conclure des conventions pour fins scolaires.

Le juge Pigeon en est arrivé à cette conclusion en constatant qu'il ne fallait pas voir dans cette disposition une restriction des commissions scolaires à conclure toutes sortes de contrats, puisque les commissions étaient investies de pouvoirs additionnels en vertu d'autres dispositions<sup>18</sup>. Ainsi, c'est parce que la loi prévoyait des pouvoirs supplémentaires aux commissions scolaires qu'il ne fallait pas restreindre la conclusion de tous les contrats à une autorisation préalable. De plus, le juge Pigeon a souligné le fait que l'emprunt en question avait obtenu les autorisations préalables requises<sup>19</sup>. Cette décision ne vient donc pas régler la question en l'espèce.

Dans la décision *Montréal (Ville de) c. St-Pierre (Succession de)*, le juge Riordan de la Cour supérieure a reconnu que le défaut d'autorisation rendait le contrat nul *ab initio*. Le juge a considéré que la nullité étant relative, il était possible, en l'absence d'une autorisation préalable, d'obtenir une approbation postérieure qui vient ratifier l'acte posé de manière rétroactive<sup>20</sup>. Le Bureau souligne que cette décision de la Cour supérieure a été infirmée par la Cour d'appel, le 27 novembre 2008.

La Cour d'appel a statué que pour interpréter la nature de l'autorisation requise, il faut tenir compte « *de la finalité apparente de la disposition à appliquer* »<sup>21</sup>. La Cour a conclu que la disposition en litige dans cette affaire en est une d'ordre public de direction; y contrevenir entraîne la nullité absolue du contrat et par conséquent, celui-ci n'est pas susceptible de ratification.

En l'espèce, qu'il s'agisse de règles d'ordre public de protection ou de direction, le débat n'est pas là puisque le Bureau n'est pas devant une situation où une partie à un contrat ou un tiers invoque la nullité du contrat. Il s'agit en revanche de déterminer si l'Autorité a implicitement renoncé à invoquer le défaut de l'intimée d'avoir obtenu au préalable son autorisation, en approuvant l'emprunt après coup.

L'Autorité n'invoque pas la nullité d'un contrat; elle ne fait qu'appliquer les dispositions de la Loi lui permettant de demander au Bureau qu'il prononce une pénalité administrative à l'encontre d'une personne inscrite qui n'a pas respecté les dispositions de la Loi<sup>22</sup>. En l'occurrence, il s'agit de ne pas avoir obtenu l'autorisation préalable de l'Autorité pour procéder à l'augmentation du volume de l'emprunt et à l'inclusion des sommes empruntées dans le fonds de roulement<sup>23</sup>.

16. [1977] 1 R.C.S. 429.

17. 2007 QCCS 1511.

18. Précitée, note 16, p. 435-436 et résumé du jugement.

19. *Id.*, p. 437.

20. Précitée, note 17, par. 69-75.

21. *Montréal (Ville de) c. St-Pierre (Succession de)*, 2008 QCCA 2329.

22. Précitée, note 1, art. 273.1 et précitée, note 2, art. 93 (10°).

23. Précitée, note 3, art. 212 et 228 et précitée, note 1, art. 159.

La décision de l'Autorité qui autorise l'emprunt ne saurait constituer une renonciation de son pouvoir d'entreprendre des procédures devant le Bureau, vu le défaut de l'intimée de respecter les dispositions de la Loi. La décision de l'Autorité d'autoriser l'emprunt après coup n'a aucunement pour effet de l'empêcher d'agir dans le respect de ses missions et fonctions qui sont notamment de veiller à ce que « *les intervenants du secteur financier respectent les normes de solvabilité qui leur sont applicables et se conforment aux obligations que la loi leur impose* »<sup>24</sup> et ainsi de prendre toute mesure prévue par la loi à ces fins.

### Conclusion

Il appert que le fait par l'Autorité de rendre une décision autorisant l'emprunt en date du 10 octobre 2007 n'a pas eu pour effet de ratifier l'acte qui a été commis antérieurement à l'autorisation. Cette décision vient régulariser la situation de l'intimée pour l'avenir afin de lui permettre de continuer d'exercer sa pratique. Cette décision autorisant l'emprunt a été rendue une fois que l'intimée avait, postérieurement à son emprunt, fourni les documents nécessaires à l'autorisation, soit la renonciation à concourir et la résolution du conseil d'administration, et ce, en conformité avec les dispositions légales applicables.

À la lumière des considérations exposées précédemment, on ne peut pas prétendre que l'Autorité en autorisant l'emprunt avait l'intention de ratifier les gestes posés antérieurement et qu'elle renonçait du coup à exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus par la Loi. Conclure autrement aurait pour effet de restreindre l'Autorité dans son pouvoir de régulariser pour l'avenir la situation d'un inscrit une fois que ce dernier s'est conformé à la réglementation. Cela limiterait également la capacité de l'Autorité de bien encadrer les marchés financiers et ainsi de s'assurer que les personnes inscrites respectent en tout temps les règles de solvabilité.

En outre, le Bureau tient à souligner que les procédures d'avis et d'autorisation en matière de réglementation des valeurs mobilières ont été mises en place par le législateur dans le but d'assurer un encadrement efficace des marchés financiers et la protection des investisseurs.

L'intimée devait donc obtenir l'autorisation préalable de l'Autorité pour procéder aux modifications du volume de l'emprunt et pour intégrer les sommes empruntées dans le fonds de roulement. Par conséquent, l'Autorité est justifiée de demander au Bureau qu'il prononce une pénalité administrative quant à ce manquement.

### LE DÉFAUT DE MAINTENIR LE FONDS DE ROULEMENT MINIMUM REQUIS

On reproche à l'intimée de ne pas avoir maintenu le fonds de roulement minimum requis en vertu de l'article 209 du Règlement. Le procureur de l'intimée plaide que l'Autorité n'a pas respecté son pouvoir réglementaire en concluant à un déficit du fonds de roulement. Il allègue qu'en décidant de considérer le prêt comme passif à court terme plutôt que passif à long terme, contrairement à ce que présentaient les états financiers, l'Autorité n'a pas respecté son pouvoir réglementaire, en agissant sur une base individuelle en décidant au cas par cas.

Le procureur dépose le *Règlement 52-107 sur les principes comptables, normes de vérification et monnaies de présentation acceptables*<sup>25</sup> (ci-après le « *Règlement 52-107* ») pour affirmer que l'Autorité ne pouvait décider sur une base individuelle d'inclure le montant de l'emprunt dans le passif à court terme, sans se baser sur les PCGR.

Le procureur de l'intimée cite l'article 2.1 (2°)a) de ce règlement qui stipule que le règlement s'applique aux états financiers transmis aux autorités en valeurs mobilières. Il cite également l'article 3.1 (1°) qui prévoit que les états financiers sont établis conformément aux PCGR canadiens. En l'occurrence, l'Autorité n'a fait aucune demande à l'intimée pour modifier ses états financiers. Ainsi, M. Frigon, président de l'intimée, était en droit de s'appuyer sur les états financiers vérifiés pour effectuer le calcul du fonds de roulement.

24. Précitée, note 2, art. 4 (2°).

25. A.M. 2005-08, 2005 G.O. 2, 2342, [c. V-1.1, r.0.1.1.1].

Il ajoute que l'Autorité a pour sa part conclu à un fonds de roulement déficitaire, en transférant l'emprunt dans le passif à court terme, et ce, sans appliquer les PCGR. Par conséquent, le procureur de l'intimée demande le rejet de la demande de pénalité relative au maintien du minimum requis du fonds de roulement.

Le procureur de l'intimée cite l'affaire *Thibodeau-Labbée c. Québec (Régie des permis d'alcool)*<sup>26</sup> (ci-après « *Thibodeau-Labbée* »). Il soutient que l'Autorité n'a pas agi à l'intérieur de son pouvoir réglementaire. Avec cette cause à l'appui, il affirme qu'un organisme administratif comme l'Autorité ne peut agir au cas par cas sans exercer son pouvoir réglementaire et décider sur une base individuelle de mettre un montant d'emprunt dans un poste de passif à court terme plutôt que dans un poste de passif à long terme, sans se baser sur les PCGR, tel que le requiert le *Règlement 52-107*.

Lorsqu'un pouvoir spécifique de réglementation existe et qu'il n'est pas exercé par l'organisme administratif, cela dérange le sens de l'équité juridique. Il cite une autre décision qui réfère elle-même à l'affaire *Thibodeau-Labbée*, à savoir *Centre de loisirs Notre-Dame du Rosaire inc. c. Québec (Régie des alcools, des courses et des jeux)*<sup>27</sup>; cette affaire souligne le danger qui guette un organisme administratif qui n'exerce pas un pouvoir réglementaire lui ayant été attribué<sup>28</sup>.

Il appert cependant que l'affaire *Thibodeau-Labbée* se distingue clairement du cas à l'étude, pour les motifs exposés ci-après. Dans *Thibodeau-Labbée*, la loi prévoyait un pouvoir de réglementation permettant de définir la notion de « tranquillité publique ». Aucune réglementation n'avait été adoptée quant à cette notion, donc aucune définition n'avait été établie. L'organisme en cause décidait plutôt au cas par cas ce que représentait la notion de tranquillité publique, en fonction de faits de chaque espèce.

Aucun critère n'était donc établi pour permettre à une personne raisonnable d'être informée des limites imposées par la loi, alors que la loi prévoyait expressément qu'un règlement devait être adopté pour définir ce terme. La Cour d'appel a donc conclu de la manière suivante :

« [...] cette absence de réglementation modifie substantiellement l'esprit même de la loi et de son application sur un point important pour sa mise en oeuvre.

[...]

La Régie, en ne réglementant pas le contenu d'une notion essentielle, s'est attribué ainsi un pouvoir discrétionnaire, changeant la nature de la fonction réglementaire qui lui était déléguée. »<sup>29</sup>

Il importe de préciser le sens qui doit être donné en l'espèce à la décision *Thibodeau-Labbée* et au principe relatif au non-exercice du pouvoir réglementaire.

Mentionnant l'affaire *Thibodeau-Labbée* de la Cour d'appel dans la décision *Cheung c. Québec (Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration)*<sup>30</sup>, la Cour supérieure explique qu'en cas d'absence de réglementation énonçant des règles normatives, les fonctionnaires ne pouvaient pallier les lacunes car « *les oublis et/ou les erreurs ne font pas le droit, encore moins ne créent pas de normes* »<sup>31</sup>. Citant également l'affaire *Thibodeau-Labbée*, un auteur s'exprime ainsi :

« Le titulaire d'un pouvoir réglementaire ne pourra agir par voie de décisions individuelles, mais ne devra adopter que des normes générales et impersonnelles qui soient également applicables à l'ensemble des personnes assujetties à la norme. »<sup>32</sup>

26. [1991] J.Q. no 423, [1991] R.J.Q. 731, J.E. 91-548 (C.A.).

27. [1998] J.Q. no 646 (C.S.).

28. *Id.*, par. 13.

29. Précitée, note 26, par. 29 et 30.

30. [1992] J.Q. no 2508, J.E. 92-1125 (C.S.).

31. *Ibid.*

32. Denis Lemieux, « La nature et la portée du contrôle judiciaire », École du Barreau du Québec, *Droit public et administratif*, Collection de droit 2008-2009, vol. 7, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2008, p. 189.



Dans le même ordre d'idées, les auteurs Pierre Issalys et Denis Lemieux s'expriment ainsi à l'égard du non-exercice du pouvoir réglementaire :

« Dans un tel cas, le non-exercice du pouvoir réglementaire équivaut donc à sa dénaturation. Le titulaire du pouvoir réglementaire s'étant abstenu, la création de normes juridiques intervient au stade de la décision individualisée sur la base d'une norme législative relativement imprécise. »<sup>33</sup>

Il appert de ces différents passages que l'affaire *Thibodeau-Labbée* et le principe du non-exercice du pouvoir réglementaire ne trouvent pas application en l'espèce. En l'occurrence, l'Autorité a effectivement exercé son pouvoir réglementaire. Il convient de regarder plus précisément les efforts de réglementation qui ont été effectués par l'Autorité.

### L'exercice du pouvoir réglementaire

En vertu de l'article 331.1 de la Loi, l'Autorité a le pouvoir de régler dans diverses matières, notamment quant aux exigences relatives à la comptabilité des émetteurs, des courtiers et conseillers en valeurs, le tout en vertu du paragraphe 9° de cet article. Or, c'est précisément en vertu de ce pouvoir réglementaire que l'Autorité a adopté le *Règlement 52-107*, tel qu'il appert de l'historique législatif de ce règlement : « L.R.Q., c. v-1.1, a. 331.1, par. 9, 11, 19, 19.1 et 34 ; 2004, c. 37 »<sup>34</sup>.

Le *Règlement 52-107* fait référence aux PCGR à titre de normes applicables aux états financiers. Il s'avère que ces principes sont considérés comme étant des normes « reconnues et appliquées par tous »<sup>35</sup>. L'Autorité a également adopté le *Règlement sur les valeurs mobilières* qui vient régir notamment les exigences relatives au fonds de roulement du conseiller en valeurs, à savoir les articles 209 à 212, 224 et 228. L'article 212 du Règlement prévoit expressément qu'un emprunt ne peut être inclus au fonds de roulement sans d'une part l'autorisation de l'Autorité et d'autre part une renonciation à concourir avec les autres créanciers.

De plus, l'*Instruction générale Q-9*, qui est devenue un règlement québécois par l'entrée en vigueur le 27 juin 2003 de l'article 100 de la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*<sup>36</sup>, traite des exigences applicables au conseiller en matière notamment de fonds de roulement et d'états financiers. Dans cette instruction, plusieurs articles font référence aux exigences du conseiller en valeurs quant à son fonds de roulement. Le paragraphe 2° de l'article 20 stipule ce qui suit :

« 2°. le conseiller exclut du calcul de son fonds de roulement toute garantie financière accordée par la personne qui détient une position importante, sauf lorsqu'elle est assortie d'une renonciation à concourir avec les autres créanciers; »<sup>37</sup>

L'article 85 de l'*Instruction générale Q-9* prévoit que le conseiller doit déposer à l'Autorité, dans les 90 jours suivant la fin de son exercice, le rapport annuel du fonds de roulement prévu à l'Annexe 5 de l'*Instruction générale Q-9*. L'article 88 de la même instruction prévoit que lors d'un emprunt soumis à l'article 212 du Règlement, le conseiller dépose auprès de l'Autorité, le formulaire de renonciation à concourir avec les autres créanciers prévu à l'Annexe 6.

Il ressort de ces divers articles que l'Autorité a effectivement exercé son pouvoir réglementaire dans le domaine des exigences comptables, en adoptant un règlement qui prévoit que les états financiers sont établis suivant les PCGR, ce qui est la norme en matière de comptabilité, et en adoptant plusieurs autres dispositions traitant du fonds de roulement requis.

33. Pierre Issalys et Denis Lemieux, *L'action gouvernementale, Précis de droit des institutions administratives*, 2<sup>e</sup> éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2002, p. 528.

34. Précité, note 25.

35. Philippe-A. Sarrazin, « La compréhension des états financiers d'une entreprise », École du Barreau du Québec, *États financiers, fiscalité corporative, faillite et insolvabilité*, Collection de droit 2008-2009, vol. 10, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2008, p. 20.

36. L.Q. 2001, c. 38.

37. Précité, note 4, art. 20.

Conclure que la référence aux PCGR ne constitue pas une référence suffisamment précise pour représenter une réglementation adéquate des exigences comptables et donc, que l'Autorité a failli à son pouvoir réglementaire, reviendrait à exiger de cette dernière d'accomplir une tâche extrêmement ardue et difficilement réalisable, pour préciser dans sa réglementation la multitude de normes comptables applicables aux états financiers.

C'est donc à bon droit que la réglementation réfère aux PCGR comme normes générales applicables aux états financiers et à des exceptions précises pour bien encadrer l'activité des conseillers, courtiers et émetteurs. Il faut donc rejeter l'argument selon lequel l'Autorité n'a pas exercé son pouvoir réglementaire qui lui est dévolu par la loi.

Il convient maintenant de se demander si l'Autorité, bien qu'elle ait rempli son pouvoir réglementaire en l'espèce, devait elle-même appliquer les PCGR afin de déterminer si le fonds de roulement devait apparaître comme déficitaire, contrairement à ce que présentait le calcul effectué suivant les états financiers de l'intimée.

### L'application des PCGR

Le procureur de l'intimée reproche à l'Autorité de ne pas avoir appliqué les PCGR pour conclure que l'emprunt devait figurer dans le passif à court terme et non à long terme, tel que le présentaient les états financiers vérifiés et basés sur les PCGR. Mais l'Autorité s'est plutôt basée sur la réglementation précitée applicable au calcul du fonds de roulement pour conclure que le fonds de roulement devait apparaître comme déficitaire, étant donné que le conseiller n'avait pas obtenu d'autorisation pour inclure un tel emprunt dans son fonds de roulement.

Il faut reconnaître que le fait d'inclure un emprunt dans le passif à long terme ou à court terme et d'augmenter l'encaisse des sommes empruntées peut relever de l'application des PCGR, aux fins de la préparation des états financiers. Toutefois, la réglementation applicable précise que les sommes empruntées ne peuvent être intégrées dans le fonds de roulement sans l'autorisation de l'Autorité et sans renonciation à concourir<sup>38</sup>. Une modification quant au volume de cet emprunt doit également faire l'objet d'une autorisation pour que de telles sommes puissent être intégrées au fonds de roulement<sup>39</sup>.

Puisque la réglementation applicable au calcul du fonds de roulement prévoit que les sommes empruntées ne peuvent y être incluses sans autorisation et sans renonciation à concourir, le Bureau conclut que le fonds de roulement aurait dû apparaître déficitaire, tel que l'a démontré la preuve de l'Autorité, compte tenu du défaut d'avoir obtenu l'autorisation requise. L'intimée a donc fait défaut d'avoir maintenu le fonds de roulement minimum requis. Ce faisant, l'Autorité est justifiée de demander au Bureau qu'il prononce une pénalité administrative à l'endroit de l'intimée.

### L'INTERDICTION DES CONDAMNATIONS MULTIPLES

Le procureur de l'intimée a fait valoir que le Bureau ne peut pas imposer les pénalités demandées en l'espèce puisqu'il s'agirait de condamnations multiples portant sur une même trame factuelle. Certes, la règle interdisant les condamnations multiples, aussi appelée la règle de l'arrêt « *Kienapple* »<sup>40</sup>, trouve sa pertinence dans le domaine du droit disciplinaire, tel que l'ont reconnu à maintes reprises les tribunaux<sup>41</sup>. Cependant, il faut dire qu'en l'espèce cette règle ne s'applique pas, étant donné qu'il s'agit d'un cas où le

38. Précité, note 3, art. 212 et *Instruction générale* Q-9, précitée, note 4, art. 20.

39. *Id.*, art. 228 et précitée, note 1, art. 159 al. 2.

40. *R. c. Kienapple*, [1975] 1 R.C.S. 729.

41. *Anderson c. Monty*, [2006] J.Q. no 4004, 2006 QCCA 595. La Cour d'appel cite les décisions suivantes : *William J. Henry c. Le Comité de discipline de l'association des courtiers d'Assurances de la province de Québec*, [1998] A.Q. no 3351, C.A.M. 500-09-000042-952, 26 novembre 1998 et les nombreux arrêts du Tribunal des professions; *Desjardins c. Évaluateurs agréés (Corporation professionnelle des)*, [1994] D.D.C.P. 241 (T.P.), AZ-94041023; *Harnois c. Pharmaciens (Corporation professionnelle des)*, [1993] D.D.C.P. 265, AZ-93041020; *Rocheleau c. Notaires (Ordre professionnel des)*, AZ-97041034 (T.P.); *Young c. Médecins (Ordre professionnel des)*, AZ-97041011 (T.P.); *Médecins vétérinaires (Corporation professionnelle des) c. Seyer*, AZ-94041079; *Bazinet c. Comptables en management accrédités (Ordre professionnel des)*, AZ-95041029 (T.P.); *Kenny c. Dentistes (Corporation professionnelle des)*, [1993] D.D.C.P. 214 (T.P.); *Boivin c. Côté*, D.T.E. 98T-656, AZ-98039031 (C.Q.); *Bernard c. Monty*, [2003] J.Q. no 3435, D.T.E. 2003T-478, AZ-50169611 (C.Q.); *Bédard c. Côté*, [1999] J.Q. no 5774, D.T.E. 2000T-122, AZ-50068720 (C.Q.).



législateur a prévu expressément des contraventions qui sont distinctes et que chacune d'entre elles peut entraîner l'imposition d'une pénalité administrative.

En effet, les contraventions en cause comportent des éléments distincts et le lien juridique nécessaire<sup>42</sup> entre elles est inexistant en l'espèce. L'auteure M<sup>e</sup> Sylvie Poirier s'exprime ainsi quant à l'application de la règle susdite dans un contexte de droit disciplinaire :

« La règle interdisant les condamnations multiples, par ailleurs, ne s'appliquera pas lorsque les différents chefs contenus dans une même plainte portent sur des faits distincts et que chacune de ces infractions est sanctionnée. »<sup>43</sup>

La Cour du Québec, dans une affaire relative au courtage immobilier, déclarait qu'en réglementant ce domaine par une loi d'ordre public, l'intention du législateur ne serait pas atteinte si « toutes les infractions n'étaient pas sanctionnées »<sup>44</sup>. La Cour du Québec mentionnait ce qui suit au sujet de la règle de l'arrêt *Kienapple* :

« La règle contre les condamnations multiples ne vise pas à exempter les défendeurs de la responsabilité pénale pour chacun de leurs délits; elle vise à les protéger plutôt contre l'abus et l'arbitraire en poursuivant plusieurs fois pour essentiellement la même cause, action ou délit, ce qui n'est clairement pas le cas ici. »<sup>45</sup>

La demande de l'Autorité vise les manquements d'une part à l'article 209 du Règlement et d'autre part, aux articles 212 et 228 du Règlement. Ces dispositions constituent des obligations distinctes et le législateur a prévu que le défaut de s'y conformer peut entraîner l'imposition de pénalités administratives<sup>46</sup>. L'article 209 du Règlement concerne le défaut d'avoir maintenu en tout temps le fonds de roulement minimum requis. Cette disposition renferme l'obligation pour la personne inscrite de maintenir le fonds de roulement minimum requis; elle vise à assurer le maintien des assises financières requises et la protection des investisseurs et des clients.

Les articles 212 et 228 ne visent pas les mêmes faits que l'article 209 puisqu'ils se rapportent au fait d'une part, d'avoir intégré des sommes dans le fonds de roulement sans autorisation de l'Autorité et d'autre part, d'avoir fait défaut d'aviser l'Autorité des modifications apportées au volume des emprunts. Ces articles veillent à ce que l'Autorité soit informée des sommes qui sont intégrées dans le fonds de roulement et des modifications s'y rapportant. De plus, le régulateur est en outre avisé rapidement de l'identité des personnes qui prêtent à la personne inscrite. L'Autorité est ainsi au fait des personnes qui gravitent près des courtiers et des conseillers.

L'efficacité de ces dispositions repose en partie sur la compétence et les contrôles internes au sein des personnes inscrites, et ce, afin que l'Autorité puisse veiller efficacement à l'encadrement des marchés financiers. En définitive, le législateur a prévu là des obligations qui sont chacune distinctes et le défaut de les respecter peut être sanctionné par l'imposition de pénalités administratives, et ce, en conformité avec l'intention du législateur. Le Bureau rejette donc l'argument du procureur de l'intimée quant aux condamnations multiples.

#### LES FACTEURS À CONSIDÉRER DANS L'IMPOSITION D'UNE PÉNALITÉ

L'intimée a soumis au Bureau qu'il avait la discrétion requise pour décider de l'opportunité de prononcer les pénalités demandées. En effet, l'article 273.1 de la Loi permet au Bureau d'imposer à sa discrétion une pénalité administrative à un conseiller en valeurs qui fait défaut de respecter les dispositions de la Loi ou des règlements pris pour son application. Le procureur de l'intimée soulève comme facteurs

42. *Kienapple*, précitée, note 40 et R. c. *Prince*, [1986] 2 R.C.S. 480.

43. Sylvie Poirier, *La discipline professionnelle au Québec, principes législatifs, jurisprudentiels et aspects pratiques*, Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc., 1998, p. 161.

44. *Association des courtiers et agents immobiliers du Québec c. Secondino*, 2002 CanLII 8009 (C.Q.), par.40.

45. *Ibid.*

46. Précitée, note 1, art. 273.1.

atténuants que M. Frigon, président de l'intimée, n'a pas essayé de se cacher; il s'est présenté à l'audience et a témoigné pour la défense.

Il a de plus été démontré à l'audience qu'il avait toujours collaboré avec l'Autorité. M. Frigon a de plus affirmé qu'il n'a jamais voulu manquer à la loi et qu'il désirait faire le nécessaire pour respecter la réglementation. Sa réputation et celle de l'intimée sont en jeu. Si le Bureau n'accepte pas les prétentions de l'intimée, et qu'il conclut à un manquement, le procureur de l'intimée allègue qu'il ne s'agirait pas d'un cas où le Bureau devrait imposer une pénalité.

Le procureur de l'intimée ajoute que si une pénalité devait être imposée, elle devrait être extrêmement minime, vu l'impact qu'elle aurait sur Intégralis et sur sa réputation, vu les circonstances particulières de l'affaire, y compris le fait qu'il n'y avait pas de risques pour les clients ou le public en général et que M. Frigon a agi de bonne foi en tout temps. Le procureur souligne également le fait que M. Frigon avait compris du formulaire de l'Annexe 6 qu'il renonçait à concourir pour les prêts consentis pour l'avenir. Le procureur affirme que cette compréhension était raisonnable à la lumière des textes présentés.

Dans le dossier *Gauthier et Cie, Gestion de Placement inc.*<sup>47</sup>, le tribunal a élaboré une liste non exhaustive des facteurs à considérer quant à la détermination d'une pénalité administrative par le non-respect des règles de capital.

Voici les facteurs retenus dans le présent dossier :

- le maintien de la confiance des investisseurs face aux marchés financiers;
- la protection des investisseurs et le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières;
- la gravité du geste posé;
- la durée du manquement;
- l'importance des règles de capital afin d'assurer la solvabilité des firmes dans l'industrie;
- l'importance pour une firme inscrite d'aviser promptement le régulateur des modifications concernant les emprunts assujettis à une renonciation à concourir;
- la coopération de la firme;
- la dissuasion générale; et
- l'ensemble de la preuve.

Il est utile de rappeler que la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Cartaway Resources Corp. (Re)* reconnaît qu'il est raisonnable de conclure que la dissuasion générale a un rôle à jouer dans la réglementation des marchés de capitaux<sup>48</sup>. Le Bureau peut donc tenir compte de cet élément lorsqu'il se prononce dans l'intérêt public sur la sévérité d'une pénalité.

La confiance des investisseurs est tributaire d'un encadrement adéquat des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autoréglementation. La première ligne de défense des marchés financiers repose cependant sur les firmes et les professionnels agissant auprès des investisseurs. L'honorable juge Iacobucci de la Cour suprême rappelait ainsi, dans l'arrêt *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*<sup>49</sup>, l'importance de l'encadrement des personnes inscrites au sein de la structure réglementaire de l'industrie des valeurs mobilières au Canada :

« Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p.314 :

<sup>47</sup> . *Autorité des marchés financiers c. Gauthier et Cie, Gestion de Placements inc.*, 10 août 2007, Vol. 4, n° 32, BAMF, 11.

<sup>48</sup> . [2004] 1 R.C.S. 672.

<sup>49</sup> . [1994] 2 R.C.S. 557.

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Grégory & Co. v. Quebec Securities Commission*, [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[traduction] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »<sup>50</sup>

Le Bureau insiste sur l'importance des règles relatives au maintien des assises financières, afin d'assurer la solvabilité des firmes dans l'industrie. Le législateur en fait d'ailleurs une condition d'inscription à l'article 151 de la Loi. Le Tribunal souligne que des règles prudentielles élevées dans le secteur financier sont un gage de stabilité et assurent la protection des investisseurs. Les règles concernant les assises financières sont essentielles afin de maintenir la confiance des investisseurs et d'assurer leur protection et le bon fonctionnement du marché.

Le Tribunal a analysé les autres facteurs et pondéré ceux-ci en fonction des faits au dossier. Le Bureau constate notamment les facteurs aggravants suivants :

- Les manquements ont duré respectivement près de 12 mois et 9 mois;
- La personne inscrite ne s'est pas aperçue elle-même des défauts;
- L'importance des procédures d'avis et d'autorisation de l'Autorité afin de veiller à ce que les personnes inscrites remplissent toujours les conditions de leur inscription, et ce, dans le but d'assurer un encadrement efficace des marchés financiers et la protection des investisseurs et des clients;
- Le non-respect des règles relatives à la solvabilité des personnes inscrites est une contravention grave. Ces règles ne doivent pas être prises à la légère par les intervenants de l'industrie.

Il a également tenu compte des facteurs atténuants suivants :

- M. Frigon a fait preuve de collaboration avec l'Autorité et a répondu promptement aux demandes de l'Autorité visant à corriger la situation;
- Les sommes empruntées par Intégralis provenaient des avoirs personnels de M. Frigon qui, de bonne foi, avait effectué cet emprunt afin de se parer contre un fonds de roulement déficitaire et ainsi éviter de contrevenir à la réglementation;
- M. Frigon ne s'est pas octroyé de salaire afin de s'assurer que son fonds de roulement ne soit pas déficitaire;
- Intégralis est inscrite à titre de conseiller en valeurs depuis 2005 seulement;
- En 2006, Intégralis avait environ une dizaine de clients; et

<sup>50</sup> . *Id.*, par.68.

- M. Frigon a reconnu en toute bonne foi vouloir respecter la réglementation applicable.

L'ensemble de la preuve et les facteurs atténuants méritent cependant de diminuer la pénalité demandée. En outre, le Bureau note la franchise de M. Frigon lors de son témoignage, qu'il a apporté rapidement les correctifs dès qu'il en a été informé et qu'il s'agit d'erreurs commises de bonne foi au tout début du lancement de ses opérations à titre de conseiller.

## LA DÉCISION

Après avoir pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, de la preuve présentée en cours d'audience, des représentations des procureurs et après avoir soupesé les facteurs en l'espèce, le Bureau arrive à la conclusion que l'imposition de pénalités administratives est justifiée. Les règles de capital demeurent un des piliers importants de l'encadrement du système financier et de la protection du public, mais il convient en l'espèce de diminuer la pénalité administrative demandée afin de tenir compte des facteurs atténuants mentionnés précédemment.

En conséquence, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>51</sup> et de l'article 93 (10°) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>52</sup>, prononce la décision suivante :

**IL IMPOSE** à la société Gestion de patrimoine Intégralis une pénalité administrative de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$), conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour avoir fait défaut de se conformer à l'article 209 du *Règlement sur les valeurs mobilières* pour la période du 31 décembre 2006 au 25 septembre 2007;

**IL IMPOSE** à la société Gestion de patrimoine Intégralis une pénalité administrative de quatre mille dollars (4 000 \$), le tout conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour avoir fait défaut de se conformer aux articles 212 et 228 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et à l'article 159 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour la période du 30 septembre 2006 au 25 septembre 2007; et

**IL AUTORISE** l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement de ces pénalités.

Fait à Montréal, le 20 novembre 2009.

(S) Alain Gélinas  
M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président

---

<sup>51</sup> . Précitée, note 1.

<sup>52</sup> . Précitée, note 2.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Desrochers	Robert	Groupe Cloutier investissements inc.	2009-11-17
Amraoui	Samia	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-26
Atalla	Claude	Desjardins Sécurité Financière Investissements inc.	2009-11-23
Baril	Jean-François	Services d'investissement Quadrus ltée	2009-09-21
Barrette	Yves	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-11-24
Belzile	Renée	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-13
Benk	Christopher	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-18
Bessette Perras	Suzanne	BMO Investments inc.	2009-11-16
Binnie	James	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-13
Blais	Micheline	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-20
Bolduc	Jean-François	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-17
Bouchard	Serge	Placements Banque Nationale inc.	2009-10-30
Calabrese	Nancy	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-20
Chamitoff	Paul	Les Investissements Global Maxfin inc.	2009-11-23
Champagne	Line	BLC Services financiers inc.	2009-11-02
Charafeddine	Ayad	Services d'investissement TD inc.	2009-11-16
Chichoyan	Rafy	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-23
Corbeil	Josée	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-17
Covell	Benjamin	Services d'investissement TD inc.	2009-11-17
Cyr	Diane	BLC Services financiers inc.	2009-11-02
Côté	Jocelyne	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-23
Daibes	Aktam	BLC Services financiers inc.	2009-06-29
Desmarais	Lise	BLC Services financiers inc.	2009-11-02
Dextraze	Louise	Multi Courtage Capital inc.	2009-11-12
Di Stavolo	Anna	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-13
Exantus	Steves	BLC Services financiers inc.	2009-09-04
Fetni	Nabil	BLC Services financiers inc.	2009-11-06
Filion	France	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-16
Foyo	Ludovic Martial	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-12
Gagnon	Julie	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-18
Gagné	Kathia	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-18
Gagné	Frédérique	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-19
Gilbert	Huguette	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-16
Gingras	Sylvie	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Girard	Mathieu	Placements CIBC inc.	2009-11-14
Hamidouche	Leila	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-18
Harbour	Francis	Investia services financiers inc.	2009-11-23
Hunt	Doreen	Placements Scotia inc.	2009-11-11
Jean	Luc	Placements Banque Nationale inc.	2009-10-30
Kyres	Theodore	BMO Investments inc.	2009-11-16
Labonté	Jacques	CABN Placements inc.	2009-10-22
Lachance	Marco	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-13
Legault	Manon	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-13
Legault	Gary	IPC Investment Corporation	2009-11-24
Lemay	Denise	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-18
Lessard	Jean-François	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-10
Léveillé	Robert	Investia services financiers inc.	2009-11-16
Makela	Ryan	Gestion d'actifs Qtrade inc. / Qtrade Asset Management Inc.	2009-11-18
Mastracchio	Albina	BMO Investments inc.	2009-11-20
Matti	Edward	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-09
Mrzena	Diana-Brigitte	Placements Scotia inc.	2009-11-16
Mustafa	Sa'ad Musa	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-11
Ndalamba	Francis	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-17
Owen	Kevin	Les Investissements Global Maxfin inc.	2009-11-19
Poulin	Martin	Services en placements PEAK inc./Peak Investment services inc.	2009-11-18
Prendergast	Geoffrey	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-06
Ramacière	Isabelle	Services d'investissement TD inc.	2009-11-11
Ravary	Michel	Multi Courtage Capital inc.	2009-11-12
René	Normand	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-13
Rocheleau	Sébastien	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-06
Rodina	Albina	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-16
Roy	Martin	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-17
Roy	Yolaine	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-09
Sabisik	Emilie	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-19
Sacco	Rita	BLC Services financiers inc.	2009-11-02
Salvail	Jean-François	CABN Placements inc.	2009-11-19
Schonfeld	Jason	BMO Investments inc.	2009-11-13
St-Jean	Guy	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-18
Tourigny	Geneviève	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-01
Tran	Van Hung	BLC Services financiers inc.	2009-11-09
Tremblay	Jacinthe	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-23
Vann	Chantrea	Fidelity Investments Canada ULC	2009-11-20

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Vignoul	Jean-François	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-17
Wilson	Brent	BMO Investments inc.	2009-11-13
Yang	Wenqian	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-19
de Tilly-Dion	Guillaume	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-09-25
Vallée	Isabelle	Gestion Universitas inc.	2009-11-19

### Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bacon	Chantale	Fiera Capital inc.	2009-09-28
Bourassa	Louis	Fiera Capital inc.	2009-09-28
Di Battista	Bruno	Fiera Capital inc.	2009-09-28
Moffat	Robert	Fiera Capital inc.	2009-09-28
Desmeules	Charles	Fiera Capital inc.	2009-09-28
Shterev	Ognyan	Fiera Capital inc.	2009-09-28

### Cabinets de services financiers et sociétés autonomes

#### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

#### Disciplines et catégories de disciplines

1a Assurance de personnes

#### Mentions spéciales

A Restreint à l'assurance-vie

1b	Assurance contre les accidents ou la maladie	B	Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a	Assurance collective de personnes	C	Courtage spécial
2b	Régime d'assurance collective	D	Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c	Régime de rentes collectives	E	Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a	Assurance de dommages (Agent)		
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)		
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)		
4a	Assurance de dommages (Courtier)		
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)		
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)		
5a	Expertise en règlement de sinistres		
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers		
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises		
5d	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur		
5e	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers		
5f	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises		
6	Planification financière		

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
164502	Beaudin	Brigitte	4A	2009-11-19
101862	Bédard	Nathalie	1A	2009-11-24
101911	Bégin	Jacques	1A	2009-11-24
103930	Bolduc	Maryse	4B	2009-11-20

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
177964	Bonin	Manoushka	4B	2009-11-20
148601	Brault	Lucie	4A	2009-11-18
182163	Burns	Sébastien	1A	2009-11-24
180395	Cartier	Claire	3B	2009-11-24
106855	Charron	Lise	4A	2009-11-24
184058	Chevalier	Dave	1A	2009-11-24
183356	Dandurand	Robert Benoit	1B	2009-11-24
159704	Desrosiers	Julien	4A	2009-11-20
110614	Doyon	Pierre	6	2009-11-18
174041	Dupont	Josée	4B	2009-11-19
136757	Dupuis	Dany	5D	2009-11-19
143241	Gilbert	Huguette	6	2009-11-19
155742	Goulet	Ginette	4B	2009-11-18
171480	Grandmont	Serge	1B	2009-11-19
115563	Grondin	Lorraine	4A	2009-11-20
149402	Groulx	Sébastien	1A	2009-11-24
138046	Hébert Arseneau	Suzanne	5D	2009-11-24
116682	Hudson	Jean	2A	2009-11-18
117998	Lachance	Marco	6	2009-11-24
177439	Lacombe	Karine	1B	2009-11-24
118180	Ladouceur	Pierre	4A	2009-11-18
138049	Lalumière	Jean	5D	2009-11-24
100358	Lemay	France	4B	2009-11-20
170788	Lemieux	Diego	1A	2009-11-24
121460	Lessard	Jean-François	6	2009-11-19
142339	Lessard	Roger	3A	2009-11-23
124068	Moisan	Denise	1A	2009-11-20
161573	Moreau	Pierre	3B	2009-11-23
175185	Morin	Richard	1A	2009-11-24
145379	Morin	Réjeanne	3B	2009-11-18
125780	Paquette	Odette	4A	2009-11-20
183737	Pelletier	François	5A	2009-11-18
183815	Perron	Pierre-Luc	1A	2009-11-24
182414	Pilon	Éric	4B	2009-11-18
127141	Pipon	Lorraine	1A, 6	2009-11-24
157761	Polisi	Filomena	4B	2009-11-23
174094	Roy-Beaulieu	Mélanie	3B	2009-11-24
183483	Sakho	Thierno	1A	2009-11-20

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
184899	Samson	Valérie	1B	2009-11-17
173822	Schonfeld	Jason	6	2009-11-23
173116	Sigouin	Marc	5D	2009-11-24
175981	Simard	Rachel	4A	2009-11-23
180271	St-Jean	Guy	1A	2009-11-23
174262	Tessier-Dion	Nadine	1B	2009-11-19
183057	Veilleux	William	1B	2009-11-24
183491	Wave De Rivera	Fatima Del Socorro	1A	2009-11-24
181356	Yang	Wenqian	1A	2009-11-24
134824	Zotti	Frank	4A	2009-11-24

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Credential Asset Management inc.	Whitney	Shelley	2009-09-28
ING Direct Funds Limited	Kocaurek	Mark	2009-11-23
ING Direct Funds Limited	Williams	Alton	2009-11-23
IPC Investment Corporation	Legault	Gary	2009-09-28
IPC Investment Corporation	Zitzmann	Anthony	2009-09-28
Philips, Hager & North Investment Funds Ltd	Zapras	Gina	2009-11-19
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Anderson	Linda	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Beaumier	Stéphane	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Campeau	Claude	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Carswell	Patricia	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Dupuis	Ronald	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Griffin	Kelly	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Lanni	Giovanni	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Mckee	David	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Pomeroy	Matthew	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Popazzi	Robert	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Soldera	Cristina	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Taglioni	Rocco	2009-11-08
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Walker	Michelle	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Westaway	Karen	2009-11-17
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Woodman	Scott	2009-11-17

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Placements financières Sun Life (Canada) inc.	Zappitelli	Duane	2009-11-17

### Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Bonavista Asset Management Ltd	Jeffrey	Lori	2009-11-19
Bonavista Asset Management Ltd	Zapras	Gina	2009-11-19
Brandes Investment Partners & Co.	Brundage	Matthew	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Duong	Victor	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Gunyon	Christine	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Kurelek	Peter	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	McLean	Kevin	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Newburn	Timothy	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Papadopoulos	Helen	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Solakis	Nancy	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Stubbs	John	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Swales	Brian	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Turner	Dylan	2009-11-20
Brandes Investment Partners & Co.	Whitman	James	2009-11-20
Desjardins Investment Management inc.	Letarte	Renald	2009-11-16
Fiera Capital inc.	Desmeules	Charles	2009-09-28
Fiera Capital inc.	Di Battista	Bruno	2009-09-28
Gestion de capitaux Brookfield Soundvest Ltée	Adams	Michael	2009-09-28
Gestion de placements Innocap inc.	Bourassa	François	2009-09-28
Gestion de placements Schroder (Amérique du Nord)	Dobbs	Matthew	2009-11-16
Gestion de placements Schroder (Amérique du Nord)	Formisano	Robert	2009-11-16
Gestion de placements Schroder (Amérique du Nord)	Servick	Edward	2009-11-16
Gestion de placements Schroder (Amérique du Nord)	Wood	Kathleen	2009-11-16
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Couture	Donald	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Czyzowicz	Piotr	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Depatie	Serge	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Di Meo	Graziella	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Dupont	Eric	2009-11-19
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Gaudreau	Marc-André	2009-09-28



Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Koebler	Markus	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Lacombe	Nicole	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Lecavalier	Marc	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Lévesque	Richard	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Nightingale	Justin	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Pelletier	Francis	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Sincennes	Manik	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Tessier	Jean-François	2009-09-28
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Blais	Julie	2009-11-16
Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) limitée	Bosrock	Matthew	2009-11-17
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Blais	Julie	2009-11-16
Industrielle Alliance gestion de placements inc.	Pépin	Normand	2009-11-11
Legg Mason Canada inc.	Bernard	Richard	2009-09-28
Placements Montrusco Bolton inc.	Chiadmi	Ismael	2009-09-28
Placements Montrusco Bolton inc.	Lagarde	François	2009-09-28
Placements Montrusco Bolton inc.	Losier	Denis	2009-11-12
Placements Montrusco Bolton inc.	Mathieu	Jean	2009-09-28
Rival Capital Management inc.	Hall	Robert	2009-11-21

### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
500068	Cabinet d'assurance Hébert et Fils inc.	Hébert	Pierre	2009-11-24
500684	Courtier d'assurances Magella Gagné inc.	Gagné	Magella	2009-11-20
504469	R. Astbury et Associés (courtier d'assurances) inc.	Astbury	Rena	2009-11-19
505666	Promutuel les Prairies, société mutuelle d'assurance générale	Théoret	Daniel	2009-11-20

### 3.5.2 Les cessations d'activités

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500646	Jacques Bégin	Assurance de personnes	2009-11-24
501025	Nathalie Bourque	Assurance de personnes	2009-11-20
504366	Groupe Paquette courtiers d'assurances inc.	Assurance de dommages	2009-11-19
504503	Hébert, Groulx inc.	Assurance de personnes Assurance de dommages	2009-11-19
505611	Sol Zbriger	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-20
506741	Jacques Therrien	Assurance de personnes	2009-11-24
507219	Daniel Pilon	Planification financière	2009-11-24
508014	9081-8048 Québec inc.	Assurance de personnes Assurance de dommages	2009-11-19
510585	Assurances L-F Lepage inc.	Assurance de dommages	2009-11-19
512291	Sylvain Sigouin	Assurance de personnes	2009-11-24
512778	Nathalie Meilleur	Assurance de personnes	2009-11-24
513816	Fendy Chang	Assurance de personnes	2009-11-23
513843	Shiv Oberoi	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-23
513975	Jean-François Carrier	Assurance de personnes	2009-11-23

### Radiations et suspensions pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
502579	Denis Fortin	2009-PDIS-0248	Radiation	2009-10-26
510151	Gilles Milhomme	2009-PDIS-0273	Radiation	2009-11-04
512327	Anne Galarneau	2009-PDIS-0249	Radiation	2009-10-26
512778	Nathalie Meilleur	2009-PDIS-0275	Radiation	2009-11-04
512940	Arthur Zrill	2009-PDIS-0277	Suspension	2009-11-04
513244	Dominick Landry	2009-PDIS-0250	Radiation	2009-10-26
513541	Valérie Fortin	2009-PDIS-0264	Radiation	2009-10-26
513546	Alvaro Masmela	2009-PDIS-0274	Radiation	2009-11-04
513554	Marc-André Lamarche	2009-PDIS-0256	Radiation	2009-10-26
513811	Julie Berger	2009-PDIS-0283	Suspension	2009-11-04
513832	Sylvain Bériault	2009-PDIS-0276	Suspension	2009-11-04

### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsable, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
500068	Cabinet d'assurance Hébert et Fils inc.	Guillemette	Daniel	2009-11-24
500684	Courtier d'assurances Magella Gagné inc.	Gagné	Luc	2009-11-20
504469	R. Astbury et Associés (courtier d'assurances) inc.	Carruthers	J. Bryan	2009-11-19
505666	Promutuel les Prairies, société mutuelle d'assurance générale	Phaneuf	Jacinthe	2009-11-20

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
514487	Bureau d'Expert Conseil en avantages sociaux (BECAS) inc.	Louis L'Espérance	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-18
514500	Zbriger Assurances et Services financiers inc.	Sol Zbriger	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-20
514507	Vers l'indépendance financière inc.	Nathalie Bourque	Assurance de personnes	2009-11-20
514508	Services financiers JF Carrier inc.	Jean-François Carrier	Assurance de personnes	2009-11-23
514513	Services financiers Lanthier inc.	Alain Lanthier	Assurance de personnes	2009-11-24

## 3.6 AVIS D'AUDIENCES

## RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Lee Anne Caron, courtier en assurance de dommages (inactif)  Certificat n° 103020	2009-07-01(C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>e</sup> Patrick de Niverville, président</li> <li>M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages membre</li> <li>M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages, membre</li> </ul>	7 décembre 2009 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>4 chefs pour avoir fait défaut de payer à l'assureur les primes perçues pour lui (<i>article 28 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>6 chefs pour s'être approprié, pour ses fins personnelles, des sommes qui lui ont été confiées dans l'exercice de son mandat (<i>article 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>2 chefs pour avoir abusé de la bonne foi d'un autre représentant (<i>article 32 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de veiller à ce que les dirigeants et employés agissent conformément à la présente loi et à ses règlements (<i>article 85 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>);</p> <p>1 chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente (<i>article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre,</p>	Audition des représentations sur sanction

## RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					dans les plus brefs délais, à une correspondance provenant du syndic ( <i>article 34 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> );	
Benoit Mayer, expert en sinistre Certificat n° 123354 et Michel Guertin, expert en sinistre Certificat n° 115733	2009-06-01(E)   2009-06-02(E)	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>e</sup> Patrick de Niverville, président</li> <li>M. Yvon Clément, expert en sinistre, membre</li> <li>M. Jules Lapierre, expert en sinistre, membre</li> </ul>	8 décembre 2009 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p><u>Pour le dossier de M. Benoit Mayer :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p> <p><u>Pour le dossier de M. Michel Guertin :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p>	Audition des plaintes disciplinaires
M <sup>me</sup> Lise Renaud, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages Certificat	2009-10-02(C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>e</sup> Patrick de Niverville, président</li> <li>M. Maurice Soulard, C.d'A.A., courtier en assurance de</li> </ul>	10 décembre 2009 (9h30)	Cour fédérale située au Palais de justice de Québec, 300 boul. Jean-Lesage, Québec, salle 5.02B	13 chefs pour avoir fait défaut de placer les intérêts des assurés et de tout client éventuel avant les siens ou ceux de toute autre personne ou institution ( <i>article 19 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> );	Audition de la plainte disciplinaire

## RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
n° 128570		dommages, membre  • M. Denis Drouin, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages, membre				

## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Larry Davidson 109022	(CD00-0741)	François Folot, président Serge Bujold Michel Gendron	2 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires.	audition sur sanction
Claude Tardif 131966	(CD00-0734)	François Folot, président Patrick Haussmann, A.V.C. Robert Chamberland,	4 décembre 2009 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 <sup>e</sup> étage,	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition culpabilité / sanction

## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		A.V.A.		Montréal (Québec) H2Z 1W7		
Marc-André Trottier 133307	(CD00-0678)	François Folot, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Robert Archambault, A.V.A.	7 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.  Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction
Carole Morinville 124540	(CD00-0724)	Janine Kean, président Louis L'Espérance, A.V.C. Gaétan Magny	8 décembre 2009 à 9h30 9 décembre 2009 à 9h30 10 décembre 2009 à 9h30 11 décembre 2009 à 9h30 14 décembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.  Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements.  Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.  Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.  Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur culpabilité
Jean François Gervais	(CD00-0766)	François Folot, président Ginette Racine,	8 décembre 2009 à 9h30 9 décembre	Commission des lésions professionnelles	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme	audition sur culpabilité

## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
157576		A.V.C. Denise Tétrault, A.V.C.	2009 à 9h30 10 décembre 2009 à 9h30 15 décembre 2009 à 9h00 16 décembre 2009 à 9h30 17 décembre 2009 à 9h30	500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	agent souscripteur.  Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme.  Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements.  Conflits d'intérêts.  Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Carolle Ferland 133203	(CD00-0754)	Sylvain Généreux, président Jacques Denis, A.V.A. Guy Julien, A.V.C.	16 décembre 2009 à 9h30 17 décembre 2009 à 9h30	Hôtel Universel à Alma	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité



### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

#### 3.7.1 Autorité

Décision n° 2009-PDIS-0248

**DENIS FORTIN**  
[...]  
Inscription n° 502 579

---

#### Décision

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Denis Fortin détenait un certificat portant le n° 112 608, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes et dans la catégorie de discipline des régimes d'assurance collective, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Denis Fortin détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 502 579;

CONSIDÉRANT que Denis Fortin n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes;

CONSIDÉRANT que Denis Fortin a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 mai 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Denis Fortin;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Denis Fortin dans les disciplines de :

- assurance de personnes;
- assurance collective de personnes.

**Et, par conséquent, que Denis Fortin :**

**Cesse** d'exercer ses activités

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 26 octobre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
 Directeur des pratiques de distribution

**Décision n° 2009-PDIS-0249**

**ANNE GALARNEAU**  
 [...]
   
 Inscription n° 512 327

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Anne Galarneau détenait un certificat portant le n° 168 453, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Anne Galarneau détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 512 327;

CONSIDÉRANT que Anne Galarneau n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Anne Galarneau a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 mai 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Anne Galarneau;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Anne Galarneau dans la discipline de :

- assurance de personnes.

**Et, par conséquent, que Anne Galarneau :**

**Cesse** d'exercer ses activités

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 26 octobre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
 Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0250

**DOMINICK LANDRY**

[...]

Inscription n° 513 244

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Dominick Landry détenait un certificat portant le n° 171 179, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Dominick Landry détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 244;

CONSIDÉRANT que Dominick Landry n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Dominick Landry a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 7 juillet 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Dominick Landry;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Dominick Landry dans la discipline de :

- assurance de personnes;

**Et, par conséquent, que Dominick Landry :**

**Cesse** d'exercer ses activités

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 26 octobre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0256

**MARC-ANDRÉ LAMARCHE**

[...]

Inscription n° 513 554

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Marc-André Lamarche détenait un certificat portant le n° 177 823, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Marc-André Lamarche détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 554;

CONSIDÉRANT que Marc-André Lamarche n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Marc-André Lamarche a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 7 juillet 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Marc-André Lamarche;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Marc-André Lamarche dans la discipline de :

- assurance de personnes;

**Et, par conséquent, que Marc-André Lamarche :**

**Cesse** d'exercer ses activités

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 26 octobre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0264

**VALÉRIE FORTIN**  
[...]  
Inscription n° 513 541

---

**Décision**  
**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Valérie Fortin détenait un certificat portant le n° 176 833, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Valérie Fortin détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 541;

CONSIDÉRANT que Valérie Fortin n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Valérie Fortin a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 mai 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Valérie Fortin;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Valérie Fortin dans la discipline de :

- assurance de personnes;

**Et, par conséquent, que Valérie Fortin :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 26 octobre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0273

**GILLES MILHOMME**

[...]

Inscription n° 510 151

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Gilles Milhomme détenait un certificat portant le n° 123 929, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Gilles Milhomme détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 510 151;

CONSIDÉRANT que Gilles Milhomme n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Gilles Milhomme a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 8 septembre 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Gilles Milhomme;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Gilles Milhomme dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**Et, par conséquent, que Gilles Milhomme :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0275

**NATHALIE MEILLEUR**

[...]

Inscription n° 512 778

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Nathalie Meilleur détenait un certificat portant le n° 123 538, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Nathalie Meilleur détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 512 778;

CONSIDÉRANT que Nathalie Meilleur n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Nathalie Meilleur a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 8 septembre 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Nathalie Meilleur;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Nathalie Meilleur dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**Et, par conséquent, que Nathalie Meilleur :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

Décision n° 2009-PDIS-0274

**ALVARO MASMELA**

[...]

Inscription n° 513 546

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Alvaro Masmela détenait un certificat portant le n° 175 280, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues par l'article 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Alvaro Masmela détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 546;

CONSIDÉRANT que Alvaro Masmela n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Alvaro Masmela a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'avoir un représentant certifié à son inscription de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 8 septembre 2009 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Alvaro Masmela;

CONSIDÉRANT les articles 115, 117 et 146 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Alvaro Masmela dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**Et, par conséquent, que Alvaro Masmela :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution



**DÉCISION N° 2009-PDIS-0283****JULIE BERGER**

[...]

Inscription n° 513 811

**Décision****(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)****LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Julie Berger détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le numéro 513 811, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, elle est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Julie Berger n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 4 septembre 2009.
3. Le 30 juillet 2009, un agent du Service de la conformité a envoyé à Julie Berger, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 4 septembre 2009 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 6 octobre 2009, un agent du Service de la conformité a envoyé à Julie Berger, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 21 octobre 2009.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Julie Berger.

**LA DÉCISION****CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi.

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales

au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Julie Berger dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Julie Berger :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « Demande de retrait de l'inscription » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca).**

**DÉCISION N° 2009-PDIS-0277**

**ARTHUR ZRILL**  
[...]  
Inscription n° 512 940

---

**Décision**

**(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

#### **LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Arthur Zrill détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le numéro 512 940, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Arthur Zrill n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

3. Le 3 juillet 2009, un agent du Service de la conformité a envoyé à Arthur Zrill, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 6 octobre 2009, un agent du Service de la conformité a envoyé à Arthur Zrill, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 21 octobre 2009.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Arthur Zrill.

## LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi.

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Arthur Zrill dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Arthur Zrill :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
 Directeur des pratiques de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca).**

DÉCISION N° 2009-PDIS-0276

**SYLVAIN BÉRIault**  
 [...]
   
 Inscription n° 513 832

---

**Décision**

**(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

**LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Sylvain Bériault détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le numéro 513 832, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 28 septembre 2009.
3. Sylvain Bériault n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 28 septembre 2009.
4. Le 6 octobre 2009, un agent du Service de la conformité a envoyé à Sylvain Bériault, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 21 octobre 2009.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Sylvain Bériault.

**LA DÉCISION**

**CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi.

Malgré les articles 115, 117, 119, 121, 122 et 124, l'Autorité suspend ou, en cas de récidive, peut radier l'inscription d'un représentant autonome qui cesse de maintenir cette assurance ou qui fait défaut d'acquitter la prime fixée. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la

suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Sylvain Bériault dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Sylvain Bériault :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 4 novembre 2009.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des pratiques de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca).**



### 3.7.2 BDRVM

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

#### 3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

#### 3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

**COMITÉ DE DISCIPLINE  
CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2009-07-01(C)

DATE : 17 novembre 2009

---

LE COMITÉ : M <sup>e</sup> Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages	Membre
M. Luc Bellefeuille, C. d'A.A., courtier en assurance de dommages	Membre

---

**CAROLE CHAUVIN**, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante  
c.

**LEE ANNE CARON**, courtier en assurance de dommages inactif et sans mode d'exercice

Partie intimée

---

**DÉCISION SUR CULPABILITÉ**

---

[1] Le 4 novembre 2009, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages procédait à l'audition sur culpabilité de la plainte disciplinaire n° 2009-07-01(C);

[2] La plainte reproche à l'intimée plusieurs infractions, soit :

- 6 chefs pour avoir fait défaut de remettre des primes à divers assureurs (chefs 1, 3, 5, 7, 9 et 11);
- 6 chefs pour s'être appropriée des primes, sans droit ou à des fins autres que celles prévues à l'origine (chefs 2, 4, 6, 8, 10 et 12);

2009-07-01 (C)

PAGE : 2

- 2 chefs pour avoir fait défaut d'agir avec professionnalisme et pour avoir été négligente (chefs 13 et 14);
- 1 chef pour avoir fait défaut de répondre à diverses lettres en provenance du bureau du syndic, faisant ainsi entrave au travail du syndic (chef 15);

[3] Malgré une signification par la voie des journaux (pièce P-14), l'intimée était absente à la date fixée pour l'audition et, en conséquence, la syndic fut autorisée à procéder par défaut conformément au 2<sup>ième</sup> alinéa de l'article 144 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26);

#### I. Les faits

[4] Le 1<sup>er</sup> mai 2009, le bureau du syndic déclenchait une enquête sur les agissements de l'intimée suite à une plainte de l'A.M.F. (page 1 de P-2);

[5] Le 15 mai 2009, l'intimée faisait cession de ses biens (P-1 (c));

[6] Le 7 juillet 2009, une demande de radiation provisoire était déposée contre l'intimée;

[7] Le 29 juillet 2009, l'Autorité des marchés financiers suspendait l'inscription de l'intimée en vertu de l'article 218 de la L.D.P.S.F.;

[8] Le 30 juillet 2009, le Comité de discipline tenait une audition sur la requête en radiation provisoire mais fut dans l'obligation de constater l'absence de signification à l'intimée (décision du 8 septembre 2009);

[9] Le 15 septembre 2009, un avis était publié dans le journal « The Gazette » (P-14) informant l'intimée de la tenue d'une audition sur culpabilité<sup>1</sup> prévue pour le 4 novembre 2009;

[10] Le 4 novembre 2009, le procureur de la syndic fit entendre, lors de l'audition sur culpabilité, deux témoins au soutien des chefs d'accusation;

[11] Au cours de leur témoignage, les pièces suivantes furent déposées :

**PIÈCE P-1A:** Attestation concernant madame Lee Anne Caron;

**PIÈCE P-1B:** Attestation concernant le cabinet P.A. Caron Courtier d'assurances inc.;

**PIÈCES P-2 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et la direction générale du contrôle des marchés de l'Autorité des marchés financiers, entre 1<sup>er</sup> et le 4 mai 2009;

**PIÈCE P-3 :** *En liasse*, échange de correspondances et résumé d'une conversation téléphonique entre le bureau du syndic de la

<sup>1</sup> Par analogie, voir l'affaire *Rioux c. Martel* 2009 QCCA 2015 (CanLii)

2009-07-01 (C)

PAGE : 3

Chambre de l'assurance de dommages et madame Lee Anne Caron, entre le 13 mai et le 22 juin 2009;

**PIÈCE P-4 :** *En liasse*, échange de correspondances et résumé de conversations téléphoniques entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et le bureau du syndic de faillite du cabinet P.A. Caron Courtier d'assurances inc., entre le 11 mai et le 19 juin 2009, et confirmation du Bureau du surintendant des faillites Canada;

**PIÈCE P-5 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et madame Phyllis Dyker, entre le 19 mai et le 3 juin 2009;

**PIÈCE P-6 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et monsieur Bernard Provost du Groupe DPJL inc, acquéreur de la liste de clients du cabinet P.A. Caron Courtier d'assurances inc., entre le 15 mai et le 10 juin 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-7 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et l'assureur Chubb du Canada compagnie d'assurance, entre le 15 mai 2009 et le 20 mai 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-8 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et l'assureur Intact compagnie d'assurance (ING), entre le 15 mai 2009 et le 26 mai 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-9 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et l'assureur Pafco compagnie d'assurance, entre le 19 mai et le 5 juin 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-10 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et l'assureur Zurich compagnie d'assurance, entre le 19 mai et le 10 juin 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-11 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et monsieur Bruno Simard du Groupe 3PCS, entre le 15 mai 2009 et le 25 mai 2009, et documents qui l'accompagnent;

**PIÈCE P-12 :** *En liasse*, échange de correspondances entre le bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et Service de Gestion TSW inc., entre le 15 mai et le 26 mai 2009, et documents qui l'accompagnent;

2009-07-01 (C)

PAGE : 4

**PIÈCE P-13** : *En liasse*, états bancaires, chèques, factures, relevés de carte de crédit, classés par mois, du mois de janvier 2008 au mois de janvier 2009 inclusivement; et

- livret de dépôts;
- documents de conciliation bancaire pour l'année 2008.

**PIÈCE P-14** : preuve de signification par avis dans le journal « The Gazette »;

**PIÈCE P-15** : Tableau établissant le déficit net à 133 069,58\$.

[12] Cette preuve non contredite, vu l'absence de l'intimée, a permis d'établir que l'intimée :

- a fait défaut de remettre des primes à divers assureurs (chefs 1, 3, 5, 7,9 et 11);
- s'est approprié sans droit des primes d'assurance (chefs 2, 4, 8,10 et 12);
- a fait preuve de négligence dans la gestion de son bureau (chef 13) et de ses comptes bancaires (chef 14);
- a fait entrave au travail du syndic en faisant défaut de répondre à ses lettres (chef 15).

[13] Une analyse plus détaillée de cette preuve permet de conclure, hors de tout doute raisonnable, à la culpabilité de l'intimée sur tous les chefs d'accusation de la plainte.

## **II. Motifs et dispositifs**

### **2.1 Chefs n<sup>os</sup> 1 à 12**

[14] Suivant le témoignage de la syndic et, plus particulièrement celui de M<sup>me</sup> Paquin, administratrice du dossier de faillite de l'intimée, il appert que l'intimée utilisait les primes déposées dans son compte séparé pour renflouer son cabinet lequel opérait de façon déficitaire depuis plus d'une année;

[15] La situation financière de l'intimée et de son cabinet ayant été grandement affectée par le dépôt d'une poursuite de 20 millions de dollars au début de janvier 2008 par Atlas Copco Canada Ltd. contre le cabinet (pages 59 et suivantes de P-2);

[16] Suivant le rapport du syndic de faillite (page 36 de P-4), le dépôt de cette poursuite judiciaire entraîna la perte d'une clientèle, représentant 40% du chiffre d'affaires du cabinet;

[17] Ainsi, en raison d'un manque flagrant de liquidité, il était devenu pratique courante pour l'intimée de transférer les sommes détenues dans le compte en fidéicommiss pour acquitter les frais d'opération du cabinet (page 37 de P-4);

2009-07-01 (C)

PAGE : 5

[18] Suivant un tableau produit par M<sup>me</sup> Paquin (pièce P-15), le déficit net s'établissait à 133 069,58 \$;

[19] Il est à noter que les montants dus à chacun des assureurs ont été établis par le dépôt des pièces P-7 (Chubb), P-8 (Intact), P-9 (Pafco), P-10 (Zurich), P-11 (Groupe 3PCS) et P-12 (Gestion TSW);

[20] Enfin, l'analyse de la comptabilité (P-13) de l'intimée a permis au syndic de faillite d'établir les transferts illégaux entre le compte en fidéicomis et le compte opérations;

[21] M<sup>me</sup> Caron a même admis candidement au syndic de faillite que ces transferts illégaux étaient devenus pratique courante (page 37 de P-4);

[22] En conséquence, la preuve démontre clairement que l'intimée :

- a fait défaut de remettre aux assureurs les primes qui leur étaient dues (chefs 1, 3, 5, 7, 9 et 11);
- s'est appropriée ces sommes d'argent sans droit et à des fins personnelles afin de renflouer les finances de son cabinet (chefs 2, 4, 6, 8, 10 et 12);

[23] Pour ces motifs, le Comité déclare l'intimée coupable des chefs 1 à 12 de la plainte;

## 2.2 Chefs n<sup>os</sup> 13 et 14

[24] Les chefs 13 et 14 reprochent à l'intimée d'avoir fait preuve de négligence dans la gestion de son cabinet (chef 13) et dans la gestion de son compte en fidéicomis et de son compte d'opération (chef 14);

[25] Concernant la gestion pour le moins irrégulière des comptes bancaires de l'intimée, la preuve a clairement établi le manque de scrupule de l'intimée laquelle pigeait allégrement dans son compte en fidéicomis pour renflouer les opérations de son cabinet;

[26] À cet égard, il sied de reproduire un extrait du rapport du syndic de faillite (P-4) lequel écrit :

*« Solde du fidéicomis de la débitrice : au moment de l'enregistrement de l'avis d'intention, **Mme Caron nous a informés qu'il était devenu pratique courante, en raison du manque de liquidités pour les opérations de P.A. Caron, de transférer les sommes détenues dans le compte où était déposé le montant des primes à remettre aux assureurs pour acquitter les frais d'opération de la société.** Tant que la société était en opération, les assureurs étaient éventuellement payés bien que le compte était en déficit, mais au moment d'enregistrer l'avis d'intention, **le compte présentait un déficit de 133 069,58\$.** Lors de notre nomination, nous nous sommes assurés que P.A. Caron mette fin à cette pratique immédiatement. ».* (p.37 de P-4)

2009-07-01 (C)

PAGE : 6

[27] Cette preuve (P-4) jointe aux autres (P-7 à P-12) de même que le témoignage de M<sup>me</sup> Paquin démontrent clairement la culpabilité de l'intimée à l'égard du chef n° 14;

[28] Quant au reproche formulé contre l'intimée dans le chef n°13, soit d'avoir abandonné, à toute fin pratique, son cabinet à une personne non certifiée, la preuve est également claire à ce sujet;

[29] Il appert de la pièce P-5 et du témoignage de la syndic :

- que M<sup>me</sup> Dyker était la seule employée en charge durant les absences fréquentes de l'intimée;
- que M<sup>me</sup> Dyker n'était certifiée que pour l'assurance de dommages des particuliers et qu'elle n'avait donc pas la compétence légale ni les connaissances nécessaires pour s'occuper de la clientèle commerciale du cabinet;

[30] En conséquence, l'intimée sera également reconnue coupable du chef n° 13;

### **2.3 Chef n° 15**

[31] Le chef n° 15 reproche à l'intimée d'avoir fait défaut de répondre à diverses correspondances en provenance du bureau du syndic, faisant ainsi entrave au travail de la syndic;

[32] Le témoignage de M<sup>me</sup> Chauvin, de même que la pièce P-3 et, plus particulièrement, les pages 29, 30, 57, 60 et 62 de P-3 démontrent que l'intimée, malgré plusieurs rappels, s'est constamment refusée de répondre aux demandes de la syndic;

[33] L'intimée a même prétendu ne pas avoir reçu la version anglaise d'une lettre (page 60 de P-3) malgré la confirmation de sa réception par Poste-Canada (page 57 de P-3);

[34] Devant cette preuve non contredite, le Comité n'a d'autre choix que de déclarer l'intimée coupable du chef n° 15;

### **III. Conclusions**

[35] Pour l'ensemble de ces motifs, le Comité de discipline déclarera l'intimée coupable de tous les chefs d'accusation de la plainte;

[36] De plus, suite à une demande du procureur de la syndic, la présente décision sur culpabilité ainsi que l'avis pour l'audition sur sanction pourront être signifiés à l'intimée par la voie des journaux (art. 138 C.p.c.) vu que M<sup>me</sup> Caron n'a ni domicile, ni résidence connue au Québec, celle-ci étant déménagée en Californie sans laisser d'adresse.

2009-07-01 (C)

PAGE : 7

**PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :****DÉCLARE** l'intimée coupable des chefs n<sup>os</sup> 1 à 15 de la plainte n<sup>o</sup> 2009-07-01(C);**AUTORISE** la secrétaire du comité de discipline à signifier par la voie des journaux la présente décision sur culpabilité ainsi que l'avis pour l'audition sur sanction par un avis publié dans le journal « The Gazette »;**LE TOUT**, frais à suivre.

---

M<sup>e</sup> Patrick de Niverville, avocat  
Président du Comité de discipline

---

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.,  
courtier en assurance de dommages  
Membre du Comité de discipline

---

M. Luc Bellefeuille, C. d'A.A.,  
courtier en assurance de dommages  
Membre du Comité de discipline

M<sup>e</sup> Claude G. Leduc  
Procureur de la partie plaignante

M<sup>me</sup> Lee Anne Caron  
Absente et non représentée

Date d'audience : 4 novembre 2009





#### AVIS DE RADIATION PROVISOIRE

**AVIS** est par les présentes donné que **M. Pierre Fecteau** (numéro de certificat 112070), ayant exercé sa profession de courtier en assurance de dommages dans la ville de Saint-Lambert, fait l'objet d'une plainte devant le comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages lui reprochant les infractions résumées comme suit :

Chef n° 1 : *Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2007 et le 31 décembre 2008, a agi à l'encontre de l'honneur et la dignité de la profession de courtier en assurance de dommages en permettant, en toute connaissance de cause, que des certificats de garantie de remplacement soient émis par plusieurs concessionnaires automobiles auprès de leurs clients, pour des périodes de garantie de plus de 36 mois alors qu'ils n'étaient pas informés que seulement les 36 premiers mois étaient assurés, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment l'article 16 de la loi et les articles 37, 37(5) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages.*

Chef n° 2 : *Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2007 et environ le mois de mai 2009, a volontairement fait défaut de rendre compte à ses distributeurs et incidemment aux concessionnaires automobiles, que les certificats de garantie de remplacement vendus par ces derniers n'étaient plus assurés par Travelers, laissant ainsi ces derniers dans l'ignorance de ce fait, faisant défaut de placer les intérêts des assurés et ceux de tout client avant les siens ou ceux de Hampstead Cameron inc. ou de Corporation financière Primelink, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment l'article 16 de la loi et les articles 19, 37(4), 37(5) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages.*

Chef n° 3 : *Entre le ou vers le mois de mars 2008 et le ou vers le mois d'octobre 2008, a effectué des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur des concessionnaires automobiles en émettant et signant des polices d'assurance de responsabilité contractuelle à l'effet que l'assureur Travelers assurait les certificats de garantie de remplacement émis par ces concessionnaires automobiles auprès de leurs clients, alors que tel n'était pas le cas, le contrat le liant à Travelers étant expiré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, usant ainsi de procédés déloyaux, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment l'article 16 de la loi et les*

articles 15, 27, 37(5) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages.

Chef n° 4 : Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le mois de mai 2009, a agi à l'encontre de l'honneur et la dignité de la profession de courtier en assurance de dommages en permettant, en toute connaissance de cause, que des certificats de garantie de remplacement soient émis par plusieurs concessionnaires automobiles auprès de leurs clients, alors qu'ils n'étaient pas informés qu'aucun assureur était au risque, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment l'article 16 de la loi et les articles 37, 37(5) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages.

Le 11 novembre 2009, le comité de discipline a **ordonné la radiation provisoire du certificat de M. Pierre Fecteau** jusqu'à la signification de la décision du comité de discipline rejetant la plainte portée contre lui ou lui imposant une sanction.

La décision du comité de discipline est exécutoire dès sa signification à l'intimé. La radiation du certificat en assurance de dommages de **M. Pierre Fecteau** prenait donc effet à compter du **11 novembre 2009**.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 133 du *Code des professions*.

Véronique Smith  
Secrétaire du comité de discipline  
Chambre de l'assurance de dommages

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistre.

Pour ce faire, elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie des 14 000 agents et courtiers en assurance de dommages ainsi que des experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique des professionnels œuvrant dans ces domaines.

### 3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

### 3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

## 3.8 AUTRES DÉCISIONS

### 3.8.1 Dispenses

#### Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

#### Erratum

#### Services d'investissement Férique

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.7.1 du bulletin du 21 mars 2008 (Vol. 5, n° 11). La dispense aurait dû paraître comme suit :

Une dispense a été accordée à Services d'investissement Férique de l'obligation, en vertu de l'article 2 du *Règlement sur le compte en fidéicommiss et les assises financières du cabinet en valeurs mobilières* (le « Règlement »), d'établir et de maintenir un compte en fidéicommiss pour le dépôt de somme d'argent reçue d'autrui.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

1. la société s'assure que tous les chèques et instruments financiers des clients sont libellés au nom de l'organisme de placement collectif conformément à la convention signée par le client ou au nom du fiduciaire des Fonds Férique;
2. dès la réception de toute somme d'argent provenant de clients pour la souscription de titres d'un organisme de placement collectif, la société devra se conformer à l'article 2 du Règlement et aviser l'Autorité sans délai.

Le 27 novembre 2009.

### 3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

### **3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés**

#### **Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)**

##### **Richardson Partners Financial Ltd.**

Approbation de la réduction d'un emprunt de 35 770 486.29 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Richardson Partners Financial Holdings Limited en faveur de Richardson Partners Financial Ltd. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Richardson Partners Financial Holdings Limited renonce à concourir est de 0 \$.

### **3.8.4 Autres**

Aucune information.

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
  - 4.6 Autres décisions
-

#### 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.



### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

## 4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **Zurich Compagnie d'Assurances (autre nom utilisé par Zurich Insurance Company)**

Avis de modification de permis

*Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 16 novembre 2009, le permis d'assureur de Zurich Compagnie d'Assurances (autre nom utilisé par Zurich Insurance Company) afin de changer son nom pour celui de Zurich Compagnie d'Assurances SA (autre nom utilisé par Zurich Insurance Company Ltd). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurances suivantes :

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - Assurance automobile                     | - Assurance crédit                 |
| - Assurance aviation                       | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance de biens                       | - Assurance grêle                  |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance contre l'incendie      |
| - Assurance cautionnement                  | - Assurance de responsabilité      |
|  | - Assurance maritime               |

Le représentant principal au Québec est monsieur Robert Charbonneau de la firme Borden Ladner Gervais LLP, dont l'établissement d'affaires est situé 1000, rue de la Gauchetière Ouest - Bureau 900, Montréal (Québec) H3B 5H4.

Le siège de l'assureur est situé au Mythenquai 2, Zurich, Suisse, 8022.

Fait le 16 novembre 2009

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés des valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Régime de l'autorité principale
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### **Avis 45-304 du personnel des ACVM : Dispenses locales relatives au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription et au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription**

Le 28 septembre 2009, les membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont mis en vigueur une version révisée du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 ») ainsi que divers règlements de modifications corrélatives de certains règlements d'application pancanadienne et locale. À la même date, les ACVM ont mis en vigueur le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* (le « Règlement 31-103 »). Les dispenses d'inscription prévues dans le Règlement 45-106 demeureront valides durant une période de transition se terminant le 27 mars 2010.

Bien que le Règlement 45-106 et le Règlement 31-103 regroupent et harmonisent la plupart des dispenses de prospectus et d'inscription permises par le droit des valeurs mobilières au Canada, il demeure quelques dispenses locales dans chaque territoire.

Le présent avis énumère les dispenses de prospectus et d'inscription d'application strictement locale qui ne sont pas prévues par le Règlement 45-106 et le Règlement 31-103. Ces dispenses sont présentées par territoire dans la liste en annexe. Bien que l'objet du présent avis soit de répertorier l'ensemble des dispenses restantes par territoire, les personnes bénéficiant d'une dispense locale sont invitées à se reporter à la législation en valeurs mobilières du territoire intéressé. Pour les territoires absents de la liste, on consultera la législation en valeurs mobilières du territoire concerné pour connaître les éventuelles dispenses locales.

La liste en annexe est à jour au 27 novembre 2009. Les ACVM la mettront à jour régulièrement. Les émetteurs et leurs conseillers juridiques sont toutefois priés de vérifier la situation courante de chaque dispense locale.

#### **Questions**

Pour toute question sur les dispenses locales énumérées en annexe, prière de s'adresser aux personnes suivantes, selon le territoire intéressé :

#### **Québec**

Sylvie Lalonde (Règlement 45-106)  
 Chef du Service de la réglementation  
 Autorité des marchés financiers  
 514-395-0337, poste 4461  
[sylvie.lalonde@lautorite.qc.ca](mailto:sylvie.lalonde@lautorite.qc.ca)

Rosetta Gagliardi (Règlement 45-102)  
 Conseillère en réglementation  
 Autorité des marchés financiers  
 514-395-0337, poste 4462  
[rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca](mailto:rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca)

Isabelle Pelletier (Règlement 31-103)  
 Avocate  
 Autorité des marchés financiers  
 514-395-0337, poste 2566  
[isabelle.pelletier@lautorite.qc.ca](mailto:isabelle.pelletier@lautorite.qc.ca)

**Colombie-Britannique**

Gordon Smith  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
British Columbia Securities Commission  
604-899-6656  
[gsmith@bcsc.bc.ca](mailto:gsmith@bcsc.bc.ca)

George Hungerford  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
British Columbia Securities Commission  
604-899-6690  
[ghungerford@bcsc.bc.ca](mailto:ghungerford@bcsc.bc.ca)

**Alberta**

Taryn Montgomery  
Legal Counsel  
Alberta Securities Commission  
403-297-4968  
[Taryn.Montgomery@asc.ca](mailto:Taryn.Montgomery@asc.ca)

Tracy Clark  
Legal Counsel  
Alberta Securities Commission  
403-355-4424  
[Tracy.Clark@asc.ca](mailto:Tracy.Clark@asc.ca)

**Saskatchewan**

Dean Murrison  
Deputy Director, Legal/Registration  
Securities Division  
Saskatchewan Financial Services Commission  
306-787-5879  
[Dean.Murrison@gov.sk.ca](mailto:Dean.Murrison@gov.sk.ca)

**Manitoba**

Chris Besko  
Conseiller juridique – Directeur adjoint  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
204-945-2561  
[cbesko@gov.mb.ca](mailto:cbesko@gov.mb.ca)

**Ontario**

Jo-Anne Matear  
Directrice adjointe, Direction du Financement des  
Sociétés  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416-593-2323  
[jmatear@osc.gov.on.ca](mailto:jmatear@osc.gov.on.ca)

Jason Koskela  
Conseiller juridique, Direction du Financement des  
Sociétés  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416-595-8922  
[jkoskela@osc.gov.on.ca](mailto:jkoskela@osc.gov.on.ca)

Robert F. Kohl (Règlement 31-103)  
Conseiller juridique principal  
Direction de la Réglementation des Personnes et  
Compagnies Inscrites  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416-593-8233  
[rkohl@osc.gov.on.ca](mailto:rkohl@osc.gov.on.ca)

***Nouvelle-Écosse***

Shirley Lee  
Director, Policy and Market Regulation  
Nova Scotia Securities Commission  
902-424-5441  
[leesp@gov.ns.ca](mailto:leesp@gov.ns.ca)

***Nouveau-Brunswick***

Susan Powell  
Conseillère juridique principale  
Direction des affaires réglementaires  
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-  
Brunswick  
506-643-7697  
[susan.powell@nbsc-cvmnb.ca](mailto:susan.powell@nbsc-cvmnb.ca)

***Île-du-Prince-Édouard***

Steve Dowling  
Superintendent of Securities  
Île-du-Prince-Édouard  
902-368-4551  
[sddowling@gov.pe.ca](mailto:sddowling@gov.pe.ca)

***Terre-Neuve-et-Labrador***

Don Boyles  
Program & Policy Development  
Securities Commission of Newfoundland and  
Labrador  
Government of Newfoundland & Labrador  
709-729-4501  
[dboyles@gov.nl.ca](mailto:dboyles@gov.nl.ca)

***Yukon***

Fred Pretorius  
Director, Corporate Affairs (C-6)  
Ministère des Services aux collectivités  
Gouvernement du Yukon  
867-667-5225  
[Fred.Pretorius@gov.yk.ca](mailto:Fred.Pretorius@gov.yk.ca)

**Territoires du Nord-Ouest**

Donn MacDougall  
Deputy Superintendent, Legal & Enforcement  
Office of the Superintendent of Securities  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
PO Box 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9  
Tél. : 867-920-8984  
Télec. : 867-873-0243  
Courriel : [donald\\_macdougall@gov.nt.ca](mailto:donald_macdougall@gov.nt.ca)

**Nunavut**

Louis Arki, Directeur, Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice, gouvernement du Nunavut  
867-975-6587  
[larki@gov.nu.ca](mailto:larki@gov.nu.ca)

**Le 27 novembre 2009**

**Annexe**

**Dispenses locales – Alberta**

***Rules de l'Alberta Securities Commission***

Article 127.03 (Prospectus exemption for cooperatives and corporations under the Rural Utilities Act)

Article 127.04 (Transitional: exemption of trades)

ASC Rule 45-502 *Trade with RESP*

ASC Rule 72-501 *Distributions to Purchasers Outside Alberta*

ASC Rule 91-504 *Strip Bonds*

***Blanket Orders***

ASC Blanket Order 87/03/26 Certain Interests in Government Securities

ASC Blanket Order 90/02/22 Trades of Government Warrants

ASC Blanket Order 2005/10/21 Registration and Prospectus Exemption for Certain Capital Accumulation Plans

ASC Blanket Order 91-503 Over-the-Counter Derivatives Transactions and Commodity Contracts



**Dispenses locales – Colombie-Britannique****Commission Rules**

BC Instrument 45-501 *Mortgages*

**Blanket Orders**

BC Instrument 32-503 *Registration Exemption for Approved Persons of the Mutual Funds Dealers Association of Canada*

BC Instrument 33-517 *Registration and Prospectus Exemption for Persons Registered under the Mortgage Brokers Act*

BC Instrument 45-504 *Trades to trust companies, insurers, and portfolio managers outside British Columbia*

BC Instrument 45-512 *Real Estate Securities*

BC Instrument 45-514 *The Employee Investment Act*

BC Instrument 45-524 *Registration and Prospectus Exemption for Certain Capital Accumulation Plans*

BC Instrument 45-528 *Trades under a realization on collateral given for a debt*

BC Instrument 45-529 *Bonus or finders fee*

BC Instrument 45-530 *Exemptions for securities issued by a cooperative association*

BC Instrument 45-531 *Exemptions for shares or deposits of a credit union*

BC Instrument 72-502 *Trades in Securities of U.S. Registered Issuers*

BC Instrument 72-503 *Distribution of Securities outside British Columbia*

BC Instrument 72-504 *Distribution of Eurobonds*

BC Instrument 81-504 *Transactions Between Mutual Funds and Responsible Persons Relating to Certain Debt Securities, Mortgages and Equity Securities*

BC Instrument 91-501 *Over-The-Counter Derivatives*

BC Instrument 91-502 *Short Term Foreign Exchange Transactions*

BC Instrument 91-503 *Contracts Providing for Physical Delivery of Commodities*

BC Instrument 91-504 *Government Strip Bonds*

BC Instrument 91-505 *Prospectus exemption for put and call options*

## Dispenses locales – Île-du-Prince-Édouard

### Rules

Local Rule 45-501 - *Exempt Distributions - Co-operative Associations*

Local Rule 45-502 - *Exempt Distributions - Credit Unions*

Local Rule 45-507 - *Exempt Distributions - Self-Directed Registered Education Savings Plans*

## Dispenses locales – Manitoba

### Loi sur les valeurs mobilières

Sous-paragraphe *c* du paragraphe 1 de l'article 19 et sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 58 – Acheteurs exemptés

Sous-paragraphe *g* du paragraphe 2 de l'article 19 et sous-paragraphe *a* du paragraphe 3 de l'article 58 – Valeurs mobilières auxquelles la *Loi sur les coopératives* s'applique

Sous-paragraphe *h* du paragraphe 2 de l'article 19 et sous-paragraphe *a* du paragraphe 3 de l'article 58 – Valeurs mobilières auxquelles la *Loi sur les caisses populaires et les credit unions* s'applique

### Règlement sur les valeurs mobilières

Paragraphe *a* et *b* de l'article 91 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (Règl. du Man. 491/88R)

### Décisions générales

Local Policy 3.17 – Strip Bonds

## Dispenses locales – Nouveau-Brunswick

### Règles

Règle locale 45-501, *Exemptions relatives au prospectus et à l'inscription*

Règle locale 45-802 mettant en application la Norme canadienne 45-106 sur les exemptions relatives aux prospectus et à l'inscription

Règle locale 81-502, *Exemption de l'exigence d'inscription et de prospectus à l'égard de certains régimes de capitalisation*

Règle locale 91-501, *Instruments dérivés*

## Dispenses locales – Nouvelle-Écosse

### **Securities Act**

Sous-paragraphes *ama* et *amb* du paragraphe 1 de l'article 41 (Registration exemption for securities of a cooperative)

Sous-paragraphe *i* du paragraphe 2 de l'article 41 (Registration exemption for shares of a credit union within the meaning of the *Credit Union Act*)

Sous-paragraphe *ah* du paragraphe 1 de l'article 77 (Prospectus exemption for securities of a cooperative)

Sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 78 en ce qui concerne le sous-paragraphe *i* du paragraphe 2 de l'article 41 (Prospectus exemption for shares of a credit union within the meaning of the *Credit Union Act*)

### **Rules**

NSSC Rule 35-101 Conditional Exemption from Registration for United States Broker-Dealers and Agents

### **Regulations**

Article 3 des *Community Economic – Development Corporations Regulations* – (N.S. Reg.79/98)  
(Registration and prospectus exemptions for shares of a community economic-development corporation)

### **Blanket Orders**

Blanket Order No. 3 Zero Coupon Strip Bonds

Blanket Order No. 15 Trading in Recognized Options Cleared Through Recognized Clearing Organizations

Blanket Order No. 16 Trading in Commodity Futures Contracts and Commodity Futures Options

Blanket Order No. 24 Certain Certificates for Government Securities

Blanket Order No. 47 Distribution of Mutual Funds Established for Employees of a Company and Its Affiliates

Blanket Order No. 45-507 A Registration and Prospectus Exemption for Certain Capital Accumulation Plans

Blanket Order No. 45-509 Trades in Warrants to Acquire Certain Debt Securities

Blanket Order No. 45-510 First and Subsequent Trades in Shares of a Community Economic-Development Corporation

## Dispenses locales – Nunavut

### ***Loi sur les valeurs mobilières***

Article 2 (dispenses diverses de l'obligation d'inscription)

### ***Blanket Orders***

Blanket Order No. 1 – Article 2 (Secondary Market Trading)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe *a* de l'article 3 (*Bona Fide* Debts of Non-control Persons)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe *b* de l'article 3 (Securities of a Cooperative)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe *c* de l'article 3 (Distributions commenced in reliance on Blanket Order exemptions in effect prior to September 14, 2005)

Blanket Order No. 3 – Paragraphe *a* de l'article 2 (*Bona Fide* Debts of Non-control Persons)

Blanket Order No. 3 – Paragraphe *b* de l'article 2 (Securities of a Cooperative)

Blanket Order No. 3 – Paragraphe *c* de l'article 2 (Trades commenced in reliance on Blanket Order exemptions in effect prior to September 14, 2005)

## Dispenses locales – Ontario

### ***Loi sur les valeurs mobilières***

Article 34 (Dispense d'inscription : conseillers)

Article 35 (Dispense d'inscription : courtiers)

Article 35.1 (Dispense d'inscription : institutions financières)

Article 73 (Dispense)

### **Règlements**

Ontario Regulation 85/05 *Exemptions respecting the Ontario Financing Authority*

### **Règles**

Ontario Securities Commission Rule 32-501 *Direct Purchase Plans*

Ontario Securities Commission Rule 35-101 *Conditional Exemption from Registration for United States Broker-Dealers and Agents*

Ontario Securities Commission Rule 35-502 *Non Resident Advisers*

Ontario Securities Commission Rule 35-503 *Trades by Certain Members of The Toronto Stock Exchange*

Ontario Securities Commission Rule 45-501 *Ontario Prospectus and Registration Exemptions*

Ontario Securities Commission Rule 91-501 *Strip Bonds*

Ontario Securities Commission Rule 91-502 *Trades in Recognized Options – Rule Under the Securities Act*

Ontario Securities Commission Rule 91-503 *Trades in Commodity Futures Contracts and Commodity Futures Options Entered into on Commodity Futures Exchanges Situate Outside of Ontario – Rule Under the Securities Act*

### **Dispenses locales – Québec**

#### ***Loi sur les valeurs mobilières***

Article 3 (dispense de l'application de certains articles)

Article 41 (dispense du prospectus)

#### ***Règlement sur les valeurs mobilières***

Article 192 (dispenses d'inscription)

#### ***Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières (entré en vigueur le 28 septembre 2009)***

Article 5 (dispense d'inscription – période de transition jusqu'au 28 décembre 2009 à l'égard de l'ancien article 194.2 du RVM)

#### ***Loi sur les instruments dérivés***

Article 7 (activités ou opérations visant des dérivés de gré à gré n'impliquant que des contreparties qualifiées et autres cas déterminés par règlement)

#### ***Règlement modifiant le Règlement sur les instruments dérivés***

Article 11.14 (dispense d'inscription dans la mesure où la personne exerce son activité uniquement auprès d'une contrepartie qualifiée et que son activité porte sur un dérivé standardisé qui est offert principalement à l'extérieur du Québec)

#### **Décisions générales**

Décision 2000-C-0699 : Dispense d'inscription à titre de courtier en valeurs pour les transactions à distance sur Nasdaq

Décision 2009-PDG-0007 : Dispense d'inscription à titre de courtier ou de conseiller afin d'exercer des activités en matière de dérivés auprès d'investisseurs qualifiés

## **Dispenses locales – Saskatchewan**

### ***General Rulings/Orders***

General Ruling/Order 21-901 *Market Facilitation Activities by Issuers in Their Own Securities*

General Ruling/Order 45-902 *Labour-Sponsored Venture Capital Corporations*

General Ruling/Order 45-912 *Co-operatives and Credit Unions*

General Ruling/Order 45-913 *Capital Accumulation Plans*

General Ruling/Order 45-916 *Solicitations of Expressions of Interest*

General Ruling/Order 72-901 *Trades to Purchasers Outside of Saskatchewan*

General Ruling/Order 91-904 *Government Warrants*

General Ruling/Order 91-905 *Certain Interests in Government Securities*

General Ruling/Order 91-906 *Strip Bonds*

General Ruling/Order 91-907 *Over-the-Counter Derivatives*

## **Dispenses locales – Terre-Neuve-et-Labrador**

### ***Securities Act***

Article 35 (*Exemption of advisers*)

Article 36 (*Exemption of trades*)

## Dispenses locales – Territoires du Nord-Ouest

### **Loi sur les valeurs mobilières**

Article 2 (dispenses diverses de l'obligation d'inscription)

### **Blanket Orders**

Blanket Order No. 1 – Article 2 (Secondary Market Trading)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe a de l'article 3 (*Bona Fide* Debts of Non-control Persons)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe b de l'article 3 (Securities of a Cooperative)

Blanket Order No. 1 – Paragraphe c de l'article 3 (Distributions commenced in reliance on Blanket Order exemptions in effect prior to September 14, 2005)

Blanket Order No. 2 – Paragraphe a de l'article 2 (*Bona Fide* Debts of Non-control Persons)

Blanket Order No. 2 – Paragraphe b de l'article 2 (Securities of a Cooperative)

Blanket Order No. 2 – Paragraphe c de l'article 2 (Trades commenced in reliance on Blanket Order exemptions in effect prior to September 14, 2005)

## Dispenses locales – Yukon

### **Loi sur les valeurs mobilières (L.Y. 2007, c. 16)**

Article 16 – S'il est convaincu que cela ne sera pas préjudiciable à l'intérêt public, le surintendant peut rendre une ordonnance pour exempter une personne, une valeur mobilière, une opération, un placement ou une transaction de l'application du droit sur les valeurs mobilières du Yukon ou de l'une de ses dispositions.

### **Règles locales**

Règle locale 11-802 – Prise de toutes les normes, politiques et formules des ACVM, et leurs modifications, en vigueur au 28 septembre 2009.

Règlement 12-501 – Exemption pour des exemptions discrétionnaires demandées avant le 17 mars 2008, en vigueur à compter du 17 mars 2008.

Règlement 15-501 – Exemptions de certains contrats émis par des sociétés d'assurance en vigueur à compter du 17 mars 2008.

Page Web : <http://www.community.gov.yk.ca/corp/ysorules.html>

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.



### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

## 6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

## 6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

## 6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

## 6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
DUFOUR, BERTRAND	EXPLORATION AMSECO LTEE	20090005053-1	2009-03-11	10 000,00 \$	
		20090005053-2	2009-11-24		0,00 \$
GIROUX, MAURICE	RESSOURCES GOLDENFRANK INC.	20090008477-1	2009-04-16	3 400,00 \$	
		20090008477-2	2009-11-24		0,00 \$
GRANT, COLIN	DUMONT NICKEL INC.	20090003850-1	2009-02-19	5 000,00 \$	
		20090003850-2	2009-11-24		0,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
HERTEL, MICHEL	EXPLORATION LOUNOR INC.	20080012328-1	2008-06-16	6 300,00 \$	
		20080012328-2	2009-11-24		0,00 \$
		20080013242-1	2008-06-30	2 100,00 \$	
		20080013242-2	2009-11-24		0,00 \$
LAROCHELLE, PIERRE	ADALTIS INC.	20080014891-1	2008-07-22	2 800,00 \$	
		20080014891-2	2009-11-24		0,00 \$

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Art Recherches et Technologies Avancées Inc.**

Interdit à Art Recherches et Technologies Avancées Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 septembre 2009 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 19 novembre 2009.

Décision n°: 2009-FIIC-0284

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

#### **Wabi Exploration Inc.**

Révoque la décision 2007-MC-2107, prononcée le 1<sup>er</sup> octobre 2007, adressée à Wabi Exploration Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable à la satisfaction de l'Autorité des marchés financiers.

La révocation est prononcée le 24 novembre 2009.

Décision n°: 2009-FIIC-0275

## 6.6 PLACEMENTS

## 6.6.1 Visas de prospectus

## 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
EXPLORATION NEMASKA INC.	25 novembre 2009	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Ontario</li> </ul>
Fonds de revenu d'actions canadiennes O'Leary	23 novembre 2009	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île du Prince Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Fonds de revenu équilibré canadien O'Leary		
Fonds diversifié d'obligations canadiennes O'Leary		
Fonds de revenu d'actions mondiales O'Leary		
Fonds de revenu équilibré mondial O'Leary		
Fonds diversifié d'obligations mondiales O'Leary		
Fonds du marché monétaire O'Leary		
Fonds de revenu stratégique O'Leary (parts de série A, F, H, I et M)		
Fonds mondial d'infrastructure O'Leary (parts de série A, F, H, I, M et X)		
Catégorie de revenu stratégique O'Leary (actions de série A, F, F6, H, H6, I, M, et T6)		
Azure Dynamics Corporation	18 novembre 2009	Ontario
Compton Petroleum Corporation	25 novembre 2009	Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
EnerVest Diversified Income Trust	23 novembre 2009	Alberta
EPCOR Utilities Inc.	24 novembre 2009	Alberta
Fonds de marchés émergents RBC	20 novembre 2009	Ontario
Freehold Resources Trust	25 novembre 2009	Alberta
Migao Corporation	24 novembre 2009	Ontario
Rogers Communications Inc.	20 novembre 2009	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Medicago Inc.	19 janvier 2009	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Ontario
Agrium Inc.	23 novembre 2009	Alberta
Algonquin Power & Utilities Corp	23 novembre 2009	Ontario
CNH Capital Canada Wholesale Trust	25 novembre 2009	Ontario
Fonds d'obligations convertibles mondiales Lazard	25 novembre 2009	Ontario
Programme de placement Marquis	24 novembre 2009	Ontario



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis Portefeuille de croissance institutionnel Marquis Portefeuille d'actions institutionnel Marquis Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis Portefeuille équilibré Marquis Portefeuille de croissance équilibrée Marquis Portefeuille de croissance Marquis Portefeuille d'actions Marquis Portefeuille de revenu équilibré Marquis		
Série d'OPC de répartition PRIMERICA CONCERTMC	23 novembre 2009	Ontario
Fonds de croissance active Primerica Fonds de croissance Primerica Fonds de croissance modérée Primerica Fonds de croissance conservateur Primerica Fonds de revenu Primerica Fonds du marché monétaire canadien Primerica		
Société en commandite accréditive 2009 Connor, Clark & Lunn	23 novembre 2009	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BMO Catégorie actions canadiennes	19 novembre 2009	Ontario
Fonds BMO	19 novembre 2009	Ontario
BMO Catégorie américaine d'actions		
BMO Catégorie actions canadiennes		
BMO Catégorie marchés émergents		
Fonds communs de placement Mackenzie	24 novembre 2009	Ontario
Catégorie Mackenzie Universal Technologie		
Catégorie Mackenzie Universal Mondial science et technologie		
Fonds de revenu BMO Guardian	20 novembre	Ontario
Fonds d'obligations canadiennes BMO Guardian		
Fonds du marché monétaire canadien BMO Guardian		
Fonds du marché monétaire américain BMO Guardian		
Fonds américain d'actions BMO Guardian Ltée		
Fonds canadien d'actions GGOF Ltée		
Fonds des marchés émergents BMO Guardian		
Fonds européen d'actions BMO Guardian		
Fonds mondial Croissance des dividendes BMO Guardian		
Fonds immobilier mondial BMO Guardian		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds japonais d'actions BMO Guardian		
Fonds de ressources canadiennes BMO Guardian		
Fonds équilibré canadien BMO Guardian		
Fonds de croissance et revenu – petites capitalisations BMO Guardian		
Fonds américain de revenu mensuel diversifié BMO Guardian		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Barclays Bank PLC	20 novembre 2009	14 novembre 2008
Énergie renouvelable Brookfield Inc.	18 novembre 2009	28 juillet 2008
FortisAlberta Inc.	27 octobre 2009	15 décembre 2008
Hydro One Inc.	16 novembre 2009	27 juillet 2009
Intact Corporation Financière	18 novembre 2009	21 mai 2009
Meryll Lynch	12 novembre 2009	28 septembre 2009
Meryll Lynch	12 novembre 2009	28 septembre 2009
Meryll Lynch	12 novembre 2009	28 septembre 2009
Placements YPG Inc. (Les)	18 novembre 2009	20 juin 2008
Société Financière Manuvie	19 novembre 2009	30 mars 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.2 Dispenses de prospectus

### CDP Financière Inc.

Vu la demande présentée par CDP Financière Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 novembre 2009 (la « demande »);

vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec d'un emprunt d'un montant maximum de 8 milliards de dollars en billets de premier rang portant intérêt, pouvant être émis en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling, en euros ou en francs suisses, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité;

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord au placement.

Fait à Montréal, le 18 novembre 2009.

Patrick Théorêt  
Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet Sédar: 1493095

Décision n°: 2009-FS-0768

### Labopharm inc.

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières  
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

Du traitement des demandes de dispense dans  
plusieurs territoires

et

De Labopharm inc. (« Labopharm » ou la « Compagnie »),  
de YA Global Master SPV Ltd. (le « souscripteur ») et  
Yorkville Advisors, LLC (le « gestionnaire du souscripteur », et  
collectivement avec la Compagnie et le souscripteur, les « déposants »)

## Décision

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu des déposants une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») accordant :

- (a) une dispense d'inclure intégralement dans le prospectus (tel que défini ci-après) les déclarations suivantes exigées en vertu de la législation (les « exigences de divulgation au prospectus ») à l'égard de la Compagnie dans le cadre du placement (tel que défini ci après) :
  - (i) la déclaration sur les droits de résolution et sanctions civiles dans le supplément de prospectus (tel que défini ci-après) dans la forme prescrite à la rubrique 20 de l'Annexe 44-101A1 du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44 101 »); et
  - (ii) les déclarations exigées aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article 5.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* (le « Règlement 44 102 »);
- (b) une dispense de l'interdiction d'agir à titre de courtier à moins d'être inscrit à ce titre (l'« obligation d'inscription à titre de courtier ») à l'égard du souscripteur et du gestionnaire du souscripteur dans le cadre du placement; et
- (c) une dispense de l'obligation pour un courtier de transmettre un exemplaire du prospectus à un souscripteur ou à un acheteur à l'occasion d'un placement (l'« obligation de transmettre le prospectus ») à l'égard du souscripteur, du gestionnaire du souscripteur ou du(des) courtier(s) par l'intermédiaire duquel(desquels) le souscripteur place les actions (définies ci-après) et, qu'en conséquence, aucun droit de résolution ou droit de demander la nullité, la révision du prix ou des dommages-intérêts pour non-transmission du prospectus ne soit applicable dans le cadre du placement.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous régime double) :

- (a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- (b) les déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (« Règlement 11 102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador;
- (c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le *Règlement 11-102* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

### Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

#### *La Compagnie*

1. Labopharm est constituée sous le régime de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et son siège social est situé au 480, boul. Armand-Frappier à Laval au Québec.

2. Labopharm et ses filiales se consacrent à l'optimisation de l'efficacité de médicaments à petites molécules déjà commercialisés en ayant recours à ses technologies exclusives de libération contrôlée.
3. Labopharm est un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada et n'est pas défaut relativement à la législation en valeurs mobilières de l'une ou l'autre des provinces du Canada.
4. Le capital autorisé de Labopharm se compose actuellement d'un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions »), sans valeur nominale, et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, et pouvant être émises en séries, dont 57 411 663 actions étaient en circulation au 21 octobre 2009 alors qu'aucune action privilégiée ne l'était à pareille date.
5. Les actions sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et au NASDAQ. En se fondant sur le cours de clôture de 1,74 \$ des actions négociées sur la TSX le 21 octobre 2009, la capitalisation boursière actuelle de Labopharm s'élève à environ 100 M \$.
6. Labopharm est admissible à déposer un prospectus simplifié en vertu de l'article 2.2 du Règlement 44-101 et, par conséquent, à déposer un prospectus préalable de base en vertu du Règlement 44-102.
7. Labopharm a l'intention de déposer auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada un prospectus préalable de base se rapportant à divers titres de la Compagnie, y compris les actions (ce prospectus préalable de base ainsi que toute modification et tout renouvellement de celui-ci étant désignés aux présentes le « prospectus préalable de base »).
8. Les déclarations exigées aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article 5.5 du Règlement 44-102 contenues dans le prospectus préalable de base seront complétées en ajoutant la déclaration suivante : « , sauf dans le cas où une dispense de l'obligation de transmettre de tels documents a été obtenue. » (l'« exigence supplémentaire relative à l'information »).

#### *Le souscripteur*

9. Le souscripteur est une compagnie dispensée incorporée aux Îles Caïmans avec responsabilité limitée.
10. Le souscripteur est géré par le gestionnaire du souscripteur, société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social est situé au 101 Hudson Street, Suite 3700 à Jersey City, (New Jersey) aux États-Unis.
11. Le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur ne sont pas des émetteurs assujettis ni des sociétés inscrites en vertu du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* dans aucun territoire du Canada. Le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur ne sont pas en défaut en vertu de la législation en valeurs mobilières de l'un ou l'autre des territoires du Canada.

#### *La convention de placement*

12. Labopharm propose de conclure une convention de placement de titres de soutien avec le souscripteur (la « convention de placement ») aux termes de laquelle le souscripteur conviendrait d'acheter jusqu'à concurrence de 25 M \$ d'actions (le « montant d'engagement total ») sur une période de 36 mois dans le cadre d'une série d'encaissements et la Compagnie aurait le droit, sans en être tenue, d'émettre et de vendre ces actions.
13. Aux termes de la convention de placement, il revient à la Compagnie de déterminer le moment et le montant de l'investissement pour chaque encaissement, sous réserve d'un montant maximal par encaissement et du montant d'engagement total.

14. Le prix d'achat par action et le nombre d'actions devant être émises au souscripteur lors de chaque encaissement seront calculés en fonction d'un pourcentage d'escompte prédéterminé à partir du prix moyen quotidien pondéré des actions négociées sur la TSX au cours de la période de dix jours de bourse suivant un avis d'encaissement envoyé par la Compagnie (la « période d'établissement du prix d'un encaissement »). Labopharm peut fixer dans un tel avis d'encaissement un prix d'achat minimal en-deçà duquel elle ne vendra pas d'actions pour un jour de bourse donné.
15. Au 11<sup>e</sup> jour de bourse suivant la date d'un avis d'encaissement (la « date de règlement »), le montant de l'encaissement sera payé par le souscripteur et le nombre pertinent d'actions sera émis par la Compagnie.
16. La convention de placement prévoira qu'à la date de chaque avis d'encaissement et à chaque date de règlement, la Compagnie déclarera au souscripteur que le prospectus préalable de base, tel que complété par supplément (le « prospectus »), contient un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant à la Compagnie et aux actions faisant l'objet du placement. La Compagnie ne serait par conséquent pas en mesure d'émettre des actions si elle est en possession de renseignements non divulgués publiquement qui constitueraient un fait important ou un changement important.
17. À compter de la date de règlement d'un encaissement, le souscripteur peut tenter de vendre la totalité ou une tranche des actions achetées aux termes de l'encaissement.
18. Le souscripteur, les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens, ses associés et ses initiés conviendront de ne pas détenir, en aucun temps, ni directement ni indirectement, des actions représentant plus de 9,9 % de toutes les actions émises et en circulation.
19. Aux termes de la convention de placement, le souscripteur, les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens, ses associés et ses initiés, conviendront de ne pas détenir une « position vendeur » sur des actions pendant la durée de la convention de placement.
20. Le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur conviendront également, dans le cadre d'une revente d'actions, de ne pas s'engager dans des activités de vente, de démarchage ou de sollicitation semblables à celles exercées par des preneurs fermes dans le contexte d'un appel public à l'épargne. Plus précisément, le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur s'abstiendront a) de s'afficher comme courtier ou de prétendre en être un, b) d'acheter ou de vendre des titres à titre de contrepartiste auprès de clients ou pour leur compte, c) de détenir un inventaire de titres pour courtier, d) de donner un prix pour un marché de titres, e) d'offrir ou de faire en sorte que soit offert du crédit dans le cadre d'opérations sur les titres, f) de gérer un registre de conventions de rachat ou de revente de titres, g) d'avoir recours à un courtier chargé de comptes pour des opérations sur titres, h) de prêter des titres pour des clients, i) de garantir la réalisation d'un contrat ou d'indemniser la Compagnie pour toute perte ou responsabilité découlant de l'échec de l'opération, j) de participer à un syndicat de placement ou k) au cours d'une période d'établissement du prix d'un encaissement, de vendre, avec les personnes du même groupe ou avec qui ils ont des liens, leurs associés, et leurs initiés, des actions pour un produit brut supérieur au montant de l'encaissement.
21. Le souscripteur ne sollicitera pas d'offres d'achat d'actions et réalisera toutes les ventes d'actions par l'intermédiaire d'un ou plusieurs courtiers traitant à distance avec le souscripteur, le gestionnaire du souscripteur ou Labopharm.

#### *Les suppléments de prospectus*

22. Labopharm a l'intention de déposer auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada un supplément de prospectus au prospectus préalable de base (chacun étant un « supplément de prospectus ») dans les deux jours ouvrables suivant la date de règlement pour chaque encaissement aux termes de la convention de placement.

23. Le supplément de prospectus comprendra (i) le nombre d'actions vendues, (ii) le prix par action, (iii) l'information exigée en vertu du paragraphe 3 de l'article 9.1 du Règlement 44-102, (iv) les autres renseignements exigés en vertu du Règlement 44-101 mais omis dans le prospectus préalable de base conformément au Règlement 44-102, et (v) la déclaration suivante (la « déclaration de droits modifiée ») :

*La législation en valeurs mobilières de certaines provinces du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus et des modifications. Dans plusieurs provinces, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés. Toutefois, les souscripteurs ou acquéreurs d'actions ordinaires placées aux termes du présent prospectus ne pourront bénéficier de ces droits et recours parce que le prospectus ne leur sera pas transmis tel qu'autorisé par un document de décision de l'Autorité des marchés financiers en date du 23 novembre 2009.*

*Dans plusieurs provinces, la législation en valeurs mobilières permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus contient de l'information fautive ou trompeuse. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés. Ces recours ne sont pas touchés par la non-transmission du prospectus, tel qu'autorisé par le document de décision mentionné ci-dessus.*

*On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.*

24. Le prospectus préalable de base, complété par chacun des suppléments de prospectus, a) vise le placement d'actions auprès du souscripteur à la date de règlement de l'encaissement divulgué dans le supplément de prospectus pertinent, b) vise le placement de ces actions auprès des acquéreurs qui les achètent du souscripteur par l'intermédiaire du(des) courtier(s) engagé(s) par le souscripteur par l'intermédiaire de la TSX (ou d'une autre bourse reconnue par les autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada) (les « acquéreurs sur la TSX ») au cours de la période qui commence à la date de règlement et qui se termine à la première des dates suivantes : (i) la date à laquelle le placement de ces actions se termine et (ii) le 40<sup>e</sup> jour suivant la date de règlement (collectivement, le « placement »).
25. L'obligation de transmettre le prospectus ne peut être satisfaite dans le cadre du placement car les acquéreurs sur la TSX ne pourront être facilement identifiés puisque le(s) courtier(s) agissant pour le compte du souscripteur peut regrouper les ordres de vente faits aux termes du prospectus avec d'autres ordres de vente et que le(s) courtier(s) agissant pour le compte des acquéreurs sur la TSX peut regrouper un certain nombre d'achats.
26. Le supplément de prospectus contiendra une attestation du placeur dans la forme énoncée à l'article 2.2 de l'annexe B du Règlement 44-102 dûment signée par le souscripteur.
27. Au moins trois jours ouvrables avant le dépôt d'un supplément de prospectus, la Compagnie transmettra à des fins de commentaires aux décideurs une ébauche du supplément de prospectus.

#### *Communiqués de presse / Information continue*

28. La Compagnie publiera et déposera un communiqué de presse immédiatement suivant la signature de la convention de placement dans lequel seront énoncées certaines modalités de la convention, notamment



le montant d'engagement total et déposera une copie de la convention de placement et une déclaration de changement important dans les dix jours de cette signature.

29. La Compagnie publiera et déposera un communiqué de presse immédiatement suivant l'envoi d'un avis d'encaissement au souscripteur, dans lequel il sera mentionné le montant de l'encaissement, le nombre maximal d'actions devant être émises et le prix par action minimal, s'il y a lieu, pour cet encaissement.
30. La Compagnie publiera et déposera un communiqué de presse à chaque date de règlement, dans lequel il sera énoncé : (i) le nombre d'actions vendues et le prix par action pour cet encaissement, (ii) que le prospectus préalable de base et le supplément de prospectus pertinent seront disponibles sur SEDAR de même que la façon d'obtenir une copie de ces documents, et (iii) la déclaration de droit modifiée. La Compagnie déposera une déclaration de changement important dans les dix jours de la date de règlement si le placement constitue un changement important en vertu de la législation applicable en valeurs mobilières.
31. La Compagnie divulguera également le nombre d'actions et le prix des actions vendues au souscripteur aux termes de la convention de placement dans ses états financiers annuels et ses rapports de gestion déposés sur SEDAR.

#### *Remises sur demande*

32. La Compagnie remettra aux décideurs, sur demande, une copie de chaque avis d'encaissement remis par la Compagnie au souscripteur aux termes de la convention de placement.
33. Aux termes de la convention de placement, le souscripteur conviendra de mettre à la disposition des décideurs, sur demande, tous les détails des activités d'opérations et de couverture du souscripteur ou du gestionnaire du souscripteur (et, si exigé, aux renseignements de même nature concernant les personnes du même groupe ou avec qui ils ont des liens, leurs associés et leurs initiés) et visant les titres de la Compagnie au cours de la durée de la convention de placement.

#### **Décisions**

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est la suivante:

- (a) les exigences de divulgation au prospectus ne s'appliquent pas à la Compagnie dans le cadre du placement, pourvu que :
  - (i) l'exigence supplémentaire relative à l'information soit prévue dans le prospectus préalable de base;
  - (ii) la Compagnie dépose le(s) supplément(s) de prospectus requis qui :
    - (A) vise le placement,
    - (B) comprend l'information exigée en vertu du paragraphe 3 de l'article 9.1 du Règlement 44-102, et
    - (C) comprend la déclaration de droit modifiée;
  - (iii) la Compagnie publie un communiqué de presse immédiatement dans les situations suivantes :
    - (A) à la conclusion de la convention de placement, dans lequel il est mentionné certaines modalités de la convention, y compris le montant d'engagement total;

- (B) à la remise d'un avis d'encaissement au souscripteur, dans lequel il est indiqué le montant de l'avis d'encaissement, le nombre maximal d'actions pouvant être émises et le prix minimal par action, s'il y a lieu, pour cet encaissement, et
  - (C) à chaque date de règlement, dans lequel il est indiqué (i) le nombre d'actions vendues et le prix par action pour cet encaissement, (ii) que le prospectus préalable de base et le supplément de prospectus pertinent seront disponibles sur SEDAR de même que la façon d'obtenir une copie de ces documents et (iii) la déclaration de droit modifiée;
- (iv) le nombre d'actions placées par la Compagnie aux termes d'une ou plusieurs marges de crédit fondées sur des titres de participation, y compris la marge de crédit établie aux termes de la convention de placement, ne dépasse pas :
- (A) dans une période de 12 mois, 10 % du nombre total d'actions en circulation calculé au début de cette période, et
  - (B) au cours de la durée de la convention de placement, 19,9 % du nombre total d'actions en circulation calculé à la date de la convention de placement, et
- (v) la Compagnie remet aux décideurs et à la TSX, sur demande, une copie de chacun des avis d'encaissement émis par la Compagnie au souscripteur aux termes de la convention de placement;
- (b) l'obligation d'inscription à titre de courtier ne s'applique pas au souscripteur ou au gestionnaire du souscripteur dans le cadre du placement, aux conditions suivantes :
- (i) le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur ne sollicitent pas d'offre d'achat d'actions dans l'une des provinces canadiennes et effectue chaque placement aux acquéreurs sur la TSX par l'intermédiaire de la TSX (ou d'une autre bourse reconnue) en recourant à un ou plusieurs courtiers traitant à distance avec le souscripteur, le gestionnaire du souscripteur ou la Compagnie;
  - (ii) aucune commission ni contrepartie extraordinaire n'est versée par le souscripteur ou le gestionnaire du souscripteur à une personne ou une société à l'égard du placement aux acquéreurs sur la TSX; et
  - (iii) le souscripteur et le gestionnaire du souscripteur donnent accès aux décideurs, sur demande, à tous les détails des activités d'opérations et de couverture par le souscripteur ou le gestionnaire du souscripteur (et, si exigé, aux renseignements de même nature concernant les personnes du même groupe ou avec qui ils ont des liens, leurs associés et leurs initiés) relativement aux titres de la Compagnie au cours de la durée de la convention de placement;
- (c) l'obligation de transmettre le prospectus ne s'applique pas au souscripteur, au gestionnaire du souscripteur ou au(x) courtier(s) par l'intermédiaire duquel(desquels) le souscripteur place les actions et, par conséquent, aucun droit de résolution ou droit de demander la nullité, la révision du prix ou des dommages-intérêts pour non-transmission du prospectus ne s'appliquent dans le cadre du placement, à la condition que les alinéas (i) à (iii) du paragraphe (b) de la décision sont respectés; et
- (d) la présente décision s'applique uniquement aux placements réalisés dans les 36 mois suivant la date de la signature de la convention de placement, après quoi elle sera caduque.

Fait à Montréal, le 23 novembre 2009.

Louis Morisset  
Surintendant des marchés de valeurs

Mario Albert  
Surintendant de la distribution

De plus, considérant la demande reçue des déposants en vertu de la législation, la décision de l'autorité principale sous le régime d'examen coordonné des dispenses est à l'effet que la demande de dispense des déposants en rapport avec le placement, les documents à l'appui de celle-ci, la correspondance ultérieure s'y rapportant ainsi que le présent document de décision soient gardés confidentiels et demeurent inaccessibles jusqu'à la première des dates suivantes :

- (a) la date à laquelle la Compagnie annonce publiquement au moyen d'un communiqué de presse la signature de la convention de placement,
- (b) la date à laquelle la Compagnie avise l'autorité que l'inaccessibilité des documents confidentiels n'est plus requise, ou
- (c) le 31 décembre 2009.

La décision de l'autorité principale fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable en Ontario.

Fait à Montréal, le 23 novembre 2009.

Benoit Longtin  
Secrétaire par intérim

Décision n°: 2009-SMV-0039

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
6990371 Canada Ltd.	2009-11-06	150 000 unités catégorie A	150 000 \$	2	0	2.3
99 Capital Corporation	2009-11-06	4 000 000 d'unités accréditives et 1 000 000 d'unités	250 000 \$	4	14	2.3 / 2.5
Auramex Resources Corp.	2009-11-02	1 740 000 unités	130 500 \$	1	13	2.3 / 2.5
Copper Reef Mining Corporation	2009-11-13	11 450 000 unités catégorie A et 3 940 000 unités catégorie B	848 300 \$	1	23	2.3
Corporation Minière Golden Share	2009-11-03	2 014 500 actions ordinaires accréditives et 355 500 actions ordinaires	331 800 \$	22	0	2.3 / 2.5
Corporation Minière Osisko	2009-11-09	débenture convertible	75 000 000 \$	1	0	2.3
DB Mortgage Investment Corporation #1	2009-11-16	9 254 actions ordinaires	9 087 428 \$	1	60	2.3
Delta Uranium Inc.	2009-11-06 et 2009-11-10	4 359 666 unités accréditives et 2 666 666 unités	460 914 \$	1	12	2.3
Dumont Nickel Inc.	2009-11-12	11 000 000 actions ordinaires accréditives	275 000 \$	0	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
Eagle Hill Exploration Corporation	2009-10-27	1 666 666 actions ordinaires accréditives et 833 333 bons de souscription	250 000 \$	3	0	2.3
Entertainment Properties Trust	2009-11-16	126 000 actions ordinaires	4 151 574 \$	1	1	2.3
Exploration Midland Inc.	2009-11-13	166 700 actions ordinaires accréditives et 2 123 033 unités	2 797 690 \$	48	3	2.3
Exploration Nemaska Inc.	2009-10-30	2 800 375 actions ordinaires et 936 000 actions ordinaires accréditives	420 438 \$	8	3	2.3 / 2.5
Exploration Orex Inc.	2009-11-11	13 000 000 d'unités	1 300 000 \$	1	0	2.10
Hyteon Inc.	2009-11-09	16 667 actions ordinaires	53 191 \$	0	1	2.3
Med BioGene Inc.	2009-10-01	4 625 000 unités	370 000 \$	1	0	2.10
Ressources Mazorro Inc.	2009-11-06	4 000 063 unités	300 005 \$	9	0	2.3
Ressources Mengold Inc.	2009-11-02	12 500 000 actions ordinaires accréditives et 6 100 000 unités	558 000 \$	0	14	2.3 / 2.5
RX Exploration Inc.	2009-11-06	1 255 000 unités	251 000 \$	2	14	2.3
S.O.E. Systèmes d'Optimisation Énergétiques Technologies Inc.	2009-11-11	2 prêts convertibles	366 667 \$	2	0	2.3
Sea Dragon Energy Inc.	2009-11-06	60 000 000 d'unités	15 000 000 \$	1	106	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Walton AZ Sawtooth Investment Corporation	2009-11-06	48 851 actions ordinaires catégorie B	488 510 \$	2	33	2.3 / 2.9
Walton TX Austin Land Investment Corporation	2009-10-20	292 505 actions ordinaires catégorie B	2 925 050 \$	5	159	2.3 / 2.9
Wavesat Inc.	2009-10-19	Prêt et 5 562 420 bons de souscription	1 519 796 \$	1	2	2.3

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Compton Petroleum Corporation

Vu la demande présentée par Compton Petroleum Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 24 novembre 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française d'une note additionnelle de rapprochement avec les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis relatifs aux états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs, pour la période terminée le 30 juin 2009 (collectivement le « document visé »), lequel sera intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 25 novembre 2009 (la « dispense demandée ») :

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 25 novembre 2009.

Patrick Théorêt  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0775

### **Enervest Diversified Income Trust**

Vu la demande présentée par Enervest Diversified Income Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 novembre 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 20 novembre 2009 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui les accompagne, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008;
2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008;
3. la circulaire de sollicitation de procuration datée du 20 février 2009;
4. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui les accompagne, pour la période terminée le 30 juin 2009.

(collectivement, les « documents visés »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 20 novembre 2009.

Benoit Dionne  
 Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0771

## Fondation Universitas du Canada

Le 23 novembre 2009

Dans l'affaire de  
 la législation en valeurs mobilières du  
 Québec (le «territoire»)

et

Du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

De Fondation Universitas du Canada (le « déposant »)

### Décision

#### Contexte

L'autorité principale du territoire a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières du territoire de l'autorité principale (la « législation ») lui accordant une prolongation de la durée du placement en cours par la prorogation des délais prévus aux sous-paragraphes 17.2(4)(b) et 17.2(4)(c) du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 ») jusqu'au 8 décembre 2009 et 18 décembre 2009 respectivement (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous le régime de passeport):

L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») est l'autorité principale qui a compétence sur la présente demande;

Le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans le territoire du Nouveau-Brunswick.

#### Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 14-101 sur les définitions et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition et les expressions suivantes signifient :

- a) « placement en cours » : placement effectué aux termes du prospectus en cours;
- b) « prospectus en cours » : le prospectus du déposant en date du 13 novembre 2008.

#### Déclarations



La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est un organisme sans but lucratif incorporé sous le régime de la Loi sur les compagnies (Québec) le 10 janvier 1964.
2. Le déposant a imparti ses activités de gestion à Gestion Universitas Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire est la filiale à part entière du déposant et agit en vertu d'une convention de gestion. Le gestionnaire est également le distributeur exclusif des régimes du déposant.
3. Le siège social du déposant et de son gestionnaire est situé au 3005 avenue Maricourt, Québec, Québec G1W 4T8.
4. Le déposant est un fonds d'investissement émetteur de plans de bourses d'études. Le déposant offre trois régimes d'épargne-études distincts : (i) le régime collectif d'épargne et bourses d'études « UNIVERSITAS »; (ii) le régime collectif d'épargne et bourses d'études « REEFLEX »; et (iii) le régime d'épargne-études et de paiement d'aide aux études « INDIVIDUEL ».
5. Le déposant est un émetteur assujéti dans les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick.
6. À sa connaissance, le déposant n'est pas en défaut aux termes de la législation en valeurs mobilières dans les provinces où il est émetteur assujéti.
7. Les trois régimes du déposant sont présentement offerts en vertu du prospectus en cours.
8. La date de caducité du prospectus en cours est le 13 novembre 2009.
9. Le projet de prospectus du déposant a été transmis à l'AMF au moins trente jours avant la date de caducité du prospectus en cours soit, le 9 octobre 2009, ce qui respecte le délai prévu au sous-paragraphe 17.2(4)(a) du Règlement 41-101.
10. Afin de respecter les délais prescrits aux sous-paragaphes 17.2(4)(b) et 17.2(4)(c) du Règlement 41-101, le déposant devrait déposer un prospectus définitif au plus tard le 23 novembre 2009 (10 jours de la date de caducité du prospectus en cours) et l'AMF devrait viser le nouveau prospectus au plus tard le 3 décembre 2009 (20 jours de la date de caducité du prospectus en cours).
11. Depuis le dépôt du projet de prospectus, le déposant a eu plusieurs discussions avec l'AMF relativement à plusieurs aspects du prospectus.
12. Malgré tous les efforts raisonnables déployés par le déposant, il est très peu probable que le déposant soit en mesure de respecter le délai pour le dépôt d'un nouveau prospectus définitif.
13. La prorogation de la durée du placement en cours permettra au déposant de préparer un nouveau projet de prospectus répondant aux exigences du Règlement 41-101 et de l'Annexe 41-101A2 *Informations à fournir dans le prospectus du fonds d'investissement*.
14. Aucun changement important n'est survenu dans les affaires du déposant depuis le dépôt du prospectus en cours. Si un changement important devait survenir d'ici à l'obtention d'un visa pour un nouveau prospectus définitif, le déposant s'assurera de déposer une modification au prospectus en cours.
15. La prolongation des délais prévus aux sous-paragaphes 17.2(4)(b) et 17.2(4)(c) du Règlement 41-101 n'est pas préjudiciable à l'intérêt public en ce que le prospectus en cours contient toute l'information dont l'investisseur a besoin pour prendre une décision d'investissement éclairée d'ici le visa du nouveau prospectus définitif.

## Décision

L'autorité principale estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée.

Éric Lapierre  
 Chef du service des fonds d'investissement  
 Autorité des marchés financiers

Décision n°: 2009-FIIC-0286

## Freehold Royalty Trust

Vu la demande présentée par Freehold Royalty Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 novembre 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs et du rapport de gestion qui les accompagne, pour la période terminée le 30 septembre 2009 (collectivement les « documents visés »), lesquels seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 25 novembre 2009 (la « dispense demandée ») :

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 24 novembre 2009.

Patrick Théorêt  
 Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0773

## Migao Corporation

Vu la demande présentée par Migao Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 novembre 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 23 novembre 2009 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 mars 2009;
2. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2009;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 23 novembre 2009.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0772

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

## 6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

#### Great-West Lifeco Inc.

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 11 novembre 2009 concernant l'offre publique de rachat de Great-West Lifeco Inc. visant jusqu'à 170 000 des titres de la Fiducie Great-West, série A (« GREATs ») et jusqu'à 180 000 des titres de la Fiducie de capital Canada-Vie, série A (« CLiCS ») moyennant un prix d'achat correspondant au prix d'achat des GREATs par GREATs ou au prix d'achat des CLiCS par CLiCS, payable au choix du porteur de titres :

- a) sous forme d'espèces;
- b) sous forme de débenture, majorées des espèces correspondant à l'excédent du prix d'achat des GREATs ou du prix d'achat des CLiCS, selon le cas, sur le prix des débentures;

sous réserve, dans chacun des cas, de la répartition proportionnelle.

L'offre expire le 16 décembre 2009, 23 h 59 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1497251

Décision n°: 2009-FS-0767

#### Pan American Silver Corp.

(Aquiline Resources Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 30 octobre 2009 concernant l'offre publique d'échange de Pan American Silver Corp. (« Pan American ») sur toutes les actions ordinaires, tous les bons de souscription et la débenture convertible en circulation d'Aquiline Resources Inc. (« Aquiline ») en contrepartie de :

- a) 0,2495 de Pan American et 0,1 bon de souscription de Pan American contre chaque action d'Aquiline;
- b) 0,2495 bon de souscription de remplacement de Pan American contre chaque bon de souscription d'Aquiline;
- c) une débenture de remplacement de Pan American contre la débenture convertible d'Aquiline.

L'offre expire le 7 décembre 2009, 21 h 00 (heure de l'Est), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1491815

Décision n°: 2009-FS-0765

#### Royal Host Real Estate Investment Trust

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 4 novembre 2009 concernant l'offre publique de rachat de Royal Host Real Estate Investment Trust visant au plus 5 000 000 de ses parts de fiducie à un prix de rachat de 2,45 \$ la part de fiducie.

L'offre expire le 14 décembre 2009, 17 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1495146

Décision n°: 2009-FS-0766

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.9.3 Refus

Aucune information.

### 6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujéti

#### **Western GeoPower Corp.**

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de Western GeoPower Corp.

La présente décision prendra effet à compter de la date de la décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2009-FIIC-0285

#### **Weyerhaeuser Company**

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de Weyerhaeuser Company.

Décision n°: 2009-SMV-0038

### 6.9.5 Divers

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.



## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
AIRIQ INC.	2009-09-30
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	2009-10-11
ALTERNATIVE FUEL SYSTEMS (2004) INC.	2009-09-30
ATLANTIS SYSTEMS CORP.	2009-09-30
BIOTECHNOLOGIES OSTA INC. (LES)	2009-09-30
BOWATER PRODUITS FORESTIERS DU CANADA INC.	2009-09-30
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2009-09-30
BROWNSTONE VENTURES INC.	2009-09-30
BV  MEDIA INC.	2009-09-30
CALYX BIO-VENTURES INC.	2009-09-30
CANADIAN OIL RECOVERY & REMEDIATION ENTERPRISES LTD.	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES IG GOLDMAN SACHS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG BISSETT (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS ETRANGERES IG MACKENZIE IVY (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNES MOYENNE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS INTERNATIONALES IG TEMPLETON (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS JAPONAISES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS MONDIALES IG AGF (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CANADIENNE CROISSANCE PETITE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CANADIENNE PETITE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CANADIENNE VALEUR GRANDE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CHINE ELARGIE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE MAXXUM (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE CANADIENNE DIVERSIFIEE IG AGF (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE CANADIENNE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE CANADIENNE IG AGF (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE E.-U. IG AGF (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE GRANDE CAPITALISATION E.-U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE MAXIMALE ETATS-UNIS IG MACKENZIE UNIVERSAL (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE IG MACKENZIE UNIVERSAL (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE CROISSANCE PANASIATIQUE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE DECOUVERTES E.-U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ENTREPRISES QUEBECOISES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE FUSIONS ET ACQUISITIONS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE GESTION DU RENDEMENT INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE GLOBALE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE GLOBALE SCIENCE ET TECHNOLOGIE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE GLOBALE SERVICES FINANCIERS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE GLOBALE SOINS DE SANTE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE INTERNATIONALE PACIFIQUE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE ISR SUMMAMC INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MARCHES EMERGENTS IG MACKENZIE UNIVERSAL (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE INFRASTRUCTURE INVESTORS (#6103)	2009-09-30

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE ISR SUMMA INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE LEADERS EN ENVIRONNEMENT SUMMA INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE METAUX PRECIEUX IG MACKENZIE (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE RESSOURCES NATURELLES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE MONDIALE VALEUR IG MACKENZIE CUNDILL (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE PETITE CAPITALISATION INTERNATIONALE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE PETITE CAPITALISATION E.-U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE RENDEMENT EN CAPITAL A COURT TERME INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE RENDEMENT EN CAPITAL INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CATEGORIE VALEUR GRANDE CAPITALISATION E.-U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
CENTIVA CAPITAL INC.	2009-09-30
CJL CAPITAL INC.	2009-09-30
CONTINENTAL MINERALS CORPORATION	2009-09-30
COPPER MESA MINING CORPORATION	2009-09-30
DECISION DYNAMICS TECHNOLOGY LTD.	2009-09-30
DIRECTV GROUP, INC.	2009-09-30
ESPERANZA SILVER CORPORATION	2009-09-30
EXPLORATION DIOS INC.	2009-09-30
EXPLOSIFS NORDEX LTEE (LES)	2009-09-30
FIDUCIE CARTES DE CREDIT ALGONQUIN	2009-09-30
FIDUCIE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-09-30
FIDUCIE DE TITRISATION AUTOMOBILE FORD	2009-09-30
FIDUCIE DE TITRISATION DE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES STOCKS AUTOMOBILE FORD	2009-09-30
FIDUCIE MANSFIELD	2009-09-30
FLUID MUSIC CANADA, INC.	2009-09-30
FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA	2009-09-30
FONDS AMERICAIN A REVENU ELEVE IG PUTNAM (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN A REVENU ELEVE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN CROISSANCE PETITE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN DE RESSOURCES NATURELLES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG AGF (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG BEUTEL GOODMAN (#13740)	2009-09-30
FONDS CANADIEN EQUILIBRE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG BEUTEL GOODMAN (#13740)	2009-09-30
FONDS CANADIEN VALEUR GRANDE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CHINE ELARGIE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS CROISSANCE GRANDE CAPITALISATION E-U INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES IG GOLDMAN SACHS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#13740)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG BISSETT (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS EUROPEENES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS EUROPEENES MOYENNE CAPITALISATION INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES IG TEMPLETON (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES IG AGF (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS JAPONAISES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D' ACTIONS NORD-AMERICAINES INVESTORS (#6103)	2009-09-30

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D'ENTREPRISES QUEBECOISES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE BIENS IMMOBILIERS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN DIVERSIFIE IG AGF (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN IG AGF (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE MAXXUM (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES AMERICAINS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES EUROPEENS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE E.-U. IG AGF (#6103)	2009-09-30
FONDS DE CROISSANCE PANASIATIQUE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE IG MACKENZIE MAXXUM (#6103)	2009-09-30
FONDS DE DIVIDENDES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE FIDUCIES DE REVENU INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE MARCHE MONETAIRE CANADIEN INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE MARCHE MONETAIRE E.U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE MARCHE MONETAIRE PLUS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE MARCHES EMERGENTS PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS DE REPARTITION CANADIEN IG FI (#6103)	2009-09-30
FONDS DE REPARTITION TACTIQUE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE REVENU GROUPE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DE REVENU IG MACKENZIE (#6103)	2009-09-30
FONDS DE REVENU IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-09-30
FONDS DE TITRES A REVENU FIXE PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS DECOUVERTES E.U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS DU MARCHE MONETAIRE PROFIL (#6103)	2009-09-30
FONDS DU REVENU A COURT TERME GROUPE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS EUROPEEN IG MACKENZIE IVY (#6103)	2009-09-30
FONDS FIDELITY AMERIQUE LATINE (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY CHINE (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY DIVIDENDES MONDIAL (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY ETOILE D'ASIEMC (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY EUROPE (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY JAPON (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY MARCHES EMERGENTS (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY MONDIAL (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY OUTREMER (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY POTENTIEL MONDIAL (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY PRODUITS DE CONSOMMATION MONDIAUX (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY REPARTITION MONDIALE (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY SOINS DE LA SANTE MONDIAUX (#5486)	2009-09-30

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY TECHNOLOGIE MONDIALE (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY TELECOMMUNICATIONS MONDIALES (#5486)	2009-09-30
FONDS FIDELITY VALEUR INTERNATIONALE (#5486)	2009-09-30
FONDS FUSIONS ET ACQUISITIONS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS GLOBAL D'OBLIGATIONS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS GLOBAL INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS GLOBAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS GLOBAL SERVICES FINANCIERS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS INVESTORS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES (#6103)	2009-09-30
FONDS ISR SUMMA INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS MONDIAL ISR SUMMA INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS MONDIAL LEADERS EN ENVIRONNEMENT SUMMA INVESTORS (#6103)	2009-09-30
FONDS MONDIAL VALEUR IG MACKENZIE CUNDILL (#6103)	2009-09-30
FONDS MUTUEL INVESTORS DU CANADA (#6103)	2009-09-30
FONDS VALEUR GRANDE CAPITALISATION E.-U. INVESTORS (#6103)	2009-09-30
GALAHAD METALS INC.	2009-09-30
GC-GLOBAL CAPITAL CORP.	2009-09-30
GEORGE WESTON LIMITEE	2009-10-10
GROUPE GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2009-09-30
GROUPE NORWALL INC. (LE)	2009-09-30
HORIZON SCIENCES & TECHNOLOGIES INC.	2009-09-30
IMAFLEX INC.	2009-09-30
JANNOCK PROPERTIES LIMITED	2009-09-30
JUNEX INC.	2009-09-30
KASTEN CHASE APPLIED RESEARCH LIMITED	2009-09-30
KOKOMO ENTERPRISES INC.	2009-09-30
LEADER ENERGY SERVICES LTD.	2009-09-30
MAYA OR & ARGENT INC.	2009-09-30
MILK CAPITAL CORP.	2009-09-30
MINERAUX MANICOUAGAN INC.	2009-09-30
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTEE.	2009-09-30
MINES MCWATTERS INC. (LES)	2009-09-30
NOVIK INC.	2009-09-30
NSTEIN TECHNOLOGIES INC.	2009-09-30
NULOCH RESOURCES INC.	2009-09-30
NXA INC.	2009-09-30
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2009-09-30
OPEL INTERNATIONAL INC.	2009-09-30
PAREX RESOURCES INC.	2009-09-30
PETROLES SRI INC.	2009-09-30
PLAZACORP RETAIL PROPERTIES LTD	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MONDIAL INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE RETRAITE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE RETRAITE A CROISSANCE ELEVEE INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE RETRAITE PLUS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL ALTO (#21940)	2009-09-30

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE BONIFIEE ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE MONDIALE ALTO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU PLUS INVESTORS (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DYNAMIQUE ACCENT CANADA ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DYNAMIQUE ACCENT CANADA ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DYNAMIQUE ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE DYNAMIQUE ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE DYNAMIQUE ACCENT CANADA ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE DYNAMIQUE ACCENT CANADA ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE DYNAMIQUE ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE MODERE DYNAMIQUE ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE PRUDENT ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE PRUDENT ALTO (#21940)	2009-09-30
PORTEFEUILLE PRUDENT MODERE ALLEGRO (#6103)	2009-09-30
PORTEFEUILLE PRUDENT MODERE ALTO (#21940)	2009-09-30
PRESCIENT NEUROPHARMA INC.	2009-09-30
PROLAB TECHNOLOGIES INC.	2009-09-30
Q2 GOLD RESOURCES INC.	2009-09-30
RESSOURCES GOLDEN GOOSE INC.	2009-09-30
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2009-09-30
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	2009-09-30
SAVANT EXPLORATIONS LTD.	2009-09-30
SCORE TRUST	2009-09-30
SCOTIA SCHOOLS TRUST	2009-09-30
SEARS CANADA INC.	2009-10-31
SECTION ROUGE MEDIA INC.	2009-09-30
SPECTRA INC.	2009-09-30
SQLIAISON INC.	2009-09-30
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2009-09-30
TRIO GOLD CORP.	2009-09-30
UNIGOLD INC.	2009-09-30
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2009-09-30

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2009-09-30
COVENTREE INC.	2009-09-30
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.	2009-08-31
GROUPE SPORTSCENE INC.	2009-08-30
RED PINE EXPLORATION INC.	2009-07-31
ROGERS SUGAR INCOME FUND	2009-09-30
TITANIUM CORPORATION INC.	2009-08-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2009-09-30
COVENTREE INC.	2009-09-30
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.	2009-08-31



*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
GRUPE SPORTSCENE INC.	2009-08-30
RED PINE EXPLORATION INC.	2009-07-31
ROGERS SUGAR INCOME FUND	2009-09-30
TITANIUM CORPORATION INC.	2009-08-31

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
DEJOUR ENTERPRISES LTD.	
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.	
EXPLORATION OREX INC.	
GLOBAL SUMMIT REAL ESTATE INC.	
GRUPE SPORTSCENE INC.	
MOSAM CAPITAL CORP.	
UNITED REEF LIMITED	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
COVENTREE INC.	2009-09-30
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.	2009-08-31
GRUPE SPORTSCENE INC.	2009-08-30
TECHNOLOGIES SENSIO INC.	2009-05-31

**Liste des symboles SEDI**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
	53 : Attribution de bons de souscription
	54 : Exercice de bons de souscription
	55 : Expiration de bons de souscription
	56 : Attribution de droits de souscription
	57 : Exercice de droits de souscription
	58 : Expiration de droits de souscription
	59 : Exercice au comptant
	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
	<b>Divers</b>
	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>
<b>Généralités</b>	D : Propriété directe
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	I : Propriété indirecte
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	C : Contrôle
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	<b>AUTRES MENTIONS</b>
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	O : Opération originale
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	M : Première modification
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	M' : Deuxième modification
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	M'' : Troisième modification, etc.
35 : Dividende en actions	R : Opération déclarée hors délai (en retard).
36 : Conversion ou échange	
37 : Division ou regroupement d'actions	
38 : Rachat – annulation	
40 : Vente à découvert	

\* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>01 Communiqué Laboratory Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Cheung, Andrew	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2300	1 070 000
Loo, Gee Gee	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2300	290 000
Stringer, Brian	5		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2300	890 000
Train, William, Archibald	4		O	2009-11-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2300	526 000
<b>49 North Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacNeill, Tom	4, 5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 583	1.6100	1 100 137
<b>Aastra Technologies Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boettcher, Burkhard Viktor Christoph	7		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	34.2600	0
Brett, Allan	5		O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	35 000	22.2000	38 900
Derungs, Martin	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	20.0000	5 000
Scholaert, Hugues Sebastien Bernard	4, 5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	4 000	22.2000	7 000
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	33.5700	4 000
Tobia, John	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.5000	10 500
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	35.0000	9 300
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	35.0000	7 500
<i>Options</i>									
Brett, Allan	5		O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	22.2000	105 000
Derungs, Martin	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	20.0000	15 000
Scholaert, Hugues Sebastien Bernard	4, 5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	22.2000	99 500
Tobia, John	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.5000	79 000
<b>ACTIVEnergy Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	6.7600	19 599 739
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	6.7500	19 602 139
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.7500	19 604 139
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	6.7200	19 605 639
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.7000	19 607 339
			O	2009-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.8000	19 608 039
			O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.8000	19 608 739
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.8000	19 609 539
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.7500	19 611 239
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.7600	19 603 439
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.7600	19 606 639
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.8500	19 610 539
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	6.7800	19 612 939
<b>Advitech Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
AgeChem Venture Fund L.P.	3		O	2009-11-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 822 916)		7 260 417
			O	2009-11-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 260 417		
			M	2009-11-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	781 250		8 041 667
			O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 812 500		15 854 167
<i>Bons de souscription Purchase Warrant</i>									
AgeChem Venture Fund L.P.	3		O	2009-11-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 822 916)		7 260 417

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 260 417)		0
			O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 812 500		7 812 500
<b>Ainsworth Lumber Co. Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gurandiano, Jay	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.0815	135 000
Laura May Gurandiano	PI		O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 666	2.0700	
			M	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 666	2.0700	7 596
<b>Air Canada</b>									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Huot, Jean Marc	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3400	15 000
<b>AIRBOSS OF AMERICA CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robbins, Brian Andrew	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.2500	
			M	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.2500	45 000
Schoch, Peter Grenville	4, 3		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.8500	4 237 891
<i>Options</i>									
Robbins, Brian Andrew	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	2.2500	
		R	M	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	2.2500	30 000
<b>ALAMOS GOLD INC</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morda, Nathaniel Jon	5		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	11.0600	7 000*
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	11.4200	5 300*
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	12.0400	1 300*
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.0000	6 300*
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.0400	1 300*
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	11.7400	0
Wayne, Mark	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	25 000		50 000*
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	11.6400	25 000*
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	25 000		50 000*
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 700)	12.2500	27 300*
<i>Options</i>									
Morda, Nathaniel Jon	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.0000	305 000*
Porter, James	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.0000	165 000*
Wayne, Mark	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		430 000*
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		405 000*
<b>Alaris Royalty Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Budreski, John Philip Adrian	4	R	O	2009-10-29	D	97 - Autre	5 000		52 691
<i>Droits Restricted Share units</i>									
Budreski, John Philip Adrian	4	R	O	2009-10-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		20 000
		R	O	2009-10-29	D	97 - Autre	(5 000)		15 000
<b>AltaGas Income Trust</b>									
<i>Options at \$18.15 expiring November 9, 2019</i>									
Aarssen, Gregory Allan	7		O	2004-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	20 000	18.1500	20 000
Alexander, Richard M.	5		O	2006-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	150 000	18.1500	150 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Anderson, Nancy	5		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	15 000	18.1500	15 000
Baines, Jeremy Robert	5		O	2005-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	10 000	18.1500	10 000
Bracken, James B	5		O	2004-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	15 000	18.1500	15 000
Brown, Douglas Hield	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	10 000	18.1500	10 000
Cornhill, David Wallace	4, 5		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	250 000	18.1500	250 000
Dawson, Dennis Alan	5		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	20 000	18.1500	20 000
Mattson, Bradley	5		O	2008-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	10 000	18.1500	10 000
Pfaefflin, Marilyn Alberta	5		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	10 000	18.1500	10 000
Stein, Deborah Susan	5		O	2005-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	15 000	18.1500	15 000
Stout, Kent Eugene	5		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	15 000	18.1500	15 000
Swan, William C.	7		O	2004-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	10 000	18.1500	10 000
Toone, Randy Warren	5		O	2007-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	15 000	18.1500	15 000
Wright, David Robert	5		O	2007-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	50 000	18.1500	50 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Mackie, David French	4								
Joint account with spouse	PI		O	2009-11-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	18.4500	1 203 791
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 500	18.7800	1 244 291
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	18.6400	1 263 291
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	18.6800	1 265 091
Wright, David Robert	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	96	17.2462	12 332
Joint Account with Spouse	PI		O	2009-11-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	17.2462	4 012
RSP	PI		O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	17.2462	1 497
Spouse RSP	PI		O	2009-11-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	17.2462	2 937
<b>Amalgamated Income Limited Partnership</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Mitchell, Bruce	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 200	3.0500	77 900
<b>Angiotech Pharmaceuticals, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hunter, William L.	4, 5								
Spouse	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.3800	5 431 235
			O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.3900	5 432 735
			O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 100	1.4000	5 443 835
<b>Aptilon Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Arbor Memorial Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A - Voting</i>									
Benthin, Mark Louis	4, 5								
Linda Palmer - POA	PI		O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0850	270 000
			O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	0.0850	380 000
JC CLARK LTD.	3		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	23.1000	517 799
<i>Actions ordinaires Class B - Non-Voting</i>									
JC CLARK LTD.	3		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	23.1900	354 543
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	23.1900	357 543
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	22.3890	359 043
<b>Arsenal Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stewart, Curtis	4		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.4400	677 317*
			O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.4400	
Curtis Stewart in trust for Benjamin Stewart	PI		M	2009-11-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.4400	13 000*
			O	2004-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
rsp of Curtis Stewart	PI		O	2004-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	435 000	0.4400	435 000*
van Winkoop, Anthony Robert	5	R	O	2009-11-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5200	3 716 920
<i>Options</i>									
Taylor, Gjoa	5		O	2009-11-09	D	50 - Attribution d'options	120 000		740 000
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Green, James	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.9000	23 500
<b>Astral Media inc.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Lizotte, Claude	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	670	23.7200	2 689
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	1 200	24.5400	3 889
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(670)	31.5593	3 219
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	31.5593	2 019
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	32.0000	19
<i>Options</i>									
Lizotte, Claude	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(670)	23.7200	23 200
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	24.5400	22 000
<b>ATCO LTD.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Booth, Robert T.	7		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	44.8500	1 132
Clennett, Michael M.	7		O	2006-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	6 000	19.0900	6 000
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	43.7600	0
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	2 500	19.0900	2 500
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.9100	2 400
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.8700	2 300
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.5200	2 200
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	44.4600	1 600
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	44.4500	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	17.2600	10 095
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	45.0000	95
			O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(833)	44.1800	95
Watson, Karen M.	7, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	3 500	19.0900	4 024
<i>Options 34.53</i>									
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		0
<i>Options 38.18</i>									
Clennett, Michael M.	7		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		0
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 250
			O	2005-08-25	D	35 - Dividende en actions	1 250		2 500
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(2 500)		0
Watson, Karen M.	7, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(3 500)		0
<i>Options 46.72</i>									
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 500
			O	2005-08-29	D	35 - Dividende en actions	1 500		3 000
<b>Atlanta Gold Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Bertucci, Domenico	5		O	2009-11-24	D	52 - Expiration d'options	(6 667)	4.2750	101 667*
<b>B2Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shaw, Robert Peter	6, 8		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.1000	386 025
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.1500	376 025*
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.0500	406 025
<b>Baffinland Iron Mines Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Teevan, Derek	8		O	2009-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 100
<i>Options stock</i>									
Teevan, Derek	8		O	2009-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 100
			O	2009-11-26	D	50 - Attribution d'options	50 000		55 100
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kwok, Marinde Mui Ping	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	284		1 294
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(132)	62.3100	1 162
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 502		87 030
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 483)	62.3100	83 547
Lee, Brian	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	335		834
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(156)	62.3100	678
Lee, Wayne	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	312		2 450
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(146)	62.3100	2 304
Longo, Cheryl	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	850		12 025
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(395)	62.3100	11 630
Lucas, Deborah Lynn	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 002		2 789
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(466)	62.3100	2 323
Lunny, Richard Adrian	5		O	2008-06-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40		
			M	2008-06-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39		5 039
Magri, Joseph Savior	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500		500
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(233)	62.3100	267

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Maldaver, Gary	7		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34		67
			O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	62.3100	65
McIntosh, Murray	5		O	2008-11-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 298		2 298
			O	2009-11-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 066)	63.1700	1 232
<i>Droits RSA Shares</i>									
Kwok, Marinde Mui Ping	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(284)		142
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 502)		3 818
Lee, Brian	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(335)		175
Lee, Wayne	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(312)		163
Longo, Cheryl	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(850)		477
Lucas, Deborah Lynn	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 002)		533
Lunny, Richard Adrian	5		O	2008-06-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(40)		
			M	2008-06-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(39)		2 509
Magri, Joseph Savior	5		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500)		258
Maldaver, Gary	7		O	2009-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(34)		20
McIntosh, Murray	5		O	2009-11-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 298)		5 825
<b>Banque Nationale du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bloomberg, Lawrence S.	4, 7		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	59.9376	458
Bourgie, Pierre	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	106	59.9376	15 097
Caillé, André	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156	59.9376	2 150
Coulombe, Gérard	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	83	59.9376	5 356
Cyr, Bernard	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	260	59.9376	4 180
Dawe, Shirley A.	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	121	59.9376	6 358
Diamond-Gélinas, Nicole	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95	59.9376	12 035
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61	59.9084	12 096
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	59.9376	6 742
Dutil, Marcel E.	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98	59.9376	2 049
Gaulin, Jean	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	141	59.9376	2 831
Gobeil, Paul	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	146	59.9376	12 943
Laflamme, Louise	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180	59.9376	1 070
Runte, Roseann	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	97	59.9376	4 169
Tellier, Marc	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98	59.9376	1 630
<b>Banque Royale du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beattie, William Geoffrey	4								
Cannonbury Investments Limited	PI		O	2009-10-01	I	51 - Exercice d'options	12 000	24.5200	
			M	2009-09-28	I	51 - Exercice d'options	12 000	24.5200	12 000
<b>BCE Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hurley, Matthew T.	7								
ESP	PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(629)	27.5200	290
<b>Bennett Environmental Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Neville, Ralph Thomas	4		O	2007-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Biovail Corporation</b>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Blue Ribbon Income Fund (formerly Citadel Diversified Investment Trust)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bloom, Malcolm Paul	4, 5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 500
Caranci, Mark A.	4, 5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Kikuchi, Craig	5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
MacKay, Moyra E.	5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Boston Pizza Royalties Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Boston Pizza Royalties Income Fund	1		O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.0247	3 000
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.0621	9 300
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.0900	15 600
			O	2009-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.0614	21 900
			O	2009-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.1022	28 200
<b>BPO Properties Ltd.</b>									
<i>Parts - Deferred</i>									
NESBITT, MICHAEL FRANCIS BARRETT	4		O	2009-11-13	D	50 - Attribution d'options	350	45.9900	8 933
<b>Brompton Advantaged Oil &amp; Gas Income Fund</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Kikuchi, Craig	5		O	2009-11-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	825	4.7900	825
<b>Brompton Oil &amp; Gas Income Fund</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Cullen, Christopher	5		O	2009-11-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	833	4.7400	833
MacKay, Moyra E.	5		O	2009-11-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 500	4.7400	2 500
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	7 725	4.7400	7 725
Roode, David Edward	5								
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	1 350	4.7400	1 350
Zeiler, Lorne	5								
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	97	4.7400	97
<b>Brompton VIP Income Fund</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Braaten, Peter A.	4								
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	13 916	8.3300	13 916
Caranci, Mark A.	4, 5								
Kim Caranci RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	300	8.3300	300
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	2 808	8.3300	2 808
Kikuchi, Craig	5								
Scotia RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	1 590	8.3300	1 590
MacKay, Moyra E.	5		O	2009-11-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 144	8.3300	2 144



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
TD RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	1 300	8.3300	1 300
Roode, David Edward	5		O	2003-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	345	8.3300	345
Zeiler, Lorne	5								
John Zeiler	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	243	8.3300	243
Lorne Zeiler RRSP	PI		O	2009-11-16	C	53 - Attribution de bons de souscription	33	8.3300	33
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Legault, Richard	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	39 375	8.5096	39 375
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 375)	22.4040	0
<i>Options</i>									
Legault, Richard	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(39 375)	8.5096	1 302 500
<b>Brookfield Infrastructure Partners L.P.</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brookfield Asset Management Inc.	3								
Brookfield Financial Corp.	PI	R	O	2009-11-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(48 829)		0
Brookfield Renewable Power Inc.	PI		O	2007-12-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-11-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	48 829		48 829
<b>Brookfield Properties Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beisner, Edward Francis	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	19 000	3.8611USD	27 500
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 000)	11.4359USD	8 500
Nesbitt, Peter Edwin	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	4 000	5.5644	4 000
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	12.0200	0
Zuccotti, John Eugene	4		O	2009-11-12	D	51 - Exercice d'options	9 000	3.8611USD	9 000
			O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	11.0100USD	0
<i>Options</i>									
Beisner, Edward Francis	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(19 000)		234 843
Nesbitt, Peter Edwin	5		O	2007-05-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	62 500		187 500
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		183 500
Zuccotti, John Eugene	4		O	2009-11-12	D	51 - Exercice d'options	(9 000)		396 000
<b>Brownstone Ventures Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3		O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.7366	7 065 000
			O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.7467	7 115 000
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.7200	7 165 000
<b>Burtsand Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Meekison, James David	4		O	2009-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-10	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.0850	450 000
<b>C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
De Luca, Paolo	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.3000	1 300
<b>C.A. Bancorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Luca, Paolo	5								
RRSP	PI		O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.0100	45 800



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.0300	47 800
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 6, 5, 8		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 100	1.0000	379 480
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	1.0200	381 580
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.0700	385 580
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.0900	390 580
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	1.1000	393 780
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0000	403 780
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.0000	406 780
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	1.0000	423 780
Unwin, Timothy Nicholson RRSP	4 PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0429	30 000
<b>Calian Technologies Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cellucci, Argeo Paul	4		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	3 438	13.0000	3 565
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	1 000	9.0500	4 565
Gauthier, Jacqueline	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.0500	20 548
Hewson, Conrad William	4		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.4700	6 432
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.0000	11 432
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.0500	16 432
loeb, kenneth jeffrey	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.0000	5 669
			O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.0500	10 669
Tkachuk, David George	4		O	2009-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	9.0500	2 517
Vickers, Richard Allan	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	1 000	9.0500	4 932
<i>Options</i>									
Cellucci, Argeo Paul	4		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(3 438)	13.0000	1 000
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	9.0500	0
Gauthier, Jacqueline	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.0500	5 000
Hewson, Conrad William	4		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.4700	10 000
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.0000	5 000
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.0500	0
loeb, kenneth jeffrey	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.0000	5 000
			O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.0500	0
Tkachuk, David George	4		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		0
Vickers, Richard Allan	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	9.0500	0
<b>Calloway Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
calnan, david	4		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	18.0000	229 875
<b>Canaccord Capital Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brunet, Guy	7	R	O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.0290	71 070
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	11.0200	51 070
Fenney, Gabrielle Joy	7		O	2009-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 170
		R	O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(498)	10.7500	7 672*
		R	O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 652)	10.8500	5 020*
Gaasenbeek, Matthew CCCITF 133-091E-4	7 PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 700	11.0000	83 101

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	11.0000	84 901
			O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 900	10.9419	137 801
			O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	10.9994	144 801
Reynolds, Michael Buckley	7								
Canaccord Capital Corporation	PI		O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 223)	11.2200	0
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edens, James Andrew	7		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160		10 498
Peterson, William Robert	5								
John Buscholl & Mary Peterson	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	70.3400	0
<b>Canadian Oil Recovery &amp; Remediation Enterprises Ltd.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Dahlawi, Hassan Mohammed Jamil	4		O	2008-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 750 000	0.2000	3 750 000
<b>Canadian Royalties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coates, Bryan A.	4		O	2009-11-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)	0.8000	16 600
Durham, Robert Bruce	4		O	2009-11-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(357 336)	0.8000	0
Jien Canada Mining Ltd.	3		O	2009-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	68 478 888	0.8000	68 478 888
			O	2009-11-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	51 000		68 529 888
			O	2009-11-24	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	8 829 738		77 359 626
Mullan, Glenn J	4, 5, 3		O	2009-11-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(28 300)	0.8000	0
3652378 Canada Inc.	PI		O	2009-11-13	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)	0.8000	0
Anglaumaque Exploration Inc.	PI		O	2009-11-13	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 793 680)	0.8000	0
Pepper, Andrew Turcotte	4		O	2009-11-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(31 000)	0.8000	0
Wilson, Michael H.	4		O	2009-11-13	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(17 000)	0.8000	0
<i>Déventures convertibles</i>									
Jien Canada Mining Ltd.	3		O	2009-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	\$ 97 362 000.00		\$ 97 362 000.00
			O	2009-11-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	\$ 1 600 000.00		\$ 98 962 000.00
			O	2009-11-24	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	\$ 949 000.00		\$ 99 911 000.00
<b>Canadian Satellite Radio Holdings Inc.</b>									
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Bitove, John Ivan	4, 5, 3		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 162	1.5400	75 162

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Knapton, Francis Mark	5		O	2008-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 201	1.5400	4 201
Moskowitz, Michael	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 636	1.5400	13 636
Washinushi, Michael Akihiko	5		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 636	1.5400	13 636
<b>Options</b>									
Bitove, John Ivan	4, 5, 3		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	1 135 000
Knapton, Francis Mark	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	21 000	1.5400	42 000
Lyons, Stewart	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	240 000
<b>Options Class A</b>									
Boivin, Pierre	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	120 000
Evershed, Philip	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	70 000
Gillespie, Janet Ann	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	21 000	1.5400	63 000
McCutcheon, James W.	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	120 000
Moskowitz, Michael	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	635 000
Storey, Robert Hargan	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	120 000
Washinushi, Michael Akihiko	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	285 000
Wilcox, Mariette L.	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	45 000	1.5400	70 000
<b>Canadian Superior Energy Inc.</b>									
<b>Stock Unit Award</b>									
Turnbull, Gregory George	4		O	2009-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-16	D	46 - Contrepartie de services	\$ 161 280.00		\$ 161 280.00
<b>Canadian Utilities Limited</b>									
<b>Actions sans droit de vote Class A</b>									
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	2 500	17.8200	2 500
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.4000	2 400
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	41.3800	400
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3700	300
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3600	200
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.3500	0
Heathcott, Linda A.	4		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	30 000	17.8200	32 395
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.7800	32 195
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.7700	31 995
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.7600	31 495
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100)	41.7500	23 395
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	41.7400	21 995
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	41.7300	20 395
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	41.7000	17 395
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.3900	16 895
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3800	16 795
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.3700	16 495
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.3500	16 395
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.3400	16 195
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.3000	15 995
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.2800	15 695
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.2700	14 695

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	41.2600	13 595
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.2500	8 595
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	41.1100	7 795
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	41.1000	4 395
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	300.0000	4 095
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	41.0000	2 395
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(841)	41.6000	97
Lake, Grant M.	7		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	600	17.8200	817
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.7600	217
Southern, Ronald D.	4, 7, 6, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	100 000	17.8200	259 504
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	3 500	17.8200	6 758
<i>Options 35.64</i>									
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 250
			O	2005-08-29	D	35 - Dividende en actions	1 250		2 500
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(2 500)		0
Heathcott, Linda A.	4		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		0
Lake, Grant M.	7		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(600)		0
Southern, Ronald D.	4, 7, 6, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		0
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(3 500)		0
<i>Options 49.04</i>									
Dixon, Alan	7		O	2002-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 500
			O	2005-08-29	D	35 - Dividende en actions	1 500		3 000
<b>Canuc Resources Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Bondy, Robert Allan	4		O	2009-11-24	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	300 000
<b>Canyon Services Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ballegooyen, Jack Van	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.9600	10 000
<i>Options</i>									
Ballegooyen, Jack Van	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.9600	50 000
Hartigh, Karen Ann	5		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		0
<i>Stock Based Units</i>									
Freel, Douglas Colin	4		O	2009-10-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		15 000
<b>Capstone Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McLeod, Donald Bruce	4		O	2009-11-05	D	99 - Correction d'information	(20 000)	2.7700	644 197
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 514)	3.0500	609 683
<b>Cardiome Pharma Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
JANZEN, DOUG	4, 5		O	2009-11-10	D	51 - Exercice d'options	23 600	3.3200	107 600*
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	28 300	3.3200	112 300*
			O	2009-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 600)	4.2588	84 000*
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 300)	4.2509	84 000*
RIEDER, ROBERT	4, 7, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	70 000	3.3200	395 696*
<i>Options</i>									
JANZEN, DOUG	4, 5		O	2009-11-10	D	51 - Exercice d'options	(23 600)	3.3200	1 431 137*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RIEDER, ROBERT	4, 7, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(28 300)	3.3200	1 402 837*
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	3.3200	424 898*
<b>Cargojet Income Fund</b>									
<i>Débetures convertibles</i>									
John, Kim	5		O	2009-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 30.00	650.0000	
			M	2009-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 30 000.00		\$ 30 000.00
			O	2009-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 29.00	640.0000	
			M	2009-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 29 000.00		\$ 59 000.00
<i>Parts de fiducie</i>									
Johnston, Gord	5		O	2009-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Rinaldo, Paul David	5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 700
<b>CCL Industries Inc.</b>									
<i>Class B Non Voting</i>									
Lang, Donald G.	4, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	8.3500	5 000
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	28.0000	0
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	200	8.3500	200
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.0000	0
<i>Options</i>									
Lang, Donald G.	4, 5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	8.3500	535 000
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(200)	8.3500	534 800
<b>Celestica Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Davison, Tom	7		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	4 500	8.7400USD	
			M	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	7 530	8.7400USD	13 115
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	8.7400USD	
			M	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 530)	8.7400USD	5 585
<i>Options</i>									
Davison, Tom	7		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	8.7400USD	
			M	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(7 530)	8.7400USD	34 170
<b>Celtic Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.	5								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2009-11-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	18.9900	4 239
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2009-11-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	18.9900	4 688
McIntyre, Eldon Angus	4								
Eldon McIntyre Family Trust	PI		O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	17.9900	795 700
			O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	18.0000	795 000
Wilson, David John	4, 5, 3								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2009-11-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	18.9900	4 985
<b>Cequence Energy Ltd. (formerly Sabretooth Energy Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crone, Howard James	4, 5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.0770	1 829 344
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.1000	1 833 344
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.0600	1 839 344
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	140 000	3.0400	1 979 344
Michelle Crone	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	3.0400	130 946

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Ceres Global Ag Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gillis, David A.	5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	3.0500	259 879
MACBEY, Nathan	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0500	585 178
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.0700	595 178
<b>Chariot Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mersch, Frank L.	8								
Millisenic Limited	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	7.1040	477 262
<b>Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2009-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ireland, Philip	5		O	2009-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			966
<i>Options</i>									
Allison, Marlowe Glen	5		O	2009-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ireland, Philip	5		O	2009-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			53 000
Whitney, Stephen	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(400)	42.0500	44 400
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(900)	42.0500	43 500
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(100)	42.0500	43 400
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	43 200
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(600)	42.0500	42 600
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	42 400
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(200)	42.0500	42 200
<b>Chesswood Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Steiner, Frederick William	7		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.2000	408 085
<b>CI Financial Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bushell, Eric B.	7		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 200)	19.6000	25 200
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 200)	19.5470	0
<b>Cineplex Galaxy Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Nelson, Gordon	5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.0000	24 677
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	16.9600	22 377
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	16.7500	21 077
Stanghieri, Fabrizio	5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	16.7500	6 095
<b>Cinram International Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Brown, Steven George	5		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.8500	593 300
<b>Cipher Pharmaceuticals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andrews, Larry	5		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.4800	40 000
Gross, Jason	5		O	2006-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.4800	25 000
<b>Clarke Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Geosam Investments Limited	3		O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	3.1200	5 874 675
			O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.2100	5 880 675
Lee, Melinda	5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.2500	8 500*
Allie Lockhart	PI		O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.2500	450*
<i>Déventures convertibles 6 Dec 2012 (CKI.DB)</i>									
Geosam Investments Limited	3		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 123 000.00)	85.7600	\$ 3 016 000.00
<b>Clearwater Seafoods Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Paddick, Brendan John	4		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.9000	40 000
<b>CML Healthcare Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Bristow, Paul John	5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.6900	292 278
<b>CO2 Solution Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manherz, Robert	4	R	O	2008-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 756 857
<b>Coastal Contacts Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Mason, Jeffrey Robert	4	R	O	2007-04-30	D	50 - Attribution d'options	11 000		11 000
		R	O	2009-08-25	D	50 - Attribution d'options	10 000		31 000
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Haasz, Ami	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	16 875	57.7800	36 553
Harrison, E. Hunter	4, 5								
J.D. Harrison In Trust	PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 838)	55.0018USD	194 854
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 902)	55.0302USD	185 952
<i>Options</i>									
Haasz, Ami	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(16 875)	11.6700	121 600
<b>COMPASS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.4000	17 771 856
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.6000	17 772 356
			O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.6500	17 769 356
			O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.4700	17 770 856
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.3800	17 772 256
<b>Copper Mesa Mining Corporation (formerly Ascendant Copper Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2009-11-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 115 000
			O	2009-11-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 378 936	0.0100	15 493 936
<b>Corel Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ESW Capital LLC	3		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 405 412
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 090 232	5.0312	



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2009-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 090 232	5.0312	4 495 644
<b>Corporation Minière Osisko</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coates, Bryan A.			O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000	5.4500	43 192
Danielle Gauthier	PI		O	2009-11-17	I	54 - Exercice de bons de souscription	4 000	5.4500	13 600
David, Jean-Sébastien	5		O	2009-11-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	500	7.9000	23 900
Le Bel, André	5		O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	500	5.4500	5 500
Delphine Roigt	PI		O	2009-11-17	I	54 - Exercice de bons de souscription	500	5.4500	1 500
Lessard, Luc	5		O	2009-11-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	770	7.9000	27 310
			O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	12 500	5.4500	39 810
Mailhot, Robert	5		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	11 000	5.8800	12 125
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	8.0100	1 125
Wares, Robert	4, 5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	8.0900	2 189 050
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.1700	2 179 050
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	8.5050	2 159 050
<i>Bons de souscription</i>									
Coates, Bryan A.	5		O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000	5.4500	
			M	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 000)	5.4500	0
			O	2009-11-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	795	7.9000	
			M	2009-11-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(795)	7.9000	1 000
Danielle Gauthier	PI		O	2009-11-17	I	54 - Exercice de bons de souscription	(4 000)	5.4500	0
			O	2009-11-16	I	55 - Expiration de bons de souscription	(800)	7.9000	4 000
David, Jean-Sébastien	5		O	2009-11-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(500)	7.9000	0
Le Bel, André	5		O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(500)	5.4500	0
Delphine Roigt	PI		O	2009-11-17	I	54 - Exercice de bons de souscription	(500)	5.4500	0
Lessard, Luc	5		O	2009-11-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(770)	7.9000	12 500
			O	2009-11-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(12 500)	5.4500	0
Wares, Robert	4, 5		O	2009-11-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(750)		0
<i>Options</i>									
Mailhot, Robert	5		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	5.8800	189 000
Roosen, Sean	4	R	O	2009-11-05	D	50 - Attribution d'options	400 000		800 000
<b>Corporation Minière Rocmec Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brisebois, Donald	5		O	2009-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1050	1 469 375
Molgat, Emile Pierre	4		O	2009-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1050	400 217
<i>Bons de souscription</i>									
Tremblay, Viviane	4		O	2008-02-14	D	55 - Expiration de bons de souscription	31 250	0.2500	
			M	2008-02-14	D	55 - Expiration de bons de souscription	31 250	0.2500	
			M'	2008-02-14	D	55 - Expiration de bons de souscription	(31 250)	0.2500	0
<b>Corporation Or Sulliden Itée</b>									
<i>Options</i>									
Amireault, Stéphane	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	100 000		700 000
Battiston, Deborah	5		O	2009-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Faught, George D.	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	350 000		350 000
Fernandez-Concha Stucker, Javier Martin	7		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	50 000		600 000
Gleeson, Patrick James	5		O	2009-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Corporation Technologies Wanted</b>									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Porteur inscrit			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000
Harris, Leonard	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.8000	875 000
Humphrey, Raymond Bruce	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	350 000		350 000
Milbourne, Joe	5		O	2009-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
moore, geoffrey scott	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	160 000		660 000
Tagliamonte, Peter Wilson	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	600 000		1 100 000
<b>Corporation Uranium Quest</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kelly, Kieran	5		O	2009-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Oosterwaal, Jan	4								
Gestion Hexago Inc.	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1900	635 500
<i>Options</i>									
Kelly, Kieran	5		O	2009-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Crescent Point Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Larkin, Dan	4		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	3.2600	24 080
<i>Spousal RRSP</i>									
Colborne, Paul	4		O	2009-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000		
			M	2009-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	34.8600	198 518
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)		
			M	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	36.5000	178 318
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	36.5100	176 418
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.5200	176 218
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.5600	176 118
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	36.5700	175 018
			O	2009-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.5800	174 818
			O	2009-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	34.8700	204 818
			O	2009-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	34.9780	209 818
Spousal RRSP	PI	R	O	2009-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240		
			M	2009-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240	34.5898	36 469
<b>Creststreet 2009 Limited Partnership</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Chiddenton, Sheryl Jean	5		O	2009-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2009-11-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.0000	2 000
Toole, Robert	4, 5		O	2009-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Cyberplex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lobo, Vernon	4, 6		O	2009-11-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(8 000)		457 333
<b>Cymat Technologies Ltd.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Pettipas, William Joseph	4		O	2008-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Daylight Resources Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Eshleman, Brent Andrew	7		O	2009-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	444	9.2723	64 672
Ford, Randy	7		O	2009-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	444	9.2723	125 740

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Diagnos Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Income Partnership	PI		O	2009-11-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 250 000
			O	2009-11-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000 000	0.2000	5 250 000
<i>Bons de souscription</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Income Partnership	PI		O	2009-11-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500 000	0.3000	1 500 000
<b>Dividend 15 Split Corp.</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5		O	2004-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	58 - Expiration de droits de souscription	144	10.0000	144
			O	2009-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000	10.0000	2 144
<i>Class A Shares</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5		O	2007-06-01	D	35 - Dividende en actions	143		1 743
			O	2008-07-04	D	37 - Division ou regroupement d'actions	435		2 178
			O	2009-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	144	9.7500	722
			O	2009-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000	9.7500	2 722
<i>Droits</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5		O	2004-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	578	19.7500	578
			O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(578)	19.7500	0
<b>Dominion Citrus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ash, Winston Robert	4, 5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3800	169 500
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3800	174 500
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3800	176 500
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.3800	179 500
<b>Dumont Nickel Inc.</b>									
<i>Options</i>									
mitchell, raymond	4	R	O	2008-07-15	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	500 000
<b>DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ashley, Justin Haydon	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 784	7.5200	3 240*
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 784)	13.4000	1 456*
Ferman, Bruce Aaron	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.5000	12 405
<b>Dynetek Industries Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartram, Manfred Egon	5		O	2009-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4500	25 000
<b>easyhome Ltd.</b>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Émetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Degraaf, Loraine	5		O	2009-08-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 130
RRSP	PI		O	2009-08-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 350
<b>EGI Financial Holdings Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rocchi, Michael	5		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	4 000	4.2250	5 290
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	10.2500	1 290
			O	2009-06-22	D	51 - Exercice d'options	8 000	4.2250	9 290
		R	O	2009-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	8.6000	1 290
Singh, Hemraj	5		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	4.2250	107 000
<i>Options</i>									
Bird, Richard Wesley	7		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	3 000	10.0600	26 000
Cizek, James	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	22 500	10.0600	81 000
Fuller, Robert	7		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	4 500		22 500
Rocchi, Michael	5		O	2009-10-16	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	15.3300	25 000
			O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	4 500	10.0600	29 500*
			O	2009-06-22	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	4.2250	29 000*
Singh, Hemraj	5		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	4.2250	27 000
			O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	6 750	10.0600	33 750
<b>Ember Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dafoe, Douglas Allan	4, 5		O	2009-11-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	130 000	0.8500	646 479
Ronaghan, Kenneth Sparky	5		O	2009-11-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	0.8500	50 520
<i>Options</i>									
Balderston, Dennis Blair	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	10 500	0.8700	64 500
Dafoe, Douglas Allan	4, 5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	150 000		525 000
Gell, Steven Robert	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	80 000	0.8700	358 750
Ronaghan, Kenneth Sparky	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	80 000	0.8700	358 750
Ryan, Bruce	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	115 000	0.8700	440 000
<b>Emera Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McLennan, John T.	7		O	2005-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
<b>Enbridge Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buys, Sonya Bernadette Maria	7		O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	305	39.3700	6 249
Employee Savings Plan RRSP	PI		O	2003-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	39.8100	7
			O	2009-11-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	455		462
Scotia McLeod	PI		O	2009-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	37.4800	455
			O	2009-11-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(455)		0
DuPont, Bonnie Diane Rose	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	35 000	21.8500	59 529
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	44.0000	24 529
Golden, Leo James Ronald	7		O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	158	40.8000	512
			O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	41.0500	551
Employee Savings Plan RRSP	PI		O	2008-04-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-09-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	39.8300	6
			O	2009-11-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 199		2 205

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2009-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	38.3600	2 199
			O	2009-11-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 199)		0
Holder, Janet Arlene	7		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	18 000	13.3500	25 403
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	44.0000	7 403
Maki, Mark Andrew	7		O	2009-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	104	38.3100	4 314
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	42.2600USD	5 314
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	13 400	20.8250	18 714
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	44.4887	5 314
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2009-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	38.3100	351
T. Rowe Price 401[K]	PI		O	2009-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	428	33.6800USD	4 881
Szurlo, Jr., Charles Joseph	5		O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	445	39.5800	7 320
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	6 750	19.1000	14 070
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	4 500	21.8500	18 570
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 250)	44.2900	7 320
Employee Savings Plan RRSP	PI		O	2003-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	191		191
Scotia McLeod RRSP	PI		O	2009-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	37.4800	192
			O	2009-11-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(192)		0
Tutcher, Dan Curtis	4		O	2009-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 970	36.3400USD	219 536
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	42.0000USD	204 536
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.3642USD	199 536
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 547)	41.4000USD	194 989
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.4200USD	189 989
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.2926USD	184 989
Magic Interests, Inc.	PI		O	2009-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 769	36.3400USD	200 837
<i>Options \$13.35 (\$26.70) - February 23, 2010 Expiry</i>									
Holder, Janet Arlene	7		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	13.3500	0
<i>Options \$19.10 (\$38.20) - February 21, 2011 Expiry</i>									
Szurlo, Jr., Charles Joseph	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(6 750)		0
<i>Options \$20.825 (\$41.65) - February 6, 2013 Expiry</i>									
Maki, Mark Andrew	7		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(13 400)		20 000
<i>Options \$21.85 (\$43.70) - February 5, 2012 Expiry</i>									
DuPont, Bonnie Diane Rose	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(35 000)		35 000
Szurlo, Jr., Charles Joseph	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		4 500
<b>EnCana Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Keplinger, John Leonard, Jr.	7, 5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	55.3700USD	10 754
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4)	55.5100USD	10 750
O'Brien, David Peter	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	10 000	11.6200	30 722
			O	2009-11-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(8 696)		22 026
			O	2009-11-20	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 304)		20 722
<i>Options</i>									
O'Brien, David Peter	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	11.6200	15 000
<b>Endeavour Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke, Hugh	5	R	O	2009-04-14	D	40 - Vente à découvert	(10 000)	2.0100	(10 000)
		R	O	2009-04-24	D	40 - Vente à découvert	(10 000)	1.9200	(20 000)

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
		R	O	2009-04-29	D	40 - Vente à découvert	(10 000)	2.0000	(30 000)
		R	O	2009-05-04	D	40 - Vente à découvert	(10 000)	1.9500	(40 000)
			O	2009-11-18	D	40 - Vente à découvert	(5 000)	2.5200	(45 000)
			O	2009-11-19	D	40 - Vente à découvert	(5 000)	3.7400	(50 000)
			O	2009-11-20	D	40 - Vente à découvert	(5 000)	3.8800	(55 000)
			O	2009-11-23	D	40 - Vente à découvert	(5 000)	4.1300	(60 000)
Howe, David John	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-06-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	1.9900	20 000
<b>Options</b>									
Clarke, Hugh	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	5 000		
			M	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		245 000*
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.5200	240 000*
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.5200	235 000
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.5200	230 000*
Cooke, Bradford	4, 5	R	O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.2900	778 000
Devlin, Barry	5		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.2900	200 000
Dickson, Daniel	5	R	O	2009-11-13	D	50 - Attribution d'options	100 000		200 000
Handley, Geoffrey Arthur	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	125 000		300 000*
Harris, Leonard	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.2900	340 000
Howe, David John	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-06-22	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.8700	100 000
		R	O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.2900	200 000
McLennan, Rex John	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	125 000		200 000
Poznanski, Bernard	5		O	2009-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	40 000		40 000
Walton, Godfrey John	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.2900	783 000
<b>Enerflex Systems Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie Trust Units</i>									
DROPULICH, STEVE	5								
Glen Iris Service Trust	PI		O	2007-05-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 436
<b>EnGlobe Corp.</b>									
<i>Options (stock options)</i>									
Saucier, Mario	5		O	2009-11-11	D	50 - Attribution d'options	83 334	0.0800	650 000
<b>Equitable Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Moor, Andrew	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.2200	21 600*
<b>Everton Resources Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Farrant, Michael Hugh	4		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.1000	240 000
			O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2200	290 000
Paterson, John	4		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2200	330 000
<b>ExelTech Aérospatiale Inc. (anciennement NordTech Aérospatiale Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Despars, Pierre	4		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667		2 153 334
Hurley, David Charles	4		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667		256 334
Ray, Russell	4, 5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667		333 334

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Restricted Share Units</i>									
Despars, Pierre	4		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		66 666
Hurley, David Charles	4		O	2004-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-12-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		200 000
			O	2008-12-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		133 333
			O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		66 666
Ray, Russell	4, 5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		66 666
<b>Exploration Amex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trottier, Jacques	4, 5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	0.3400	689 436
<b>EXPLORATION AMSECO LTÉE</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Patry, Nicolas	4		O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	160 000	0.0500	471 000
<i>Bons de souscription</i>									
Patry, Nicolas	4		O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	160 000		380 000
<i>Options</i>									
Desmarais, Jean	4	R	O	2009-11-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
<b>Exploration Dia Bras inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boltz, Karl	5		O	2009-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	M	2009-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			483 120
			O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2050	683 120
			O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	783 120
<i>Options</i>									
Robyn, Thomas Lynn	4, 5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	100 000		1 525 000
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	150 000		1 675 000
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	150 000		1 825 000
Shonnard, Mark Claiborne	7, 5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
<b>Exploration First Gold inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
KIVARI, DANIEL BENHART JOHNTHON	4		O	2009-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.1000	500 000*
Leboeuf, Eric	4, 5		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1275	3 785 000
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1295	3 935 000
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1300	3 835 000
<i>Options</i>									
KIVARI, DANIEL BENHART JOHNTHON	4		O	2009-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1500	300 000
<b>Exploration Midland Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 679 700
			O	2009-11-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	541 600	1.2000	2 221 300
<i>Bons de souscription</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	270 800		270 800
<b>Fairborne Energy Ltd.</b>									
<i>Débiteures convertibles</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Faircourt Gold Income Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
VanSickle, Steven Robert	5		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 54 020.00)	99.9900	\$ 0.00
Mary VanSickle	PI		O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 40 700.00)	99.9900	\$ 0.00
<b>Faircourt Capital Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taerk, Charles G.	6		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.9900	3 250
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0500	3 350
Barbara Taerk	PI		O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.9400	2 500
			O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	8.9500	4 300
			O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.7800	4 400
			O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.7900	4 500
			O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.8000	4 800
Faircourt Capital Corporation	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0200	1 400
Waterson, Douglas John	7		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.9000	8 652
<b>Faircourt Split Trust</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Waterson, Douglas John	4		O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(70)	10.2500	1 297
RESP	PI		O	2009-11-17	I	38 - Rachat ou annulation	(54)	10.2500	882
RRSP	PI		O	2009-11-17	I	38 - Rachat ou annulation	(154)	10.2500	2 328
RRSP - Sandra Waterson	PI		O	2009-11-17	I	38 - Rachat ou annulation	(165)	10.2500	3 877
Sandra Waterson	PI		O	2009-11-17	I	38 - Rachat ou annulation	(348)	10.2500	4 423
<b>FairWest Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fauth, Sean Conrad	4		O	2009-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			240 700
Kelcher, David	4		O	2009-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Lambros, Michael	5		O	2009-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 971		153 139
Mackie, Marion Dorothea	5		O	2009-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39 895	0.0504	356 692
<i>Options</i>									
Kelcher, David	4		O	2009-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Fancamp Exploration Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Chapman, Debra Joan	4, 5		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	650 000
Dubuc, Gilles	4		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	375 000
kamaleddine, fouad	4		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.5000	400 000
Sayer, Michael	4		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	150 000
Smith, Peter Henderson	5		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	1 050 000
Watson, Mackenzie I.	4		O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.5000	300 000
<b>Financière Sun Life inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kesner, Idalene	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.9691USD	13 548
<i>Deferred Share Units</i>									
Peachar, Stephen	5		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 577
<i>Options</i>									
Peachar, Stephen	5		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			111 774
<b>Finning International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bacarreza, Ricardo	4		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	1 085	6.2250	18 795
<i>Droits (Share Appreciation Rights)</i>									



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Hunt, Miles John	5		O	2009-11-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 668)		25 252
<b>Options</b>									
Bacarreza, Ricardo	4		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(1 085)	6.2250	13 205
<b>Parts Deferred Share Units</b>									
Bacarreza, Ricardo	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	14.6400	32 555
Carter, James Edward Clark	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	379	15.8241	13 107
			O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	67	14.6400	13 174
Emerson, David Lee	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	284	15.8241	6 044
			O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	14.6400	6 212
O'Neill, Kathleen M.	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	237	15.8241	7 646
			O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	14.6400	7 814
Pinette, Conrad Alfred	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	14.6400	115 487
Reid, John McDonald	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	168	14.6400	11 634
Simon, Andrew Henry	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	67	14.6400	34 571
Turner, Bruce Lyndon	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	67	14.6400	6 713
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4, 5		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	293	14.6400	26 610
Willson, John Michael	4		O	2009-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	223	14.6400	36 185
<b>First Quantum Minerals Ltd</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Adams, Andrew Bell	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	75.8000	29 346
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	75.7620	28 046
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	75.8900	25 046
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	75.7290	20 146
<b>First Uranium Corporation</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Tait, Robert	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.4500	6 000*
<b>Flint Energy Services Ltd.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Holmstrom, Todd	5		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	11.3950	0
Lee, Ivor	5		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.3000	1 249
SCF-IV, L.P.	3		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200 000)	10.2500	4 510 505
SCF-V LP	3		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800 000)	10.2500	1 693 256
<b>Fonds de placement immobilier Cominar</b>									
<b>Options</b>									
Laberge, Ghislaine	4		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	14.0000	24 400
<b>Parts de fiducie</b>									
Laberge, Ghislaine	4		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	11 000	14.0000	13 000
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(7 900)	18.4900	5 100
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	18.5000	3 500
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(500)	18.5200	3 000
<b>Fonds de Placement Immobilier InnVest</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2009-11-16	C	35 - Dividende en actions	1 911	4.5390	2 274 478
Mangalji, Majid	5								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2009-11-16	C	35 - Dividende en actions	1 911	4.5390	2 274 478
<b>Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales</b>									



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Fonds de Revenu Hélicoptères Canadiens</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Blakely, Robert George	7		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)		1 855
Payette, Claude	7		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)		7 333
<b>Fonds de revenu Supremex</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Armojan, George	6								
Geosam Investments Limited	PI		O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 100)	2.8700	3 148 000
<b>Fonds Energie renouvelable Brookfield (auparavant Fonds de revenu Great Lakes Hydro)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Dupuis, Pierre	4	R	O	2009-11-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	18.3100	5 600
<b>Foraco International SA</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iorich, Vladimir	3								
Pala Investments Holdings Limited	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	2.0000	9 507 400
<b>Fortis Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Spinney, James	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	985	18.4050	15 360
<i>Options</i>									
Spinney, James	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(985)		26 324
<b>Fortress Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 435 000	0.2450	9 492 864
<i>Options</i>									
Bailey, James Cameron	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.2450	977 760
D'ADAMO, Robert	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.2450	827 760
Dryer, Joel	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2450	286 567
Jeffs, James	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	600 000		827 760
Leitch, Donald Rodney	4		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	150 000		286 567
Shaw, Jeff	5		O	2009-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.2450	600 000
<b>Freehold Royalty Trust</b>									
<i>Trust Units</i>									
Canadian National Railway Company, Administrator of the CN T	3		O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	72 416	14.9100	9 070 216
Rife Resources Ltd.	PI		O	2009-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 856	14.9100	2 361 727
<b>Fronsac Capital Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
LASSONDE, MICHEL	4, 5, 3								
HSBC Investdirect (pour le REER de Michel Lassonde)	PI		O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1500	45 000
			O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.0900	45 500

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Fronteer Development Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, George Percy	4		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.6800	125 000*
<b>Gee-Ten Ventures Inc.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
WILSON, BRYAN HUGH	5		O	2008-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	M	2008-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
		R	O	2008-02-15	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000	0.1000	270 000
<b>General Donlee Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bregman, Michael David	4								
Tailwind Fund Limited Partnership	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	5.9266	25 000
<b>Gluskin Sheff + Associates Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Gluskin, Ira	4, 6, 5								
584981 Ontario Limited	PI		O	2009-11-19	I	36 - Conversion ou échange	(575 000)		4 575 000
			O	2009-11-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(75 000)	19.8000	4 500 000
Sheff, Gerald	4, 6, 5								
584980 Ontario Limited	PI		O	2009-11-19	I	36 - Conversion ou échange	(1 100 000)		4 500 000
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Beeston, Paul	5		O	2009-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 000
Gluskin, Ira	4, 6, 5								
584981 Ontario Limited	PI		O	2009-11-19	I	36 - Conversion ou échange	575 000		575 000
			O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(314 500)	19.8000	260 500
			O	2009-11-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(43 500)	19.8000	217 000
			O	2009-11-19	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(217 000)		0
The Ira Gluskin and Maxine Granovsky Gluskin Charitable Foundation	PI		O	2009-11-23	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(50 000)		0
Sheff, Gerald	4, 6, 5								
584980 Ontario Limited	PI		O	2009-11-19	I	36 - Conversion ou échange	1 100 000		1 100 000
			O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(733 000)	19.8000	367 000
			O	2009-11-19	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(367 000)		0
The Gerald Sheff Charitable Foundation	PI		O	2009-11-23	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(50 000)		0
<i>Options</i>									
Beeston, Paul	5		O	2009-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-11-11	D	50 - Attribution d'options	40 000		40 000
<b>GLV Inc</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne GLV.A</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2009-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 303 800
			O	2009-11-23	D	36 - Conversion ou échange	5 496 104		7 799 904
<b>Gold Reserve Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	1.3247USD	1 530 636*
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.3200USD	1 528 636*
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	1.2343USD	1 517 136*
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(781)	1.2500USD	1 516 355*

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(219)	1.2609USD	1 516 136*
<b>Goldcorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
FARROW, PAUL	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	10 000		
			M	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	39.7700	11 418
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	47.9000	1 418
GARCIA, SALVADORE	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	17 333	19.2300	17 333
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.6800USD	37 333
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 333)	47.4800	0
Ronkos, Charles Joseph	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	11 830	18.8200	24 220
Rovig, A. Dan	4		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	50 700	12.5200	116 970
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 700)	46.1600	66 270
Sedestrom, Cheryl	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	50 700	10.4500	91 484
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	47.6700	91 084
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	47.6600	86 484
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	47.6500	75 484
<i>Options</i>									
FARROW, PAUL	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	39.7700	74 000
GARCIA, SALVADORE	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(17 333)	19.2300	155 000
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.6800	
			M	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	23.6800USD	135 000
Ronkos, Charles Joseph	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(11 830)	18.8200	125 000
Rovig, A. Dan	4		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(50 700)	12.5200	16 900
Sedestrom, Cheryl	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(50 700)	10.4500	296 400
<b>GOLDEN HOPE MINES LIMITED</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hoel, Louis P	4		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 500)	0.1200	450 278
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1200	410 278
<b>Goodfellow Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GOODFELLOW, CHARLES RICHARD	4		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.5000	653 792
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.5000	653 292
<b>Great Canadian Gaming Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buski, Richard Stanley	4								
Jane Larson	PI		O	2006-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.3700	3 000
Murrey, Gary	7		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	7.3000	0
<b>Great Plains Exploration Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Charter, Donald Kinloch	4, 6		O	2009-11-20	D	52 - Expiration d'options	150 000	0.9500	550 000
			O	2009-11-20	D	52 - Expiration d'options	50 000	0.8600	600 000
Connolly, Daryl	4		O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		290 000
Dundas, Gary	4		O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)	1.0700	250 000
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	0.8600	200 000
Gallacher, William	4		O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)	1.0700	250 000
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	0.8600	200 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Leitch, Donald Rodney	4		O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		250 000
<b>Groupe Aecon Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smales, David Andrew	5		O	2009-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Smales, David Andrew	5		O	2009-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Groupe BMTIC Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Des Groseillers, Yves	4, 7, 6, 5								
A. Bélanger (Détail) Ltée	PI		O	2009-11-23	I	36 - Conversion ou échange	(50 000)		5 250 000
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Des Groseillers, Yves	4, 7, 6, 5								
A. Bélanger (Détail) Ltée	PI		O	2009-11-23	I	36 - Conversion ou échange	50 000		5 304 408
<b>Groupe CGI inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Anderson, David	5		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	87 590		87 590
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 590)	13.1500	0
Chamberland, Claude	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	7 297		18 693
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 297)	13.1500	11 396
Godin, Serge	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	13.0300	85 800
Imbeau, André	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	13.0300	25 707
Johnston, David Lloyd	4								
TD Waterhouse	PI		O	2009-11-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(76)	13.1700	21 895
			O	2009-11-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(228)	13.1700	21 667
			O	2009-11-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(76)	13.1700	21 591
			O	2009-11-18	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(76)	13.1700	21 515
			O	2009-11-18	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(76)	13.1700	21 439
Raymond, Paul	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	112 700		112 700
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 700)	13.1300	0
<i>Options</i>									
Adra, Hicham	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(37 500)	9.3100	425 230
Anderson, David	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(93 750)	9.3100	912 290
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(6 150)	8.9100	906 140
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	8.9000	891 140
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	6.0500	876 140
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	7.8100	851 140
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(16 440)	8.5000	834 700
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.5500	824 700
Bernard, Réjean	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	195 933
Biron, Paul	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(9 375)	9.3100	332 917
Boivin, Claude	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	47 719
Boulangier, François	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(9 375)	9.3100	105 900
Bourigeaud, Bernard	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(3 000)	9.3100	9 000
Bourque, André	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	248 290
Brassard, Jean	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	75 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Brin, Mario	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 125)	9.3100	4 875
Chamberland, Claude	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	67 195
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(854)	6.4400	66 341
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	6.0500	62 341
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(1 226)	6.9300	61 115
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(1 217)	6.9800	59 898
Chandramouli, Srinivasan	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(4 500)	9.3100	54 240
Chevrier, Robert	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	58 958
Clark, William Allan	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(37 500)	9.3100	301 100
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	47 548
Dube, Benoit	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 875)	9.3100	24 105
Elix, Klaus	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(28 125)	9.3100	183 225
Figini, Joseph Christopher	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(2 250)	9.3100	118 675
Garant, Benoit	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(2 250)	9.3100	14 500
Godin, Serge	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(281 250)	9.3100	3 408 980
Gorber, Lorne Shawn	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(5 625)	9.3100	43 125
Gregory, Timothy Walter	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(984)	9.3100	64 683
Hannum Jr, Robert Duane	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	173 175
Holland, Jamie L.	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	112 750
Hudson, Michael David	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(9 375)	9.3100	77 219
Ihrig, Peter Gorard	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	137 500
Imbeau, André	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(84 375)	9.3100	1 371 850
Johnston, David Lloyd	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	99 941
Keating, Michael John	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(37 500)	9.3100	250 000
Labelle, Bernard	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(28 125)	9.3100	155 056
Light, Jonathan Francis	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(17 187)	9.3100	69 336
Linder, Kevin Morris	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(2 625)	9.3100	70 975
Loiselle, Lucie	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(5 625)	9.3100	85 900
MacDonald, Marie Theresa	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.4100	106 250
MacIsaac, John Benedict	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 125)	9.3100	43 442
Maglis, Eva	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	334 371
Marcoux, Claude	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	465 555
Masse, David G.	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(375)	9.3100	11 898
McCuaig, Douglas	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	352 938
Mercier, Eileen Ann	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	67 002
Mohammed, Faris Mehdi Kadhim	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 875)	9.3100	43 303
Morea, Donna Sue	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(93 750)	9.3100	924 438
Nardo, Marie	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 912)	9.3100	34 336
Paradis, Normand	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(9 375)	9.3100	53 438
Perron, Steve	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(2 250)	9.3100	39 230
Pinard, Luc	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(37 500)	9.3100	523 250
Rancourt, Suzanne	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 687)	9.3100	32 303
Raymond, Paul	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	390 825
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(5 700)	8.9100	385 125
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	8.9000	365 125
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(17 000)	6.0500	348 125
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	7.8100	328 125

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Roach, Michael	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	6.6900	278 125
Rocheleau, Daniel	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(281 250)	9.3100	3 284 325
Rodriguez Arroyo, Jose Carlos	7		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(65 625)	9.3100	551 250
Roy, Jacques	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(7 500)	9.3100	63 600
Ryan, Donna Arlyn	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(4 875)	9.3100	138 828
Schindler, George Donald	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(18 750)	9.3100	173 203
Schmitz, Richard	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	409 975
Séguin, Claude	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(28 125)	9.3100	315 449
Squire, Gerald Terence	4		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(15 000)	9.3100	245 340
Turcotte, Pierre	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(1 500)	9.3100	74 921
Turner, Nazzic Sherif	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(37 500)	9.3100	456 288
Waple, Michael Ray	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(46 875)	9.3100	328 125
White, Warren Joseph	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(2 250)	9.3100	24 333
Wright, Anthony Geoffrey	5		O	2009-11-13	D	97 - Autre	(9 375)	9.3100	73 438
<b>GROUPES DISTINCTION INC.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Blanchet, Claude	4		O	2009-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(12 875)		0
<i>Options</i>									
Trottier, Jocelyn	5		O	2009-03-16	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2009-03-16	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
<b>Groupe Opmedic Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
St-Michel, Pierre	5, 3								
Gestion Pierre St-Michel Inc.	PI		O	2009-11-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(409 840)	2.0000	4 682 660
Villeneuve, Marc	4, 3		O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(218 000)	2.0000	0
Gestion MV122 Inc.	PI		O	2009-11-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(202 180)	2.0000	5 015 020
<b>Groupe SNC-Lavalin Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
DUHAIME, Pierre	4		O	2009-11-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(300)	48.9800	32 850
<b>Groupe TMX Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BUTLER, STEPHEN	7		O	2009-10-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 400		1 400
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.0400	900
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.4400	400
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2009-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	288	33.5000	1 419
			O	2009-10-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 400)		19
<b>Guyana Goldfields Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
po, alexander	4		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	7.1000	141 800*
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	7.1000	140 000*
<b>Héroux-Devtek Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GUÉRIN, GILBERT	5		O	2008-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
GUÉRIN, GILBERT	5		O	2008-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2009-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 000
<b>Home Capital Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Home Capital Group Inc.	1		O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	40.3500	100
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	40.3500	0
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	40.3700	1 500
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	40.3700	0
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	40.4000	2 500
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	40.4000	0
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	41.0000	1 300
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	41.0000	0
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	41.1000	2 500
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	41.1000	0
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	41.1700	2 500
			O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	41.1700	0
Reid, Martin	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34	42.6708	2 120
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	42.6708	561 350
Sutherland, Cathy A.	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	42.6708	58 060
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Angus, Norman	4		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	42.3400	1 123
Bouchard, Micheline	4		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	42.3400	1 226
Marsh, John M.	4		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2	42.3400	562
Mitchell, Robert A.	4		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	42.3400	807
Smith, Kevin	4		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	42.3400	1 274
<b>Homeland Uranium Inc.</b>									
<i>Options Employee</i>									
Curtis, Laurence Wilson	4		O	2009-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2500	150 000
<b>HOMEQ Corporation</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Briant, Heather	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 437		2 769
Damp, Paul	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 733		31 423
Jauernig, Daniel	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 755		26 710
Lebel, Pierre	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 261		35 183
McMorrان, Sydney	7		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 038		26 977
Roberts, Paula Jean	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	807		2 139
Samuel, Gary	4		O	2009-11-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		25 204
<b>IAMGOLD Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Olmsted, Paul Burton	5		O	2009-11-10	D	51 - Exercice d'options	25 000	6.4000	69 910
			O	2009-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	18.2000	44 910
<i>Options</i>									
Olmsted, Paul Burton	5		O	2009-11-10	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		310 000
<b>IMAX Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Imperial Metals Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2009-11-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 008	3.6000	122 441
Lebel, Pierre	4		O	2009-11-23	D	36 - Conversion ou échange	7 699	3.6000	53 003
<b>IMRIS Inc.</b>									
<i>Options</i>									
McNeill, Kelly Bret	5		O	2009-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-11-05	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
<b>INDEXPLUS INCOME FUND</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.3500	24 765 424
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.6500	24 766 124
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.5500	24 768 524
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	9.4400	24 774 824
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.4700	24 777 524
			O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.5800	24 779 824
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.6000	24 782 224
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.5500	24 784 924
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5700	24 785 924
			O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.1300	24 764 324
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.6300	24 784 224
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	9.5600	24 770 324
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5000	24 775 824
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.4900	24 778 524
<b>Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BOUWERS, Gerald	7		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	9 000	19.0500	27 000
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	19.0500	18 000
<i>Options</i>									
BOUWERS, Gerald	7		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	19.0500	212 000
<b>Industries Lassonde Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
tessier, jean	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	46.8000	6 100*
<b>Insignia Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Geremia, Danny Giovanni	5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	1.7500	151 530
Spouse	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	1.7500	19 800
Newcommon, Jeffrey David	4, 5		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.9500	205 660
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	1.8000	209 460
<b>Intact Corporation financière</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iles, Derek Andrew	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 008)	35.2500	24 783
<b>INTERCABLE ICH INC.</b>									



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cucciniello, Ciro	4								
IFNOTNOWTHENWHEN INC.	PI		O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3600	17 703
<b>Intrinsyc Software International, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
REES, Tracy Adrian	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0900	215 000*
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	118 000	0.0900	333 000*
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.1000	360 000*
<b>Iseemedia Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Goldberg, Harvey	4		O	2009-11-17	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.1800	240 000
Lipton, Michael	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	25 000		190 000
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		160 000
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		140 000
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	30 000		170 000
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	20 000		190 000
<b>Isotechnika Pharma Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Engel, Jürgen	4		O	2009-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000
<b>Ivanhoe Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dyck, David Allan	5		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Dyck, David Allan	5		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
<b>Jaguar Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burns, Andrew	4		O	2009-11-11	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.0000	10 000
			O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.0000	
			M	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.0000	0
<i>Options</i>									
Burns, Andrew	4		O	2009-11-11	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.0000	335 000
<b>Keyera Facilities Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Isotti, Marzio	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.9000	41 674
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.6500	40 674
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.8000	39 674
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	22.8100	39 374
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	22.8200	39 174
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	22.8300	38 974
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	22.8400	38 674
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.9000	37 874
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	22.9100	37 674
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.0000	36 674
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.9000	34 674
<b>Kingsway Financial Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Stilwell, Joseph David Stilwell Value Partners IV, L.P.	4 PI		O	2009-11-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.1200	100 000
<b>Kingsway Linked Return of Capital Trust</b>									
<i>LROC Preferred Units</i>									
Pearce, Stephen Douglas	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	8.9500	2 800*
<b>La Banque Toronto-Dominion</b>									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Bell, Warren Wilfred	5		O	2009-09-21	D	51 - Exercice d'options	8 800	33.4200	20 709
			O	2009-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 800)	68.1200	11 909
			O	2009-09-21	D	51 - Exercice d'options	6 816	49.4000	18 725
			O	2009-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 816)	68.1200	11 909
Clark, William Edmund TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	4 PI		O	2009-11-17	I	51 - Exercice d'options	50 000	40.9800	50 000
			O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 418)	67.3500	7 582
			O	2009-11-20	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(7 582)	67.8100	0
<i>Options</i>									
Clark, William Edmund TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	4 PI		O	2009-11-17	I	51 - Exercice d'options	(50 000)	40.9800	446 912
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation, Limited	1		O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	12 500	55.5880	12 500
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(12 500)	55.5880	0
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	55.4291	40 000
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	55.4291	0
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	55.2934	40 000
			O	2009-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	55.2934	0
Collver, Robyn Anne Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	5, 3 PI		O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	55.1900	952 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.1900	952 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 394
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 094
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	55.1900	950 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 394
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 094

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.2000	949 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	948 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	947 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.4900	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4900	947 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	56.2000	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	56.2000	948 494
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	56.2000	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	56.2000	948 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	56.0000	948 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	56.0000	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 094
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 194
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	55.9000	950 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.2500	950 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.2500	951 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	951 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.0000	952 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 394
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 494
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4000	952 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2300	953 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2600	954 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.1600	954 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	954 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.2600	955 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2600	955 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.3000	955 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.3000	956 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.3000	956 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.2900	957 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2900	957 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2200	957 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.2500	958 594
Pasternak, Stanley William	7, 5, 3								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	55.1900	952 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.1900	952 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 394
			O	2009-11-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100)	55.1900	952 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 094
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	55.1900	950 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 394
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 094
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.2000	949 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	948 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	947 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4900	947 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	56.2000	948 494
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	56.2000	948 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	56.0000	948 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 094
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 194
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	55.9000	950 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.2500	950 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.2500	951 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	951 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.0000	952 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 394
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 494
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4000	952 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2300	953 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2300	954 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.1600	954 794

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	954 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.2600	955 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2600	955 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.3000	955 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.3000	956 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.3000	956 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.2900	957 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2900	957 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2200	957 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.2500	958 594
Peters, William Lee	3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	55.1900	952 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.1900	952 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 394
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	952 094
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.1900	951 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1900	951 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	55.1900	950 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 694
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 594
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 494
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 394
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 294
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 194
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.2000	950 094
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.2000	949 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	948 794
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0000	947 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.4900	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4900	947 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	56.2000	
			M	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	56.2000	948 494
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	56.2000	948 794
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	56.0000	948 994
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 094
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 194

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	949 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	55.9000	950 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.2500	950 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.2500	951 294
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0000	951 394
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	56.0000	952 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 394
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 494
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.4000	952 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.4000	952 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	952 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	953 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2300	953 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2300	954 294
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.1600	954 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	954 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	55.2600	955 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2600	955 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2600	955 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.3000	955 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.3000	956 194
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.3000	956 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	55.2900	957 094
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	55.2900	957 594
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2200	957 694
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 794
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 894
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	55.2500	957 994
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	55.2600	958 594
<b>La Societe de Gestioin AGF Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Schucht, John Frederick	4		O	2007-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	16.3300	100
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	16.3200	3 500
<b>LAB Recherche Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Spalding, Carl A.	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.4180USD	25 000
<b>Laboratoires Paladin Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodman, David	7								
3487938 CanadaInc	PI		O	2009-11-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	353 619	19.0700	683 486*
Goodman, Jonathan	4, 5, 3								
3487911 Canada Inc	PI		O	2009-11-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	353 619	19.0700	683 486*



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Lake Shore Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Verli, Merushe	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	25 300	0.8000	25 300
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	16 666	1.9600	41 966
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 300)	4.1500	16 666
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 666)	4.1600	0
<i>Options</i>									
Bustamante Romero, Ignacio José	4		O	2009-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	102 000	4.1300	102 000
Crossgrove, Peter Alexander	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	102 000	4.1300	102 000
Federico, Alasdair James	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	75 000		435 000
Gill, Jonathan	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	51 000	4.1300	161 000
Hagan, Brian John	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	135 000	4.1300	585 000
Hallam, Frank	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	102 000	4.1300	503 500
Innes, Daniel Grant	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	51 000	4.1300	251 000
Kallio, Eric	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.1300	450 000
Klassen, Arnold	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	51 000	4.1300	
			M	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	51 000	4.1300	161 000
Makuch, Anthony Paul	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	492 000	4.1300	2 442 000
O'Connor, Wayne James	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	102 000	4.1300	138 500
Stifano, Mario	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.1300	
			M	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.1300	600 000
Utting, Mark Elliott Forbes	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	90 000	4.1300	330 000
Verli, Merushe	5		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(25 300)		364 200
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(16 666)		347 534
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	75 000	4.1300	422 534
<b>Le Groupe Intertape Polymer Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yull, Melbourne F.	4								
Sammana Group	PI		O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	1.6000USD	870 270
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 700	1.6100USD	890 970
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 300	1.6200USD	900 270
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.6300USD	902 170
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.6400USD	902 270
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 269	1.6500USD	905 539
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	1.6700USD	909 939
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 350	1.6600USD	934 289
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.6800USD	934 589
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	1.6900USD	934 989
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	1.7000USD	946 489
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	1.7100USD	950 789
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.7200USD	951 389
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	1.7300USD	953 989
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	1.7400USD	955 589

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Options</b>									
Pitz, Bernard	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			182 927
<b>Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Belzile, André	5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	9.0500	14 300
<b>les aliments High Liner incorporee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dexter, Robert P.	4		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.8000	79 883
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 400	7.8000	95 283
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	7.8000	98 683
<i>Actions privilégiées Series A</i>									
FP Resources Limited	3								
Fisheries Products International Limited	PI		O	2008-09-08	I	36 - Conversion ou échange	(1 020 000)		0
FPR Holdings Limited	3		O	2008-09-08	D	36 - Conversion ou échange	(1 020 000)		0
<i>Actions sans droit de vote</i>									
FP Resources Limited	3								
FPR Holdings Limited	PI		O	2007-12-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-09-08	I	36 - Conversion ou échange	2 550 000		2 550 000
FPR Holdings Limited	3		O	2007-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-09-08	D	36 - Conversion ou échange	2 550 000		2 550 000
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Attridge, Steven John	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 625		8 375
Boland, James Nicholas	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 625		10 625
Busch, Robert I	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 345		7 820
Cappuccitti, Rocco	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500		21 000
Chantler, Maryanne Dale	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500		21 025
Dodds, Douglas W.	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 000		35 000
Golding, Kevin Philip	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 250		26 750
Johnson, Wayne	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	11.8000	40 426
			O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 250		51 676
Kuhn, Lynda J.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 375		20 875
Lan, Richard Allan	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	71 250		91 750



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
McAlpine, Rory A.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 750		10 352
McCain, James Scott	4, 5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 750		203 239
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	11.7024	200 339
McCain, Michael Harrison	4, 5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	254 165		492 538
McLean, Barry	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 750		87 750
McLean, Rene Richard	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 625		17 975
Menard, Real	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 030		25 630
Miyashita, Bruce	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 185		53 835
Ressa, Patrick A.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 375		28 218
Smith, Peter C.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 560		19 450
Vels, Michael Harold	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 750		161 437
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 800)	11.7000	147 637
Wilcox, Donald John	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	845		2 145
Young, Richard	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 500		89 481
<b>Droits Restricted Share Units settled with market shares</b>									
Attridge, Steven John	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 625)		48 925
Boland, James Nicholas	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 625)		39 250
Busch, Robert I	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 345)		44 715
Cappuccitti, Rocco	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)		97 450
Chantler, Maryanne Dale	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)		129 950
Dodds, Douglas W.	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		277 550
Golding, Kevin Philip	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 250)		172 100
Johnson, Wayne	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 250)		160 550
Kuhn, Lynda J.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 375)		146 200
Lan, Richard Allan	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(71 250)		1 210 050
McAlpine, Rory A.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 750)		63 825
McCain, James Scott	4, 5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 750)		584 950
McCain, Michael Harrison	4, 5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(254 165)		2 218 335
McLean, Barry	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 750)		305 350
McLean, Rene Richard	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 625)		120 825
Menard, Real	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 030)		180 665
Miyashita, Bruce	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 185)		181 925
Ressa, Patrick A.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 375)		83 800
Smith, Peter C.	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 560)		75 725
Vels, Michael Harold	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 750)		584 950
Wilcox, Donald John	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(845)		26 490
Young, Richard	5		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 500)		329 950
<b>Les Mines J.A.G. Ltée</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Duquette, Andre	4		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1800	55 250
<b>Lithium One Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Scarr, Iain Colin	5		O	2009-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Bons de souscription</b>									
Scarr, Iain Colin	5		O	2009-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Options</b>									
Scarr, Iain Colin	5		O	2009-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-10	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
<b>Manicouagan Minerals Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Beauregard, Jacques R.	4		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(230 000)	0.3000	440 000*
Davis, Douglas Alfred Clark	4, 5		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	375 000	0.3000	1 810 000
Johnson, Donald Kenneth	4		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.3000	605 000
Kololian, Vahan	4		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(550 000)		1 025 000*
Martin, Elizabeth Ann	4		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(375 000)	0.3000	860 000
Salamis, Constantine	4, 6, 5, 3		O	2009-11-19	D	52 - Expiration d'options	(260 000)	0.3000	360 000*
<b>MAYA OR &amp; ARGENT INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gosselin, Réjean	4, 5								
ONYX MANAGEMENT INC	PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4370	86 000
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.4400	97 000
			O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.4240	122 000
<b>MDC Partners Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Davidson, Thomas Noel	4		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.5500USD	147 899
<b>MDN INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bonneau, Jacques	4		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5700	40 918
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5800	60 918
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5765	80 918
<b>Medical Facilities Corporation</b>									
<i>Income Participating Securities</i>									
Temkin, Seymour	4								
860686 Ontario Limited c/o Irving Storfer	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)		2 555
Gingit Holdings Inc. c/o Irving Storfer (formerly 860688 Ontario Limited c/o Irving Storfer)	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)		1 694
Investors Trust (Sole Beneficiary Tamara Saitowitz)	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)		1 749
Irvmour Holdings Inc.	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)		3 370
<b>Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2009-11-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 500	0.5988	1 455 800
			O	2009-11-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 500	0.6847	1 523 300
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 500	0.6660	1 550 800
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6500	1 555 800
<b>Menu Foods Income Fund</b>									
<i>Options</i>									
Raniszkeski, Brad Michael	7		O	2009-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	18 000	2.3000	18 000
<b>Metro inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Boulangier, Serge	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	1 460	17.2300	8 566
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	3 540	21.2000	12 106
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	36.0000	7 106

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>MI Developments Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
KUMER, LORNE	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			125
<i>Options</i>									
KUMER, LORNE	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	14.5400	10 000
<b>Midnight Oil Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MILLER, DALE A.	5		O	2009-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
<b>Minéraux Maudore Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Slivitzky, Anne	4, 5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.7500	113 245
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.6000	103 245
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.0000	93 245
Watkins, David Harold	4		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	38 000	0.2700	38 000
<i>Options</i>									
Watkins, David Harold	4		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	38 000	0.2700	
			M	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(38 000)	0.2700	253 000
<b>Mineraux Sierra Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goldman, Donald	4		O	2009-11-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(139 250)	0.1800	617 250
Piggott, Keith	4		O	2009-11-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	139 250	0.1800	23 670 521
<b>Mines Agnico-Eagle Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beaumont, Doug	4		O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	7 500	16.8900	14 667
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	66.4555	7 167
<i>Options</i>									
Beaumont, Doug	4		O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	16.8900	78 500
<b>MINT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.5000	11 530 747
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.7500	11 532 847
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.7700	11 534 547
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.8200	11 536 047
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.8300	11 537 447
			O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.7000	11 532 147
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.8400	11 533 047
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.9300	11 538 647
<b>Monterey Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manuel, Patrick	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	3.9200	707 883

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>NeuLion, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pandila, Amar	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.9100	565 625
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	3.9200	574 625
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.8000	579 625
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.8000	584 625
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.7500	586 625
<i>Options</i>									
Wang, Charles	4		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.7100USD	2 114 453
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.7300	2 114 953
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 500	0.7300USD	2 129 453
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	0.8000USD	2 131 253
<b>Nevada Exploration Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Driver, Cyrus	4, 5		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600 000
<b>Nevsun Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardie, Peter Jeremie	5		O	2008-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.3600	20 000*
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.2000	0
<i>Options</i>									
Hardie, Peter Jeremie	5		O	2008-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			160 000
			O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	2.3600	390 000*
<b>Nexen Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gendron, Jacques Roland	7		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 925)	26.5800	531
Miller, Eric Bernard	5		O	2009-11-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36		12 041
			O	2009-11-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	432		12 473
			O	2009-11-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 330		13 803
			O	2009-11-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	16		13 819
CIBC non-reg #1	PI		O	2009-11-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(432)		0
CIBC non-reg #2	PI		O	2009-11-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 330)		0
CIBC RRSP	PI		O	2009-11-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(16)		0
Romanow, Marvin F.	4, 7, 5	R	O	2009-11-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(100)		173 255
			O	2009-11-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500)		172 755
<i>Options Stock</i>									
Bogle, Edward Warren	7		O	2009-11-24	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	12.7175	128 000
Gendron, Jacques Roland	7		O	2009-11-16	D	59 - Exercice au comptant	(21 400)	12.7175	68 400
Romanow, Marvin F.	4, 7, 5		O	2009-11-19	D	59 - Exercice au comptant	(228 000)	12.7175	1 139 000
Schonberner, Marilyn Joy	7		O	2009-11-16	D	59 - Exercice au comptant	(18 000)	12.7175	98 000
<b>Northern Star Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Awde, Jonathan Charles Timothy	5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4700	1 510 400
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.4750	1 519 400
<b>Northern Superior Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Klassen, Arnold	4		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1500	30 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Northstar Healthcare Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 000	1.0100	2 180 050
<b>NovaGold Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McConnell, Gerald James	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	2 824	2.4500	12 825
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 824)	5.6300	10 001
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	2 800	2.4500	12 801
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	5.7900	10 001
<i>Options</i>									
McConnell, Gerald James	4		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	2 824	2.4500	
			M	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(2 824)	2.4500	532 676
			O	2009-11-13	D	52 - Expiration d'options	(2 176)	2.4500	530 500
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(2 800)	2.4500	527 700
			O	2009-11-17	D	52 - Expiration d'options	(2 054)	2.4500	525 646
<b>Novus Energy Inc. (formerly, Regal Energy Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Halvorson, Michael Henreid	4		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 500	0.6700	657 500
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.6900	673 500
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	0.7000	695 000
Judith Halvorson	PI		O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.6700	87 333
			O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.7000	93 333
Ross, Hugh	4, 5								
Leslie ODonoghue	PI		O	2009-11-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	250 000		250 000
<b>NTI NEWMERICAL INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Habashi, Wagdi habashi	5		O	2009-11-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(18 729)		12 900 000*
<b>Nuvo Research Inc. (formerly Dimethaid Research Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GALER, BRADLEY STUART	5		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.3175	4 139 655
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.3150	4 166 655*
<b>OilSands Canada Corporation</b>									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	6.4600	2 200
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.5000	800
			O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5000	100
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.4700	300
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
<b>Open Range Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beninger, James Lawrence	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	320	2.0000	206 698
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	875	2.0000	25 150
Bland, James Francis	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	320	2.0000	137 031
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	875	2.0000	21 650

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Costigan, Gerald	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	583	2.0000	568 145
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	875	2.0000	26 157
Dawson, A. Scott	4, 5								
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 708	2.0000	98 951
Griffith, David Mark	5								
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 793	2.0000	26 959
Jensen, Dean R.	4		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 500)	1.8500	49 277
			O	2009-11-16	D	97 - Autre	5 500	1.8500	54 777
			O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 500)	1.8500	49 277
			O	2009-11-16	D	97 - Autre	5 500	1.8500	54 777
Children's RESP	PI		O	2009-11-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	(11 000)	1.8500	2 000
			O	2009-11-16	C	97 - Autre	11 000	1.8500	13 000
RTN Capital Corporation	PI		O	2009-11-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	(14 500)	1.8500	0
			O	2009-11-16	C	97 - Autre	14 500	1.8500	14 500
Spouse non RRSP	PI		O	2009-11-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	1.8500	6 500
			O	2009-11-16	C	97 - Autre	2 500	1.8500	9 000
Michaluk, Lyle Dennis	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	416	2.0000	88 110
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	875	2.0000	13 150
Mueller, John Alfred	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	500	2.0000	88 512
RRSP	PI		O	2009-11-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	875	2.0000	18 350
<i>Options</i>									
Beninger, James Lawrence	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.9900	371 500
Bland, James Francis	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.9900	371 500
Costigan, Gerald	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	400 000	1.9900	668 000
Dawson, A. Scott	4, 5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	500 000	1.9900	864 000
Faircloth, Ken	4		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	55 000	1.9900	120 000
Griffith, David Mark	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.9900	371 500
Jensen, Dean R.	4		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	55 000	1.9900	120 000
Michaluk, Lyle Dennis	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.9900	490 000
Mueller, John Alfred	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.9900	549 000
SETH, WAZIR, CHAND	4		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	55 000	1.9900	65 000
Winger, Harley Lewis	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	85 000		150 000
<b>Opsens inc. (antérieurement Capital DCB inc.)</b>									
<i>Options</i>									
Bolduc, Bertrand	4		O	2009-11-17	D	50 - Attribution d'options	10 000		130 000
Jacob, Mario	4		O	2009-11-17	D	50 - Attribution d'options	10 000	1.1500	130 000
Rochette, Jean	4, 3		O	2009-11-17	D	50 - Attribution d'options	10 000		130 000
<b>Opta Minerals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beutel, Austin Cecil	4, 6								
Oakwest Corporation Limited	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	1.2000	3 238 100
<b>Orbit Garant Drilling Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Alexandre, Eric	4, 5		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		1 052 000
Alexandre, Pierre	4, 5, 3		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		110 000
Alexandre, Richard	5	R	O	2009-10-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
			O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	7 500		22 500

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Godin, Patrick	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		110 000
Laliberté, Jean-Yves	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		110 000
Laplante, Alain	5		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		148 500
Laroche, Sylvain	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 000
			O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	10 000		45 000
Rocheffort, Marc	5		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	7 500		22 500
Stewart, Guthrie John	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		110 000
Stuart, Edmund Joseph	4		O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	35 000		110 000
Thibault, Ronald	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 500
			O	2009-11-12	D	50 - Attribution d'options	5 000		17 500
<b>Pacific Northern Gas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires (Voting)</i>									
Chase, Robert	4								
Barbara Chase	PI		O	1995-04-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.9900	1 000*
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.9900	2 000*
<b>Paramount Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Genoway, Karen A.	4		O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	4.8800	29 744
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (302)		4.9800	29 442
Jackson, Gary C.	5		O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	564	4.8800	55 564
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (564)		4.9800	55 000
Maitland, Robert A.	4		O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	487	5.1300	75 487
			O	2009-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (487)		5.2400	75 000
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	769	4.8800	75 769
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (769)		4.9800	75 000
Maitland Family Foundation	PI		O	2009-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 461	5.1300	151 461
			O	2009-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (1 461)		5.2400	150 000
			O	2009-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 537	4.8800	151 537
			O	2009-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (1 537)		4.9800	150 000
Nelson, Donald J.	4		O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	370	4.8800	36 463
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (370)		4.9800	36 093
Fairway Resources Inc.	PI		O	2009-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	4.8800	10 709
			O	2009-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (109)		4.9800	10 600
Sebastian, Cameron R.	5		O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	4.8800	13 722
			O	2009-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat (139)		4.9800	13 583
<b>Parex Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Engbloom, Robert John	4		O	2009-11-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(6 000)		107 672
<b>Parta Solutions Durables Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Teuscher, Adrian A.	4		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.2200	559 333
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1500	563 833
<b>Pason Systems Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Glasspoole, James Harold	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.9900	10 500



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>common share options</b>									
Glasspoole, James Harold	5		O	2006-08-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-08-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			148 000
			O	2009-11-23	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	16.6100	113 000*
<b>Pathfinder Convertible Debenture Fund</b>									
<i>Parts - Combined Units</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
MFL Management Limited	PI		O	2009-11-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	33 800	12.0000	33 800
RRSP	PI		O	2009-11-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	12.0000	5 000
<b>PEAK ENERGY SERVICES TRUST</b>									
<i>Droits CD - 12 Sept 2012</i>									
Grafton, Richard Alfred	4								
Richard Grafton RRSP	PI		O	2004-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	I	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		100 000
Hayden, Stephen Cyril	4		O	2007-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 900		13 900*
Hayden Capital Corp.	PI		O	2007-09-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	I	56 - Attribution de droits de souscription	305 900		
			M	2009-11-17	C	56 - Attribution de droits de souscription	305 900		305 900*
Joanne Rowe	PI		O	2007-09-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	I	56 - Attribution de droits de souscription	25 750		
			M	2009-11-17	C	56 - Attribution de droits de souscription	25 750		25 750*
Herbert, Dean	5		O	2005-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 595		33 595*
Hudson, John E.	5		O	2004-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 199		17 199*
Jerome, Marion Marlene	5		O	2009-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 770		9 770*
Kaufmann, Dale	5		O	2004-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 055		30 055*
Kernaghan, Edward James	3								
Alice G. Kernaghan	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 298 000		1 298 000
Edward H. Kernaghan	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		25 000
Edward J. Kernaghan	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	3 928 000		3 928 000
			O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(148 750)	0.0100	3 779 250
Elizabeth A. Kernaghan	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	300 000		300 000
Kernaghan Securities Ltd	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	346 790		346 790
Kernwood Limited	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 606 320		1 606 320
Principia Research Inc	PI		O	2007-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2009-11-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	59 500		59 500
Moore, Frederick	4		O	2004-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 687		33 687*
Deb Moore	PI		O	2004-05-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	C	56 - Attribution de droits de souscription	54 612		54 612*
First Associates Investment Inc.	PI		O	2004-05-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	C	56 - Attribution de droits de souscription	12 065		12 065*
Robinson, Douglas F.	4		O	2008-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 256		16 256*
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124 000	0.0100	140 256*
<i>Parts de fiducie</i>									
Hayden, Stephen Cyril	4								
Hayden Capital Corp.	PI		O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	0.5200	271 900*
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.5200	264 900*
			O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	0.5200	255 900*
			O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.5200	239 900*
			O	2009-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.5200	232 400*
Joanne Rowe	PI		O	2009-11-26	I	99 - Correction d'information	1 000		
			M	2009-11-26	C	99 - Correction d'information	1 000		25 750*
Herbert, Dean	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 036		33 595*
Hudson, John E.	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 422		14 760*
			O	2009-11-23	D	99 - Correction d'information	2 439		17 199*
Moore, Frederick	4		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 687)	0.5000	0
Deb Moore	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 612)	0.5000	0
First Associates Investment Inc.	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 065)	0.5000	0
<b>Pembina Pipeline Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Jones, Robert M.	5								
Merchant Energy Holdings	PI		O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)		
			M	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	16.0600	
			M'	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	16.0600	58 800
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)		
			M	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	16.2250	44 800
			O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)		
			M	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	16.4250	30 800
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	16.8100	22 300
<b>Penn West Energy Trust</b>									
<i>Droits</i>									
Smith, James Cameron	7		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	12.4000	54 000
Tange, Kristian	7		O	2009-11-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 000)		195 100
<i>Parts de fiducie</i>									
Smith, James Cameron	7		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	4 500	12.4000	12 500
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	19.0400	8 000
Tange, Kristian	7		O	2009-11-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 000	12.4000	38 731
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	19.0400	13 731
<b>Petrobank Energy and Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Options</i>									
Frank, Louis	4								
Lou Frank Trust	PI		O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000		383 009
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 150)		373 009
Ruth Chatterton Trust	PI		O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)		376 359
Oaks, Jerald Lindsay	4								
Jerald L. Oaks Trust	PI		O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	47.8800USD	343 400
			O	2009-11-16	I	51 - Exercice d'options	20 000	4.1500	363 400
<i>Options</i>									
Oaks, Jerald Lindsay	4		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.1500	40 000
<b>Petrolympic Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Jacob, Andreas	4, 5	R	O	2009-06-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2950	1 616 667
<b>PEYTO Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gray, Don	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	12.2500	3 805 062
Kim Gray	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	12.2800	39 950
<b>Phoenix Technology Income Fund</b>									
<i>Options</i>									
Hooks, John Michael	6		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(13 334)	1.9800	272 500*
<i>trust units</i>									
Hooks, John Michael	6		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	13 334	1.9800	70 850*
<b>Pinetree Capital Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	196 100	1.7570	2 032 244
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.7400	2 034 144
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.7500	2 036 144
<b>PNI Digital Media Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.7000	779 884
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.7000	774 884
<b>Potash Corporation of Saskatchewan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chasez, Karen	7		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	29.4100USD	12 413
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	115.2300USD	12 113
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(925)	115.2200USD	11 188
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(478)	115.2100USD	10 710
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	115.2000USD	10 310
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	115.1800USD	9 810
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	115.1700USD	8 010
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(597)	115.1500USD	7 413
Einarson, Brian	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	1 000	36.6400	2 937
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	119.5000	1 937
Torain, Karin	7		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	500	33.6700USD	550
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	109.7835USD	50
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Chasez, Karen	7		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	29.4100USD	75 000
Einarson, Brian	7		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	36.6400	15 800

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Torain, Karin	7		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(500)	33.6700USD	8 019
<b>Prestige Telecom Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bolouri, Chahram	4								
Société en Commandite BBN	PI		O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.2647	794 155
			O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(310 000)	310000.0000	
			M	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(310 000)	0.2508	484 155
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2475	384 155
<b>Primary Energy Recycling Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alverson, Vernon Michael	5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
			O	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 729	0.5200USD	
			M	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 852	0.5200USD	46 852
Cuthbertson, Celia Mary	4								
CIBC Wood Gundy	PI		O	2005-08-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
			O	2009-11-16	I	57 - Exercice de droits de souscription	5 065	0.5200USD	
			M	2009-11-16	I	57 - Exercice de droits de souscription	5 065	0.5200USD	7 065
Kingstown Capital Management LP	3								
Kingstown Partners LP and Absolute Opportunities Fund LP	PI		O	2009-11-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	10 052 946	0.5200USD	14 022 180
		R	O	2009-11-11	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	281 702	0.5200USD	14 303 882
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300 000)	0.8200USD	11 003 882
Lavigne, A. Michel	4, 5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 000
			O	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	104 166	0.5200USD	122 166
MSD Capital, L.P.	3								
SOF Investments, L.P.	PI		O	2009-11-13	C	36 - Conversion ou échange	14 526 328		19 558 010
Pickwood, Christopher	4		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
			O	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	131 635	0.5200USD	181 635
Prunkl, John David	4, 5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
			O	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 995	0.5200USD	26 495
Waisberg, Lorie	4		O	2008-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	34 191	0.5200	34 191
<i>Droits</i>									
Alverson, Vernon Michael	5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 000		7 000
			O	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 000)	0.5200USD	
			M	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 000)	0.5200USD	0
Cuthbertson, Celia Mary	4								
CIBC Wood Gundy	PI		O	2009-11-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	0.5200USD	
			M	2009-11-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	0.5200USD	0
Kingstown Capital Management LP	3								
Kingstown Partners LP and Absolute Opportunities Fund LP	PI		O	2008-12-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-13	C	56 - Attribution de droits de souscription	3 969 234		3 969 234
		R	O	2009-11-11	C	57 - Exercice de droits de souscription	(3 969 234)	0.5200USD	0
Lavigne, A. Michel	4, 5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 000	0.5200USD	18 000
			O	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 000)	0.5200USD	
			M	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 000)	0.5200USD	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
MSD Capital, L.P.	3								
SOF Investments, L.P.	PI		O	2009-11-13	C	57 - Exercice de droits de souscription	(5 031 682)	0.5500	
			M	2009-11-13	C	57 - Exercice de droits de souscription	(5 031 682)	0.5500	0
Pickwood, Christopher	4		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		50 000
			O	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)	0.5200USD	0
Prunkl, John David	4, 5		O	2005-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		7 500
			O	2009-11-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)	0.5200USD	0
Waisberg, Lorie	4		O	2009-11-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 500)	0.5200USD	0
<b>Progress Energy Resources Corp. (formerly ProEx Energy Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crone, Howard James	4								
RRSP Howie Crone	PI		O	2009-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 500)	13.0122	405 286
<b>Provident Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Billing, Grant Donald	4		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 300)	6.9818	69 700
Smith, Jeffrey T.	4								
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.6700	16 000
			O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	6.6400	5 500
<b>Public Storage Canadian Properties</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Singelyn, David	7								
SG Canadian Investors ULC	PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.5000	220 500
			O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	13.5000	220 900
<b>Pure Industrial Real Estate Trust</b>									
<i>Trust Units</i>									
Darren Financial Group Inc.	7		O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.2900	75 500
			O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.3300	75 700
			O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.1900	76 100
			O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.2900	76 200
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.3300	76 700
Latoski, Darren Todd	4, 5								
Darren Financial Group Inc.	PI		O	2009-11-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.2900	75 500
			O	2009-11-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.3300	75 700
			O	2009-11-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.1900	76 100
			O	2009-11-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.2900	76 200
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.3300	76 700
<b>Quadra Mining Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Selby, Mark Thomas Henry	5		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.2500	1 000*
<i>Bons de souscription</i>									
Selby, Mark Thomas Henry	5								
RRSP	PI	R	O	2009-09-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000		31 000*
<b>Queenston Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BARTLIFF, CHARLES ELLIOTT	4		O	2009-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	405.0000	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2009-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.0500	49 500
			O	2009-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	405.0000	
			M	2009-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	4.0500	45 000
			O	2009-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	415.0000	
			M	2009-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.1500	40 000
			O	2009-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	424.0000	
			M	2009-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.2400	35 000
			O	2009-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	437.0000	
			M	2009-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.3700	30 000
Cudney, Robert Douglas	3								
Northfield Capital Corporation	PI		O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	5.5900	5 888 900
			O	2009-11-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	5.6000	5 898 500
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
BARTLIFF, CHARLES ELLIOTT	4		O	2006-01-13	D	50 - Attribution d'options	50 000	162.0000	
			M	2006-01-13	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.6200	200 000
<b>Quest Capital Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sinclair, Alistair Murray	4, 5		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	82 500	1.1141	4 282 530
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 500	1.1317	4 347 030
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dion, Christian	5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	21.9999	708
Giasson, Alain	5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	21.9999	9 631
Grenier, Guy	5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	21.9999	35 415
Guindon, NORmand	5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	21.9999	16 622
Lord, Richard	4, 5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	21.9999	1 407 790
Quevillon, Geneviève	5		O	2009-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	21.9999	738
<b>QuStream Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Beutel, Robert Jonathan	4		O	2009-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.0800	50 000
Charles, Tillett	5		O	2009-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.0800	225 000
Sutton, Howard	4		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.0800	380 000
Tullo, Angelo	5		O	2009-11-19	D	50 - Attribution d'options	145 000	0.0800	225 000
<b>Red Back Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bitelli, Alessandro	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	50 000	5.4600	56 000
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	16.2312	6 000
Love, Kathy	5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	15.7000	4 500
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	16.0500	2 500
Ross, Kevin John	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	71 200	6.2500	71 200
			O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	28 800	6.2500	28 800
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 200)	15.2900	0
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 800)	15.4100	0
<i>Options</i>									
Bitelli, Alessandro	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	5.4600	300 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Ross, Kevin John	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(71 200)	6.2500	268 800
			O	2009-11-24	D	51 - Exercice d'options	(28 800)	6.2500	240 000
<b>Research In Motion Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balsillie, James	7, 5								
1258700 Ontario Limited	PI		O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1600	30 738 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.1700	30 738 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1800	30 737 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.1900	30 736 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2000	30 736 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.2100	30 735 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.2200	30 735 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2300	30 734 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.2400	30 733 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.2500	30 732 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.2600	30 731 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.2700	30 731 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.2800	30 730 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2900	30 730 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.3000	30 729 628
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.3100	30 728 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3200	30 728 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	65.3300	30 727 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.3400	30 726 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.3500	30 725 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3600	30 725 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.3700	30 723 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.3800	30 723 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.3900	30 721 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.4000	30 720 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.4100	30 719 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	65.4200	30 718 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.4300	30 716 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.4400	30 715 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	65.4500	30 713 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	65.4600	30 711 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	65.4700	30 710 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	65.4800	30 708 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.4900	30 708 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.5000	30 707 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.5100	30 706 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	65.5200	30 704 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	65.5300	30 703 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.5400	30 702 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.5500	30 700 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.5600	30 698 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.5700	30 698 328



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.5800	30 696 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	65.5900	30 694 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	65.6000	30 692 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	65.6100	30 690 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.6200	30 688 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.6300	30 687 728
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.6400	30 686 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	65.6500	30 683 628
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	65.6600	30 681 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	65.6700	30 680 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	65.6800	30 677 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.6900	30 676 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.7000	30 674 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.7100	30 673 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	65.7200	30 671 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	65.7300	30 670 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.7400	30 668 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	65.7500	30 663 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	65.7600	30 661 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	65.7700	30 657 628
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.7800	30 656 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.7900	30 655 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	65.8000	30 652 628
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.8100	30 651 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	65.8200	30 650 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.8300	30 649 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.8400	30 648 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.8500	30 648 228
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.8600	30 646 928
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.8700	30 646 328
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	65.8800	30 644 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.8900	30 643 328
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.9000	30 642 328
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.9100	30 641 328
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.9200	30 640 828
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.9300	30 640 328
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.9400	30 640 028
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.9600	30 639 528
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.9700	30 639 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.9800	30 638 628
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.9900	30 638 428
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	66.2100	30 638 128
			O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55)	66.2500	30 638 073
			O	2009-11-13	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 278)		30 587 795
The Balsillie Family Foundation	PI		O	2009-11-13	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	38 272		38 272
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1700	37 972
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.1900	37 272

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.2000	37 072
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.2300	36 872
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.2400	36 272
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.2500	35 872
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.2600	35 472
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.2700	35 072
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.2900	34 872
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3000	34 672
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3100	34 372
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3200	34 072
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.3300	33 272
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.3400	32 872
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3500	32 672
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.3700	32 172
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3800	31 972
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3900	31 772
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.4000	30 972
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4100	30 372
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.4200	29 972
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4300	29 372
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.4400	28 972
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.4500	27 872
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4600	27 272
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(572)	65.4700	26 700
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.4800	26 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.4900	26 000
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.5000	25 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.5100	25 300
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.5200	25 000
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.5300	24 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.5400	24 000
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.5500	23 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.5600	23 100
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.5700	22 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.5800	21 800
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.5900	21 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.6000	21 000
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.6100	20 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.6200	19 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.6300	19 200
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.6400	18 300
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.6500	17 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.6600	16 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.6700	15 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.6800	14 900
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.6900	14 700
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.7000	14 500



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.7100	14 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.7200	14 000
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.7300	13 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.7400	13 100
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	65.7500	10 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.7600	9 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.7700	8 200
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.7800	7 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.7900	6 800
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.8000	5 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.8100	5 300
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.8200	4 400
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.8400	4 200
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.8500	3 900
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.8600	3 200
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.8700	2 900
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.8800	1 900
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.8900	1 600
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.9000	1 500
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.9100	1 100
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.9200	700
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.9600	100
			O	2009-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	66.0000	0
Lazaridis, Michael	4, 7, 6, 5								
1258701 Ontario Limited	PI		O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	63.7100	31 916 743
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	63.7900	31 916 043
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	63.8500	31 915 443
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	63.8700	31 915 043
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.9200	31 914 543
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.9300	31 914 043
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	63.9400	31 913 343
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.9900	31 912 843
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.0100	31 912 743
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.0300	31 912 543
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.0400	31 912 343
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	64.0500	31 911 743
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.0700	31 911 343
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.0800	31 910 543
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.0900	31 910 243
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	64.1000	31 908 943
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	64.1200	31 907 743
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 434)	64.1300	31 906 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.1400	31 905 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	64.1500	31 904 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.1600	31 903 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.1700	31 903 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.1800	31 903 009

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.1900	31 902 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.2100	31 902 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.2200	31 901 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.2300	31 901 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.2800	31 901 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.2900	31 900 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.3000	31 900 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.3300	31 900 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.3400	31 900 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.4000	31 900 109
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.4200	31 899 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	64.4300	31 899 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.4500	31 899 109
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.4700	31 898 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.4800	31 898 109
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5000	31 897 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5200	31 897 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.5300	31 897 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.5400	31 896 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5500	31 896 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5700	31 896 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.6000	31 896 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.6100	31 895 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.6500	31 895 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.6700	31 894 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	64.6800	31 893 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.6900	31 892 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	64.7000	31 891 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	64.7100	31 890 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	64.7200	31 889 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.7300	31 888 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	64.7400	31 887 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	64.7500	31 886 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.7600	31 886 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	64.7700	31 885 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.7800	31 884 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.7900	31 884 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8100	31 884 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.8200	31 883 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8300	31 883 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.8500	31 882 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.8700	31 882 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.8800	31 881 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8900	31 881 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.9200	31 881 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.9300	31 880 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.9400	31 880 709

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.0100	31 879 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.0200	31 879 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.0300	31 878 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.0700	31 878 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.1000	31 877 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.1100	31 877 109
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1300	31 876 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1400	31 876 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.1500	31 874 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.1700	31 874 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1800	31 874 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.2000	31 873 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.2200	31 873 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.2300	31 872 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.2400	31 871 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	65.2500	31 870 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.2600	31 869 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	65.2700	31 867 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.2800	31 867 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2900	31 867 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.3000	31 867 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	65.3100	31 865 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	65.3300	31 863 409
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.3400	31 863 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	65.3500	31 862 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	65.3900	31 861 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.4000	31 859 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4300	31 859 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.4400	31 859 009
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.4500	31 858 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.4800	31 858 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.5300	31 857 709
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.5600	31 856 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.7000	31 856 309
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.7100	31 856 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	65.7200	31 854 809
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.7400	31 854 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.8000	31 854 209
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.8300	31 853 609
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.8700	31 852 909
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.8800	31 852 509
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	65.9700	31 849 409
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	66.2700	31 848 909
			O	2009-11-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(45 489)		31 803 420
The Lazaridis Family Foundation	PI		O	2009-11-16	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	45 489		45 489
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7500	45 289
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.7600	45 189

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.7800	44 989
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.8300	44 789
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	63.8500	44 389
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.8700	44 089
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.8200	43 789
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	63.9300	43 489
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	63.9400	43 089
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	63.9900	42 689
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.0300	42 489
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.0400	42 289
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.0500	41 889
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.0700	41 589
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.0800	41 289
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.0900	40 889
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	64.1000	40 189
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.1100	40 089
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.1200	39 289
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(889)	64.1300	38 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	64.1400	37 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.1500	37 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.1600	36 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.1700	36 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.1800	36 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.1900	35 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.2000	35 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.2100	35 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.2200	35 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.2300	34 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.2800	34 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.2900	34 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.3000	34 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.3400	33 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4100	33 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4200	33 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	64.4300	33 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4500	33 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.4600	32 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.4700	32 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.4800	32 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5000	32 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	64.5300	31 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.5400	31 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5500	31 500
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5600	31 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.5700	31 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.6000	31 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6100	30 900

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.6200	30 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.6500	30 500
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.6700	30 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.6800	29 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.6900	29 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	64.7000	28 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	64.7100	27 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.7200	26 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7300	26 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	64.7400	25 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	64.7500	24 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7600	24 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	64.7700	24 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.7900	23 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.8100	23 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8200	23 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8400	23 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8500	23 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.8600	22 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.8700	22 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	64.8800	21 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.8900	21 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	64.9200	21 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.0100	21 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.0200	20 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0300	19 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.0800	19 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1000	19 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.1100	18 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.1400	18 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.1500	17 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.1600	17 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1800	17 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.1900	17 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	65.2000	16 700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.2200	16 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	65.2300	16 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	65.2400	15 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.2500	14 500
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.2600	13 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	65.2700	12 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2800	12 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.2900	12 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.3000	12 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.3100	11 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3200	11 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	65.3300	10 200



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3400	9 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.3500	9 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.3700	9 100
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.3800	8 800
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.3900	8 400
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.4000	8 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.4300	7 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.4400	7 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	65.4500	6 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.4800	6 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.5300	5 900
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.5600	5 300
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	65.7200	4 000
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.8000	3 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	65.8300	3 200
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	65.8600	2 600
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	65.8900	2 500
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	66.1500	700
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	66.1700	500
			O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	66.2700	0
<b>Ressources Beaufield Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskelund-Hansen, Jens	4, 5	R	O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.1100	4 303 000
		R	O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.1100	4 266 000
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1150	4 305 000
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98 000	0.1200	4 403 000
<i>Options</i>									
Budden, John	4		O	2009-11-23	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1500	700 000
<b>Ressources Brionor inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ayotte, Robert	4, 5		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			237 497
Gestion Somiray Inc.	PI		O	2009-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 800
Robert Ayotte REER	PI		O	2009-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 156
Boisjoli, Robert	5		O	2009-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			149 400
BENT SEC	PI		O	2009-11-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			57 083
Evren Boisjoli	PI		O	2009-11-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Nukhet Piyale	PI		O	2009-11-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 700
Taya Boisjoli	PI		O	2009-11-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Lawrick, Victor Lewis	4	R	O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI		O	2009-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			615 250
O'Dowd, Pierre	5		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
Simoneau, Denis	5		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			133 250
<i>Bons de souscription</i>									
O'Dowd, Pierre	5		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
<b>Ressources Conway inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BEAUDOIN, LAURENT	4, 6, 5, 8		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.0500	4 953 180

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Ressources Dianor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duval, Daniel	4, 5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0700	994 204
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0650	997 204
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0700	1 002 204
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0650	1 007 204
Ryder, John	4, 5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0650	669 333
<b>RESSOURCES MINIÈRES AUGYVA INC</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paulin, Lynda	5								
CDS	PI		O	2009-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0750	2 587 760
			O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0750	2 597 760
<b>Ressources Minières Normabec Ltee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ayotte, Robert	4, 5		O	2009-11-23	D	36 - Conversion ou échange	(1 150 611)		0
Gestion Somiray	PI		O	2009-11-23	I	36 - Conversion ou échange	(43 200)		0
First Majestic Silver Corp.	3		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 001 651
<i>Bons de souscription</i>									
Ayotte, Robert	4, 5		O	2009-11-23	D	55 - Expiration de bons de souscription	(800 000)		0
<i>Options</i>									
Ayotte, Robert	4, 5		O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
<b>Ressources Robex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagne, Andre	5								
2846-2059 Québec Inc.	PI	R	O	2009-11-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1050	1 553 500
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.1100	1 580 500
<b>Ressources Sirios Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2009-11-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(50 000)	0.0900	709 372
			O	2009-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	60 000	0.1000	769 372
<i>Bons de souscription</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2009-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	60 000		72 750
<b>Ressources Teck Limitée</b>									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	34.6100	3 504 836
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 400	34.7500	3 516 236
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(103 500)	35.8900	3 412 736
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	220	36.1900	3 412 956
Chalmers, Anne	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	2 000	22.6400	2 360
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	35.1600	360
Gingell, John	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	2 000	12.5450	2 000
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	37.4200	1 500
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	37.4100	0
Horswill, Douglas Hugh	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	12.5450	5 000
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	36.3800	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Scott, Rob	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	12.5450	10 000
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	38.0800	9 400
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	38.0900	7 700
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	38.1000	3 100
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	38.1100	0
Utley, Jim	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	12 000	12.5450	12 000
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	36.0400	0
Waller, Gregory	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	4 000	12.5450	4 000
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	37.9500	0
<i>Options</i>									
Chalmers, Anne	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	22.6400	28 000
Gingell, John	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	12.5450	39 000
Horswill, Douglas Hugh	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	12.5450	200 000
Scott, Rob	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	12.5450	107 000
Utley, Jim	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	12.5450	76 000
Waller, Gregory	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	12.5450	47 000
<b>Ressources Thundermin Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gill, James Wendell	4, 5		O	2009-11-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	555 555	0.1800	1 369 034*
<i>Bons de souscription</i>									
Gill, James Wendell	4, 5		O	2003-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			277 778
<b>Ridley Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Kenneth Bruce	5		O	2007-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	7.7000	1 800
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.6100	2 300
Martin, Bradley	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	17.5900	
			M	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	7.5900	3 600
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	7.5000	5 000
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.5000	6 500
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.5000	8 500
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.5000	10 000
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Waks, Frederic Allen	5		O	2009-11-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(987)	18.6300	
			M	2009-11-18	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(987)	18.6300	231 207
<b>Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Werner, Karl William	5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(350)	24.0500USD	14 324
<i>Options</i>									
Werner, Karl William	5		O	2009-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(8 550)	24.0172USD	23 200
<b>Rogers Communications Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Turner, Thomas A.	7		O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)		36 416
<i>Stock Appreciation Rights</i>									
Turner, Thomas A.	7		O	2009-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 600)	21.8239	36 416
<b>Rogers Sugar Income Fund</b>									



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lafrance, Daniel	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	4.2000	13 000
<b>Rusoro Mining Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Agapov, Vladimir Pavlovich	4, 3	R	O	2009-09-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4700	59 640 167
		R	O	2009-09-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	0.4600	59 565 167
		R	O	2009-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.4500	59 465 167
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 500)	0.6000	58 954 667
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.6000	58 946 167
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5900	58 906 167
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5900	58 866 167
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 826 167
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5900	58 786 167
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 746 167
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 706 167
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5900	58 666 167
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 626 167
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 586 167
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 546 167
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5700	58 506 167
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5800	58 466 167
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5700	58 426 167
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	0.5700	
			M	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	0.5700	58 346 167
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	0.5800	58 266 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 445 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 425 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 405 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 385 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4500	59 365 167
		R	O	2009-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.4700	59 358 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 338 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 318 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 298 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 278 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4700	59 258 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4700	59 238 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 218 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.4800	59 216 167
		R	O	2009-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 196 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 176 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4900	59 156 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 136 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 116 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 096 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 076 167
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4800	59 056 167

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2009-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4900	59 036 167
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4600	59 016 167
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.4600	59 007 667
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.4600	58 999 167
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.4600	58 995 167
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4700	58 985 167
		R	O	2009-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.4700	58 977 167
<b>Sandvine Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	949	1.3300	2 854
Hamilton, Scott	4		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	372	1.3300	101 118
Verhoeve, Michael	5		O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	264	1.3300	793
<b>Savaria Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Chapdelaine, Jean-Louis	4	R	O	2005-06-30	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.8000	25 000
<b>Scorpio Mining Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Henderson, James Gilbert	4		O	2009-11-16	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	1.0500	1 100 000
<b>SEMAFO INC.</b>									
<i>Options</i>									
Crevier, Michel	5		O	2009-11-13	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.9500	500 000
Milette, Martin	5		O	2009-11-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.9500	350 000
<b>SemBioSys Genetics Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.2400	137 000
<b>Sentry Select Primary Metals Corp.</b>									
<i>Class A Shares</i>									
Weiss Capital LLC	3								
Brookdale Global Opportunity Fund	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	210	7.1100	674 235
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	980	7.0100	675 215
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	7.2500	675 915
			O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 325)	7.4500	672 590
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 535	7.4100	676 125
			O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 925	7.6917	685 050
Brookdale International Partners, LP	PI		O	2009-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	390	7.1100	1 348 865
			O	2009-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 820	7.0100	1 350 685
			O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	7.2500	1 351 985
			O	2009-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 175)	7.4500	1 345 810
			O	2009-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 565	7.4100	1 352 375
			O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 575	7.6917	1 368 950
<b>Series S-1 Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bloom, Malcolm Paul	4, 5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Caranci, Mark A.	4, 5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Kikuchi, Craig	5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
MacKay, Moyra E.	5		O	2009-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Park, Alex	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	4 900	14.8500	4 900
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	20.2000	0
			O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	8 236	14.8500	8 236
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 236)	20.2000	0
Roozen, Harold	4		O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	19.7900	50 770
<i>Options</i>									
Park, Alex	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	14.8500	199 900
			O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(8 236)	14.8500	191 664
<b>ShawCor Ltee</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Ritchie, Robert J.	4		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	4 000	17.5000	35 000
			O	2009-11-23	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)		34 000
<i>Options Class A</i>									
Ritchie, Robert J.	4		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	17.5000	4 000
<b>Sierra Wireless, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ardelan, Michael James	7		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	916	8.8400USD	1 723
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(916)	9.2501USD	807
<i>Options</i>									
Ardelan, Michael James	7		O	2009-11-16	D	51 - Exercice d'options	(916)	8.8400USD	24 551
<b>Silver Standard Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Quartermain, Robert Allan	4, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	14.4700	305 000
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	22.7490	300 000
<i>Options</i>									
Quartermain, Robert Allan	4, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	14.4700	1 105 000
<b>Silver Wheaton Corp.</b>									
<i>Options d'achat hors bourse (et celles négociées privément)</i>									
Barnes, Peter Derek	4, 5		O	2009-11-16	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1 000	1.0000	1 000
<b>SILVERCORP METALS INC.</b>									
<i>Actions ordinaires without par value</i>									
Simpson, Stephen Paul	4		O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.8500	962 705
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	6.7500	958 705
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.0800	953 705
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.1200	948 705
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.0500	943 705
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.0000	933 705
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.6000	928 705
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.5700	923 705
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.5000	918 705
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.2500	913 705
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7500	908 705
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7800	903 705
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7500	898 705
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7000	893 705

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.0500	888 705
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.2500	883 705
<b>SIR ROYALTY INCOME FUND</b>									
<i>Parts</i>									
Fowler, Kenneth Alfred	4, 3								
Ken Fowler Enterprises Ltd	PI		O	2009-11-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 254 200)	6.0000	0
Fowler, Mary (Maureen) Catherine	3								
Retail Dimensions Incorporated	PI		O	2009-11-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 254 200	6.0000	1 254 200
<b>Slam Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taylor, Michael R.	4, 5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0450	1 869 000*
<b>Societe Aurifere Barrick</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.8000USD	8 985
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	43.7500USD	7 985
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	43.7400USD	7 485
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 571)	43.7300USD	5 914
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 929)	43.7200USD	3 985
Ball, Richard David	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	250	23.8000USD	250
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	43.5600USD	0
Cope, Edward Leon	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	23.8000USD	1 000
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	45.0000USD	0
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	29.6000	1 000
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	47.0300	0
Hiley, Chad, Stephen	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	30.4100USD	5 000
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	45.3400USD	0
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	29.6800USD	10 000
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	45.3400USD	0
Kinver, Peter James Vivian	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	23.8000USD	50 000
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 966)	44.0400USD	47 034
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	44.0300USD	44 234
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 603)	44.0200USD	39 631
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 400)	44.0100USD	33 231
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	44.0000USD	31 631
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	43.9900USD	29 231
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 405)	43.9800USD	20 826
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	43.9700USD	13 226
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 226)	43.9600USD	0
Larkan, Terrence Arthur	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	10 000	29.6800USD	10 000
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	45.5000USD	0
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	3 750	42.5800USD	3 750
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 750)	45.5000USD	0
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	2 877	41.0800USD	2 877
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 877)	45.5000USD	0
Nicoski, Deni	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	3 750	23.8000USD	3 750
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 750)	44.6600USD	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	3 750	27.5900	3 750
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	47.0600	1 450
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 450)	47.0500	0
Ritz, Donald David	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	1 875	30.4100USD	1 875
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 875)	45.0000USD	0
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	12 500	24.3200USD	12 500
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	45.0000USD	0
Wilkins, Gregory Charles	4, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	29.6000	64 880
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	46.4700	62 580
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	46.4600	59 380
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 500)	46.4500	14 880
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	28 800	23.9900	43 680
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 800)	46.5000	14 880
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	29.6000	64 880
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	47.0000	14 880
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	17 900	29.6000	32 780
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	48.2700	30 980
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	48.2600	29 480
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 600)	48.2500	14 880
<i>Options Amended Stock Option Plan 2002</i>									
Cope, Edward Leon	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	29.6000	7 750
Nicoski, Deni	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	27.5900	0
Wilkins, Gregory Charles	4, 5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	29.6000	478 800
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(28 800)	23.9900	450 000
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	29.6000	400 000
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(17 900)	29.6000	382 100
<i>Options Stock Option Plan (2004)</i>									
Al-Joundi, Ammar	5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	23.8000USD	105 480
Ball, Richard David	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(250)	23.8000USD	59 398
Cope, Edward Leon	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	23.8000USD	33 058
Hiley, Chad, Stephen	5		O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	30.4100USD	60 250
			O	2009-11-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	29.6800USD	50 250
Kinver, Peter James Vivian	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	23.8000USD	498 381
Larkan, Terrence Arthur	5		O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	29.6800USD	42 508
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	42.5800USD	38 758
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(2 877)	41.0800USD	35 881
Nicoski, Deni	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	23.8000USD	84 750
Ritz, Donald David	5		O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(1 875)	30.4100USD	37 220
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	24.3200USD	24 720
<b>Societe d'energie Talisman Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
CRAW, Jacquelynn Forsyth	7		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 223)	10.3700GBP	10 340
			O	2009-11-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 069	8.0000GBP	11 409
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 632)	10.3900GBP	4 777
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 080)		3 697
<i>Options Employee Plan</i>									
MEREAU, Marc Laurent	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		699 030

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-24	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)		679 030
Smith, Paul Robert	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	1 875		467 075
Walker, Nicholas John Robert	5		O	2009-11-16	D	50 - Attribution d'options	55 370		547 710
<i>Performance Share Units</i>									
Smith, Paul Robert	5		O	2009-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	811		811
Walker, Nicholas John Robert	5		O	2009-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 597		51 875
<b>Spectra Energy Canada Exchangeco Inc.</b>									
<i>Actions échangeables Duke Energy Exchangeable Shares</i>									
Baker, Stephen W.	7		O	2009-03-19	D	35 - Dividende en actions	1	17.3657	283
			O	2009-06-18	D	35 - Dividende en actions	1	16.7460	284
<i>Actions échangeables Spectra Energy Exchangeable Shares</i>									
Baker, Stephen W.	7		O	2009-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	16.9775	2 141
			O	2009-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	19.9220	2 174
			O	2009-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	21.0430	2 204
Ebel, Gregory Lorne	7		O	2009-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(17)	16.2900	1 807
			O	2009-03-18	D	35 - Dividende en actions	27	16.9775	1 834
			O	2009-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	19.9223	1 858
			O	2009-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	21.0430	1 880
<b>Stantec Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allen, Walter Paul	7		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	6 000	10.5000	6 000
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	26.4892	0
Phillips, Scott, Durie	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	2 666	12.2500	4 891
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 666)	26.2486	2 225
<i>Options</i>									
Allen, Walter Paul	7		O	2009-11-13	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	10.5000	30 500*
Phillips, Scott, Durie	5		O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(2 666)	12.2500	16 502
<b>Star Hedge Managers Corp.</b>									
<i>Parts</i>									
The K2 Principal Fund L.P.	3		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.8700	1 543 300
<b>Stone 2009 Flow-Through Limited Partnership</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Grimble, Suzanne	4, 5		O	2009-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			800
Kim, Wan	4		O	2009-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600
Stone, Richard Gerald	4, 5		O	2009-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200
<b>Student Transportation Inc. (formerly, Student Transportation of America Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gallagher, Denis Joseph	4, 5		O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	4.2200USD	317 322
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.2300USD	317 422
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	4.2500USD	322 222
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	4.1500USD	337 222
<b>Style de Vie Amica Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manji, Samir Aziz	4, 5		O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	4.9000	636 963

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
McCammont, Marie	5								
Computershare RRSP	PI		O	2009-11-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	5.1361	1 630
Salgado, Claudia	5								
Computershare RRSP	PI		O	2009-11-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	5.1361	3 747
<b>Sun Gro Horticulture Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
sutin, david earl	4		O	2009-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.0216	10 000
Zaplatsky, John	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.0000	18 208
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.0400	18 608
<b>Suncor Energie Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
D'Alessandro, Dominic	4		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 500		5 500
			O	2009-11-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917		6 417
LAMARRE, Jacques	4		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 500		5 500
			O	2009-11-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	917		6 417
<b>SXC Health Solutions Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bennof, Mike Hyman	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	8 334	1.5600	55 237
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	9 000	3.0800	64 237
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	8 333	7.3200	72 570
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	49.6500USD	70 070
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	49.6300USD	67 570
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	49.7000USD	65 070
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	49.8000USD	62 570
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(379)	49.6600USD	62 191
<i>Options</i>									
Bennof, Mike Hyman	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(8 334)	1.5600	174 111
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	3.0800	165 111
			O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(8 333)	7.3200	156 778
<b>Technicoil Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
NPC Growth Fund III G.P. Inc.	3								
NPC Growth Fund III (USA) LP	PI		O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 145	0.4200	2 502 105
NPC Growth Fund III LP	PI		O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 855	0.4200	5 788 095
<i>Options</i>									
Clifton, Marvin Dale	5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	160 000	0.4500	880 000
			O	2009-11-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.6500	780 000
Comez, Leonard A.	4		O	2009-11-26	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	2.6500	120 000*
Dumont, Arthur Edgar	4, 5		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.4500	460 000
			O	2009-11-25	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	2.6500	310 000
Graham, Roderick William	4, 6		O	2008-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000
Gross, Peter Joseph	4		O	2009-11-18	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.4500	195 000
			O	2009-11-25	D	52 - Expiration d'options	(25 000)	2.6500	170 000



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>TECHNOLOGIES IBEX INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, III, Lloyd I.	3								
Trust A-4	PI		O	2009-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.3301USD	1 551 200
			O	2009-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 500)	0.3276USD	1 518 700
<b>Technologies Interactives Mediagrif Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roy, Claude	4, 5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.2500	279 600
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.0000	289 600
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.1000	299 600
Les Services de gestion Claude Roy Inc.	PI		O	2009-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	6.2500	1 049 600
<b>Tembec Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Fратиanni, Antonio	5		O	2009-11-24	D	52 - Expiration d'options	(307)		2 649
<b>The Consumers' Waterheater Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Pantelidis, James	4		O	2009-11-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 000)		6 000
RRSP	PI		O	2009-11-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000		33 000
<b>Theratechnologies Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marsolais, Christian	5		O	2009-11-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 597	2.7800	8 597
<b>Thompson Creek Metals Company Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Knoll, Kerry	4								
Calumet Concepts	PI		O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 700)	13.0100	272 795
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	13.0200	268 495
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 200)	13.0400	248 295
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	13.0300	238 495
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.9600	233 495
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	13.2100	232 495
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	13.1800	226 595
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.0500	216 595
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 900)	13.1400	206 695
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	13.1300	203 395
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	13.2120	202 595
			O	2009-11-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	13.1840	198 495
McDonald, Ian James	4, 5		O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	12.3500	239 847
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	12.3600	235 947
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	12.3700	232 347
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	12.4000	231 147
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	12.4300	230 647
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	12.4600	224 847



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	12.4700	222 347
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	13.2000	213 447
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	13.2100	212 347
<b>Thomson Reuters Corporation</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Frank, Eric	7		O	2009-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 374	32.0100USD	3 633
<b>Tim Hortons Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aebker, Jill E.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	562	31.2500	1 115
Anthony, Douglas G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	2 831
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(105)	31.5900	2 726
Blackmore, David J.G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	856
Bonikowsky, Scott	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	342	31.2500	3 046
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(343)	31.8300	2 703
de Jaham, Christian M.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 173	31.2500	11 012
Dimmel, D. Bruce	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	2 759
Endres, Michael	4		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.5285	23 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.7180	24 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.7080	25 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	29.6775	26 519
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	29.6800	26 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.6560	27 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	29.6200	28 419
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	29.6300	28 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.6000	28 819
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	29.5990	29 119
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.5950	29 219
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	29.5970	29 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.5380	30 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.4870	31 719
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.4980	32 719
Fagnelli, Peter	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	7 875
Fraser, Garry	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	6 605
Gilks, Timothy C.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	317
Harrop, Clark	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	296	31.2500	2 659
Hills, John B.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	318	31.2500	1 269
Javor, Nikola S.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	765	31.2500	7 606
Kahansky, Steven A.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	3 071
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(472)	31.2500	2 599
Kipker, Mira	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	324	31.2500	2 167
			O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.7100USD	1 843
McMullen, David H.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	8 105
			O	2009-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(306)	31.5300	7 799
Meilleur, Mike	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	544	31.2500	8 741
Montgomery, John R.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	739	31.2500	8 016
Mortimer, Glen A.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	6 895
Myskiw, Michael J.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	787	31.2500	4 140

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	31.5000	4 340
Children	PI		O	2009-11-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.6100	400
Nadeau, Michael G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	126	31.2500	2 145
Nesbitt, James C.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	11 285
Piggot, Cara M.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	305	31.2500	2 302
Preston, James H.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	871	31.2500	11 241
Simon, Mike	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	599	31.2500	4 599
			O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(599)	29.7000USD	4 000
Vogeli, Gregory A.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	291	31.2500	3 267
Wettlaufer, Michelle	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	471	31.2500	7 262
Wiant, James A.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	550	31.2500	9 987
			O	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(850)	29.7500	9 137
<i>Restricted Stock Units</i>									
Aebker, Jill E.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 050)		3 416
Anthony, Douglas G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		3 416
Blackmore, David J.G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Bonikowsky, Scott	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(639)		3 416
de Jaham, Christian M.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 189)		8 493
Dimmel, D. Bruce	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		3 416
Fagnelli, Peter	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Fraser, Garry	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		3 232
Gilks, Timothy C.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		3 416
Harrop, Clark	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(553)		1 663
Hills, John B.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(593)		2 766
Javor, Nikola S.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 428)		5 539
Kahansky, Steven A.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Kipker, Mira	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(477)		1 662
McMullen, David H.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		2 766
Meilleur, Mike	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Montgomery, John R.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 428)		5 539
Mortimer, Glen A.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		5 539
Myskiw, Michael J.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 470)		3 415
Nadeau, Michael G.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(236)		3 416
Nesbitt, James C.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Piggot, Cara M.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(570)		2 766
Preston, James H.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 428)		5 539
Simon, Mike	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
Vogeli, Gregory A.	7		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(477)		1 662
Wettlaufer, Michelle	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		5 539
Wiant, James A.	5		O	2009-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(880)		3 416
<b>Timminco Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fox, John Charles	4		O	2008-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.6540	20 000
<b>Toromont Industries Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McAnuff, Colin Ross	7								

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RRSP	PI		O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	25.7600	7 025
			O	2009-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	25.7400	7 125
<b>Toronto Hydro Corporation</b>									
<i>Débetures</i>									
Bresani, Eduardo Egberto	7		O	2009-11-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 3 000.00		
			M	2009-11-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 3 000.00		\$ 6 000.00
Couillard, Jean-Sebastien	5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 5 000.00	1000.0000	\$ 13 000.00
		R	O	2007-11-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 5 000.00	1000.0000	\$ 8 000.00
Jamal, Asheef	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 8 000.00
			O	2009-11-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00		
			M	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00		\$ 11 000.00
Labricciosa, Ivano Nicola	7		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00		\$ 6 000.00
Lapianta, Benedetto	5		O	2009-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 3 000.00
Lethbridge, Ave Gabriella	7		O	2009-11-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 3 000.00		\$ 9 000.00
Wong, Robert Yui-Fai	7		O	2009-11-12	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 3 000.00		\$ 6 000.00
<b>Transat A.T. inc.</b>									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2009-11-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	15.1000	4 572 726
			O	2009-11-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(150 000)	15.4000	4 422 726
			O	2009-11-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(32 200)	15.6000	4 390 526
			O	2009-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(118 600)	15.5000	4 271 926
<b>TransCanada Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kvisle, Harold N.	4, 5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	100 000	22.3300	155 920
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 400)	33.7400	144 520
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	33.7300	134 520
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	33.7200	130 320
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	33.7100	127 820
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 900)	33.7000	55 920
			O	2009-11-26	D	51 - Exercice d'options	30 000	22.3300	85 920
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	33.8600	85 620
			O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 700)	33.8500	55 920
Rush, Jeff R.	5								
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	288	32.1700	3 459
			O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	30.5800	3 623
			O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(22)	32.1800	3 601
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 601)	32.1800	0
Wishart, Donald M.	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	26 566	22.3300	58 977
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	33.1600	57 777
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	33.1500	54 277
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	33.1400	51 377
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	33.1300	50 677
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	33.1200	48 177
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	33.1100	45 277
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	33.1000	39 177
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	33.0900	32 477
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66)	33.0800	32 411

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Zimmerman, Mark A.P. Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	7 PI		O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	301	32.0100	342
			O	2009-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	30.6600	350
			O	2009-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(350)	32.1800	0
<i>Options Granted Feb. 24, 2003 @ \$22.330 CDN Expiry Feb. 24, 2010</i>									
Kvisle, Harold N.	4, 5		O	2009-11-25	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	22.3300	100 000
			O	2009-11-26	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	22.3300	70 000
Wishart, Donald M.	5		O	2009-11-20	D	51 - Exercice d'options	(26 566)		13 434
<b>Twin Butte Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cathcart, Neil Thomes	5		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0000	70 000*
Colborne, Paul	4		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	0.9600	1 785 084
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(447 000)	0.9500	1 338 084
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.9500	1 337 584
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 600)	0.9604	1 285 984
			O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(550 000)	0.9531	735 984
Hall, Bruce William	5		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.9400	55 000*
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4, 5		O	2009-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.9500	3 020 097*
<b>Uni-Sélect Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dulac, Jean-Louis	4								
REER	PI		O	2009-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 575)	27.0000	33 805
Landreville, Jacques	4, 5		O	2009-11-20	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(370)	26.5200	22 597
<b>United Corporations Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	47.5000	5 779 259
<b>Uragold Bay Resources Inc. (formerly Uranium Bay Resources Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Al Hazeem, Ali Abbas	4		O	2009-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0200	3 417 500
			O	2009-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	270 000	0.0250	3 687 500
<b>Uranium Focused Energy Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.0200	7 430 422
			O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.0600	7 437 622
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	3.1000	7 446 822
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.1000	7 455 322
			O	2009-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	3.1000	7 464 122
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.1500	7 470 822
			O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.0600	7 436 422
			O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	3.1300	7 444 722
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.1100	7 448 822
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.1300	7 449 822
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.1400	7 453 822
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.1200	7 462 322
			O	2009-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.1600	7 466 122

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.2000	7 468 122
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.2500	7 470 122
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.2000	7 472 822
<b>Urbana Corporation</b>									
<i>Bons de souscription Series B</i>									
CALDWELL, BRENDAN T.N.	3		O	2009-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1300	100 000
<b>Vaaldiam Resources Ltd</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ISI Ltd.	3		O	2009-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Valencia Ventures Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Begeman, John A.	4, 5		O	2009-11-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	715 000	0.0700	815 000
Bharti, Stan	4								
Forbes & Manhattan, Inc.	PI		O	2003-07-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-25	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 235 714	0.0700	4 235 714
<i>Bons de souscription</i>									
Begeman, John A.	4, 5		O	2009-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	715 000		715 000
Bharti, Stan	4								
Forbes & Manhattan, Inc.	PI		O	2003-07-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-25	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 235 714		4 235 714
<b>Vencan Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
WILSON, BRYAN HUGH	4, 5		O	2003-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Village Farms Income Fund (formerly Hot House Growers Income Fund)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
DeGiglio, Michael Anthony	7, 3		O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5900	21 500
<b>Viterra Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berger, Steven	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	10.7718	3 735
Brooks, Mike A.	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	10.7718	193
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	10.7718	18 770
Chapman, Don	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	10.7718	2 710
Dean, Raymond J.	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	10.7718	18 175
Fox, Nick	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116	10.7718	3 217
Gerrand, Karl	5		O	2009-11-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	10.5782	22 096
Hallborg, Kevin	4		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137	10.7718	4 226
Jeworski, Kyle	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	10.7718	11 409
Kennett, Daren	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	10.7718	402
Kesslering, Monte David	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116	10.7718	5 602
Lokash, Katherine Julia	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	10.7718	
			M	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	10.7718	2 450
Malkoske, Brett William	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	10.7718	1 554
McQueen, Dean	5		O	2009-11-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	10.7718	13 589

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Volta Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Randgold Resources Limited	3		O	2009-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000 000		20 000 000
<b>VVC Exploration Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Dimmell, Peter Murray	4		O	2009-11-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3000	200 000
			O	2009-08-05	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.5000	100 000
<b>Wajax Income Fund</b>									
<i>Droits DU Rights</i>									
Manning, Neil Donald	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	169	19.1500	21 794
<i>Droits TDUP Rights</i>									
Barrett, Edward Malcolm	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	93	19.1500	12 024
Bourne, Ian Alexander	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	19.1500	4 779
Carty, Douglas	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	19.1500	608
Dexter, Robert P.	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	215	19.1500	27 655
Duvar, Ivan E. H.	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	78	19.1500	10 052
Eby, John Clifford	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	19.1500	5 279
Gagne, Paul Ernest	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	127	19.1500	16 287
Hole, James Douglas	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	65	19.1500	8 386
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	189	19.1500	24 375
Taylor, Alekxander S.	4		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	19.1500	608
<i>Droits UOP Rights</i>									
Belisle, Sylvain	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	29	19.1500	3 749
Blair, David Gerald	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	33	19.1500	4 214
Corbett, Linda Joan	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	43	19.1500	5 540
Desjardins, Christopher John	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	40	19.1500	5 176
Dumas, Gilbert	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	19.1500	2 382
Duncan, Gordon Alan	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	133	19.1500	17 155
Hamilton, John Joseph	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	133	19.1500	17 096
Keefe, Terrence William	7		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	34	19.1500	4 370
Manning, Neil Donald	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	355	19.1500	45 639
Whitman, Patrick Mark	5		O	2009-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	125	19.1500	16 107
<b>Western Copper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Byford, Robert Michael	4		O	2009-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2009-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.8200	50 000
<i>Options</i>									
Byford, Robert Michael	4		O	2009-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.0200	100 000
<b>WestJet Airlines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Christensen, Shawn	5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 322)	11.6600	1 662
Durfy, Sean Michael	5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 483)	11.7500	12 797
Dyer, Catherine	5		O	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 406)	11.7533	2 263
Hougan, Donald Arthur	4	R	O	2009-11-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.2600	18 002
		R	O	2009-11-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.2700	17 802
		R	O	2009-11-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.3500	16 802
		R	O	2009-11-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.2620	16 302
			O	2009-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.0000	15 302
			O	2009-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.7100	14 302
Li, Candice Ying Yau	5		O	2009-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	11.7533	
			M	2009-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	11.7533	6 928
<b>Whiterock Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Options</i>									
Bucys, Frank	5		O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 167	25.8000	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 167	12.9000	14 167
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	30.0000	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	15.0000	22 500
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 417	39.2400	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 417	19.6200	32 917
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000	29.2200	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000	14.6100	42 917
			O	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	25 350	20.1300	
			M	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	25 350	10.0700	68 267
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 166	12.9000	82 433
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	15.0000	90 766
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 416	19.6200	101 182
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000	14.6100	111 182
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	25 350	10.0700	136 532
Kanji, Nizar Esmail	4		O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 167	30.1200	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 167	15.0600	4 167
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	30.6300	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	15.3200	9 167
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 333	18.2700	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 333	9.1400	12 500
			O	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	6 750	20.1300	
			M	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	6 750	10.0700	19 250
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 166	15.0600	23 416
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	15.3200	28 416
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 333	9.1400	31 749
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 750	10.0700	38 499
Pedde, Oswald	4		O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	30.0000	

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	15.0000	2 083
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	34.8000	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	17.4000	4 166
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	32.6400	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	16.3200	12 499
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	30.6300	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	15.3200	20 832
			O	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	18.2700	
			M	2008-12-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	9.1400	25 832
			O	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	15 200	20.1300	
			M	2009-08-24	D	50 - Attribution d'options	15 200	10.0700	41 032
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	15.0000	43 115
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 083	17.4000	45 198
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	16.3200	53 531
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333	15.3200	61 864
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000	9.1400	66 864
			O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	15 200	10.0700	82 064
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.1350	72 064
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	15 071		30 142
			O	2009-11-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	13.0828	30 197
Beverly Walchuk	PI		O	2009-11-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	500		1 000
Guido, Gregory	4		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	776		1 552
Hughes, Emerson	4		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	902		1 804
Kanji, Nizar Esmail	4		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	831		1 662
Zaar Property Corporation	PI		O	2009-11-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	5 951		11 902
			O	2009-11-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	13.0828	12 030
Pedde, Oswald	4		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 034		26 068
			O	2009-11-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	13.0828	26 095
			O	2009-11-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.1350	36 095
Anita Pedde	PI		O	2009-11-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	1 184		2 368
			O	2009-11-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	13.0828	2 389
Simcox, Paul	4, 5		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	36 080		72 160
1281141 Alberta ULC	PI		O	2009-11-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	28 667		57 334
Underwood, Jason	4, 5		O	2009-11-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	125 557		251 114
1281138 Alberta ULC	PI		O	2009-11-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	66 890		133 780
<b>YIELDPLUS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	6.2800	35 995 198
			O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	6.3500	35 997 298
			O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.3500	35 998 598
			O	2009-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.3100	35 999 598
			O	2009-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	6.3000	36 003 598
			O	2009-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	6.3400	36 005 098
			O	2009-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.4000	36 007 098
			O	2009-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.3600	36 009 098
			O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.3200	36 010 098



Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>YM BioSciences Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
YOSHIOKA, Andrew	7		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	14 000	0.5000	14 000
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	12 666	0.5000	26 666
<i>Options Common Share</i>									
YOSHIOKA, Andrew	7		O	2009-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			184 975
			O	2009-11-17	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	0.5000	170 975
			O	2009-11-18	D	51 - Exercice d'options	(12 666)	0.5000	158 309
<b>Zarlink Semiconductor Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Levasseur, Andre	5		O	2009-11-25	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	3.9100	97 000

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

## Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Agapov, Vladimir Pavlovich</b>	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-08	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-09	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-10	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-14	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-15	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
	Rusoro Mining Ltd.	2009-09-16	2009-11-25	BC
Rusoro Mining Ltd.	2009-09-17	2009-11-25	BC	
Rusoro Mining Ltd.	2009-09-17	2009-11-25	BC	
Rusoro Mining Ltd.	2009-09-17	2009-11-25	BC	
Rusoro Mining Ltd.	2009-09-17	2009-11-25	BC	
Rusoro Mining Ltd.	2009-09-17	2009-11-25	BC	
<b>Alexandre, Richard</b>	<b>Orbit Garant Drilling Inc.</b>	<b>2009-10-12</b>	<b>2009-11-20</b>	<b>QC</b>
<b>Alverson, Vernon Michael</b>	Primary Energy Recycling Corporation	2009-10-01	2009-11-19	ON

## Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Beeston, Paul</b>				
	Gluskin Sheff + Associates Inc.	2009-11-11	2009-11-23	ON
<b>Boltz, Karl</b>				
	<b>Exploration Dia Bras inc.</b>	<b>2009-09-30</b>	<b>2009-11-20</b>	<b>QC</b>
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>				
	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2009-11-13	2009-11-24	ON
	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2009-11-13	2009-11-25	ON
<b>Brunet, Guy</b>				
	Canaccord Capital Inc.	2009-11-13	2009-11-24	BC
<b>Budreski, John Philip Adrian</b>				
	Alaris Royalty Corp.	2009-10-29	2009-11-19	AB
	Alaris Royalty Corp.	2009-10-29	2009-11-19	AB
	Alaris Royalty Corp.	2009-10-29	2009-11-19	AB
<b>Chapdelaine, Jean-Louis</b>				
	<b>Savaria Corporation</b>	<b>2005-06-30</b>	<b>2009-11-26</b>	<b>QC</b>
<b>Chase, Robert</b>				
	Pacific Northern Gas Ltd.	2009-11-13	2009-11-24	BC
<b>Chiddenton, Sheryl Jean</b>				
	Creststreet 2009 Limited Partnership	2009-11-09	2009-11-25	ON
<b>Clarke, Hugh</b>				
	Endeavour Silver Corp.	2009-04-14	2009-11-23	BC
	Endeavour Silver Corp.	2009-04-24	2009-11-23	BC
	Endeavour Silver Corp.	2009-04-29	2009-11-23	BC
	Endeavour Silver Corp.	2009-05-04	2009-11-23	BC
<b>Cooke, Bradford</b>				
	Endeavour Silver Corp.	2009-11-12	2009-11-24	BC
<b>Couillard, Jean-Sebastien</b>				
	Toronto Hydro Corporation	2007-11-14	2009-11-23	ON
<b>Desmarais, Jean</b>				
	<b>EXPLORATION AMSECO LTÉE</b>	<b>2009-11-11</b>	<b>2009-11-24</b>	<b>QC</b>
<b>Dickson, Daniel</b>				
	Endeavour Silver Corp.	2009-11-13	2009-11-25	BC
<b>Dupuis, Pierre</b>				
	<b>Fonds Energie renouvelable Brookfield (auparavant Fonds de revenu Great Lakes Hydro)</b>	<b>2009-11-04</b>	<b>2009-11-26</b>	<b>QC</b>
<b>Eskelund-Hansen, Jens</b>				
	Ressources Beaufield Inc.	2009-11-12	2009-11-24	ON
	Ressources Beaufield Inc.	2009-11-13	2009-11-24	ON

## Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Fenney, Gabrielle Joy</b>	Canaccord Capital Inc.	2009-11-11	2009-11-24	BC
	Canaccord Capital Inc.	2009-11-13	2009-11-24	BC
<b>Finch, S. Wayne</b>	Dividend 15 Split Corp.	2009-10-21	2009-11-24	ON
<b>Gagne, Andre</b>	<b>Ressources Robex Inc.</b>	<b>2009-11-13</b>	<b>2009-11-24</b>	<b>QC</b>
<b>Hougan, Donald Arthur</b>	WestJet Airlines Ltd.	2009-11-05	2009-11-20	AB
	WestJet Airlines Ltd.	2009-11-05	2009-11-20	AB
	WestJet Airlines Ltd.	2009-11-05	2009-11-20	AB
	WestJet Airlines Ltd.	2009-11-05	2009-11-20	AB
<b>Howe, David John</b>	Endeavour Silver Corp.	2009-06-16	2009-11-24	BC
	Endeavour Silver Corp.	2009-06-22	2009-11-24	BC
	Endeavour Silver Corp.	2009-11-12	2009-11-24	BC
<b>Jacob, Andreas</b>	Petrolympic Ltd.	2009-06-17	2009-11-20	ON
<b>Kingstown Capital Management LP</b>	Primary Energy Recycling Corporation	2009-10-13	2009-11-23	ON
	Primary Energy Recycling Corporation	2009-11-11	2009-11-23	ON
	Primary Energy Recycling Corporation	2009-11-11	2009-11-23	ON
<b>Lavigne, A. Michel</b>	Primary Energy Recycling Corporation	2009-10-01	2009-11-23	ON
<b>Lawrick, Victor Lewis</b>	<b>Ressources Brionor inc.</b>	<b>2009-11-13</b>	<b>2009-11-25</b>	<b>QC</b>
	Coastal Contacts Inc.	2007-04-30	2009-11-19	BC
<b>Mason, Jeffrey Robert</b>	Coastal Contacts Inc.	2009-08-25	2009-11-19	BC
	IMRIS Inc.	2009-11-05	2009-11-19	MB
<b>McNeill, Kelly Bret</b>	<b>Dumont Nickel Inc.</b>	<b>2008-07-15</b>	<b>2009-11-20</b>	<b>QC</b>
<b>Pickwood, Christopher</b>	Primary Energy Recycling Corporation	2009-10-01	2009-11-23	ON
<b>Prunkl, John David</b>	Primary Energy Recycling Corporation	2009-10-01	2009-11-23	ON
<b>Robbins, Brian Andrew</b>				

## Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2009-11-13	2009-11-24	ON
<b>Rocchi, Michael</b>				
	EGI Financial Holdings Inc.	2009-06-29	2009-11-20	ON
<b>Romanow, Marvin F.</b>				
	Nexen Inc.	2009-11-09	2009-11-20	AB
<b>Roosen, Sean</b>				
	<b>Corporation Minière Osisko</b>	<b>2009-11-05</b>	<b>2009-11-19</b>	<b>QC</b>
<b>Selby, Mark Thomas Henry</b>				
	Quadra Mining Ltd.	2009-09-10	2009-11-25	BC
<b>Turnbull, Gregory George</b>				
	Canadian Superior Energy Inc.	2009-10-16	2009-11-20	AB
<b>van Winkoop, Anthony Robert</b>				
	Arsenal Energy Inc.	2009-11-09	2009-11-21	AB
<b>WILSON, BRYAN HUGH</b>				
	<b>Gee-Ten Ventures Inc.</b>	<b>2008-02-15</b>	<b>2009-11-24</b>	<b>QC</b>
	<b>Gee-Ten Ventures Inc.</b>	<b>2008-02-28</b>	<b>2009-11-24</b>	<b>QC</b>

## ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	2009-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation d'investissement Pontiac Castle	Actions inscrites	2006-12-29	Actions ordinaires	2009-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Power Tech inc.	Actions inscrites	2006-04-05	Actions ordinaires	2009-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Ergorecherche ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	2009-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	2009-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe GDG Environnement Itée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Placement privé	2006-11-20	Actions ordinaires	2009-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	2009-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	2009-12-31
Mines Richmond Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions ordinaires	2009-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	2009-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	2009-12-31
Paladin Labs inc.	Actions inscrites	2006-12-06	Actions ordinaires	2009-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31



Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Ranaz Corporation	Prospectus	2006-12-29	Actions ordinaires	2009-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	2009-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Placement privé	2006-08-03	Actions ordinaires	2009-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2009-07-02	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	2009-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO <sub>3</sub> inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

### 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

#### 7.3.1 Consultation

##### **Bourse de Montréal Inc. - Modifications des articles 6651, 6652 et 6653 de la Règle Six – Modifications des modalités des limites de position sur les options**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications des articles 6651, 6652 et 6653 de la Règle Six, déposé par Bourse Montréal Inc. (la « Bourse »), portant sur les modalités des limites de position sur les options. Les modifications proposées permettront d'harmoniser les pratiques et normes de la Bourse avec celles qui sont en vigueur sur les bourses d'options américaines.

(Les textes sont reproduits ci-après).

##### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 26 décembre 2009, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514.864.6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

##### **Information complémentaire**

Normand Bergeron  
Analyste  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4321  
Numéro sans frais : 514.877.525.0337, poste 4321  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [normand.bergeron@lautorite.qc.ca](mailto:normand.bergeron@lautorite.qc.ca)



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

**CIRCULAIRE**  
Le 26 novembre 2009

## SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

### MODIFICATIONS DES MODALITÉS DES LIMITES DE POSITION SUR LES OPTIONS

#### MODIFICATIONS AUX ARTICLES 6651, 6652 ET 6653 DE LA RÈGLE SIX DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le Comité de Règles et Politiques de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a approuvé des modifications à la Règle Six de la Bourse. En plus de clarifier le fait que les règles portant sur les limites de position pour les options sont applicables non seulement aux options sur actions, mais également aux options sur fonds négociés en bourse (FNB) et aux options sur unités de fiducies de revenus, ces modifications visent à élargir les critères de dispense des limites de position applicables aux contrepartistes véritables. Elles visent également à permettre à la Bourse de disposer d'une certaine discrétion afin qu'elle puisse accroître les limites de positions applicables à certaines options sur FNB lorsque l'activité de négociation sur ces options s'avère importante. Les modifications proposées permettront d'harmoniser les pratiques et normes de la Bourse avec celles qui sont en vigueur sur les bourses d'options américaines.

Les commentaires relatifs aux modifications des modalités des limites de position sur les options proposées doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis, soit au plus tard le **26 décembre 2009**. Prière de soumettre ces commentaires à :

*Monsieur François Gilbert*  
*Vice-président, Affaires juridiques (produits dérivés)*  
*Bourse de Montréal Inc.*  
*Tour de la Bourse*  
*C.P. 61, 800, square Victoria*  
*Montréal (Québec) H4Z 1A9*  
*Courriel : legal@m-x.ca*

Circulaire no : 179-2009

**Tour de la Bourse**  
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : (514) 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Internet : www.m-x.ca

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité à l'attention de :

*Madame Anne-Marie Beaudoin  
Directrice du secrétariat de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)*

### **Annexes**

Les personnes intéressées trouveront en annexe le document d'analyse des modifications proposées de même que les textes réglementaires modifiés. La date d'entrée en vigueur des modifications proposées sera déterminée par la Bourse, conformément au processus d'autocertification tel qu'établi dans la Loi sur les instruments dérivés, L.R.Q., c. I-14.01.

### **Processus d'établissement de règles**

Bourse de Montréal Inc. est autorisée à exercer l'activité de bourse et est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (OAR) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité). Le Conseil d'administration de la Bourse a délégué au Comité de Règles et Politiques l'approbation de ses Règles. Les Règles de la Bourse sont soumises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification tel qu'établi dans la Loi sur les instruments dérivés, L.R.Q., c. I-14.01.

À titre d'OAR, la Bourse assume des responsabilités de réglementation de marché et d'encadrement de ses participants agréés. L'encadrement du marché et des participants agréés relève de la Division de la réglementation de la Bourse (la Division). La Division exerce ses activités de façon autonome par rapport à la Bourse, ayant une structure administrative distincte.

La Division est sous l'autorité d'un Comité spécial nommé par le Conseil d'administration de la Bourse. Le Comité spécial a le pouvoir de recommander au Conseil d'administration de la Bourse d'adopter ou de modifier les Règles de la Bourse concernant certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse dont, entre autres, les Règles ayant trait aux exigences de marge et de capital. Le Conseil d'administration de la Bourse a délégué au Comité de Règles et Politiques de la Bourse le pouvoir d'adopter ou de modifier ces Règles sur recommandation du Comité spécial.

## ANNEXE A

**MODIFICATIONS DES MODALITÉS DES LIMITES DE POSITION SUR LES OPTIONS****MODIFICATIONS AUX ARTICLES 6651, 6652 et 6653 DE LA RÈGLE SIX  
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) propose de modifier les critères de dispense des limites de position applicables aux options sur actions, sur fonds négociés en bourse (FNB) et sur unités de fiducies de revenus applicables aux contrepartistes véritables. La Bourse propose également qu'il lui soit permis de disposer d'une certaine discrétion lui permettant d'accroître les limites de positions applicables à certaines options sur FNB lorsque l'activité de négociation sur ces options s'avère importante. Les modifications proposées ont pour objectif principal d'harmoniser les pratiques et normes de la Bourse avec celles qui sont en vigueur sur les marchés américains.

De plus, la Bourse désire profiter de cette opportunité pour modifier sa réglementation portant sur les limites de position pour les options afin qu'il soit bien clair que ces dispositions sont applicables non seulement aux options sur actions, mais également aux options sur FNB et aux options sur unités de fiducie de revenus.

**I. RÉSUMÉ****a) Modifications proposées****Articles 6651, 6652 et 6653 de la Règle Six**

La Bourse propose de modifier l'article 6651 de la Règle Six (Limites de position applicables aux options) afin d'inclure explicitement dans la réglementation applicable aux options sur actions les options sur unités de fonds négociés en bourse (ou FNB) et sur unités de fiducie de revenus.

La Bourse propose également de modifier l'article 6651 de la Règle Six afin :

- 1) D'ajouter de nouvelles opérations et positions de contrepartie acceptables : collier, collier inversé et opération mixte symétrique. Ces opérations s'ajouteront aux opérations présentement éligibles dans les règles de la Bourse (contrepartie vendeur, contrepartie acheteur, conversion et reconversion) et seront assujetties à des conditions identiques à celles qui existent sur les marchés américains.
- 2) De permettre l'utilisation d'options hors bourse pour établir une stratégie de couverture tout comme cela est permis sur le marché américain.
- 3) D'éliminer toute limite de position sur les opérations de couverture éligibles, sauf pour la stratégie d'opération mixte symétrique pour laquelle la limite est plutôt fixée à 5 fois la limite normale.



## ANNEXE A

- 4) D'appliquer une limite de 5 fois la limite de position normale lorsqu'une position dans une option inscrite à la cote est couverte par une position dans une option hors bourse portant sur la même valeur sous-jacente.
- 5) De permettre à la Bourse d'augmenter les limites de position à 300 000 contrats pour certaines options sur FNB (p.ex. : XIU, XFN, XEG et XGD) lorsque l'activité de négociation et l'intérêt pour ces options justifient une telle augmentation.

De plus, la Bourse propose de clarifier le langage de l'article 6653 de la Règle Six concernant le fait que, dans le cas d'un fractionnement de l'unité sous-jacente, la Bourse augmentera temporairement la limite de position sur les séries existantes de l'option au moment du fractionnement et ce jusqu'à l'expiration de l'échéance la plus éloignée de ces séries et ce, malgré le fait que cette nouvelle limite de position puisse excéder la limite de position maximale prévue par la Bourse à l'article 6651.

Finalement, des corrections de formes sont également apportées aux articles 6651, 6652 et 6653.

## II. ARGUMENTATION

À la lumière des préoccupations exprimées par les participants institutionnels du marché des options quant au dépassement potentiel des limites de positions, la Bourse propose :

- d'élargir les critères d'éligibilité à une dispense des limites de position lorsque des positions sont prises à des fins de contrepartie, et
- de mettre en place une disposition réglementaire qui permettrait à la Bourse d'établir une limite de position supérieure (300 000 contrats) dans le cas particulier des options sur FNB les plus activement négociées sur son marché. À l'heure actuelle, les options sur FNB qui sont les plus activement négociées portent sur les FNB suivants : Fonds iShares indice S&P/TSX 60 (XIU), Fonds iShares indice plafonné de l'énergie S&P/TSX (XEG), Fonds iShares indice plafonné des services financiers S&P/TSX (XFN) et Fonds iShares indice aurifère global S&P/TSX (XGD). Compte tenu de l'intérêt soutenu des participants institutionnels pour les options sur ces FNB, la Bourse appliquerait la limite supérieure proposée à ces options.

Plusieurs facteurs jouent en faveur de l'adoption des modifications proposées :

### a) Harmonisation des pratiques canadiennes et américaines

#### Dispense des limites de position de contrepartie :

L'harmonisation des pratiques canadiennes avec celles des bourses américaines permettrait aux détenteurs de positions de couverture à la Bourse de ne pas être désavantagés comparativement à l'exécution d'opérations similaires sur les marchés américains.

En effet, les règles actuelles de la Bourse permettent seulement de doubler la limite de position des participants agréés ou de leurs clients, et ce, uniquement pour les opérations de couverture suivantes : contrepartie vendeur, contrepartie acheteur, conversion et reconversion.

Les bourses américaines d'options permettent quant à elles un éventail plus large d'opérations de contrepartie. Par conséquent, tout comme le permettent toutes les bourses d'options américaines, il est proposé d'ajouter aux stratégies de contrepartie permises de nouvelles stratégies telles que :

- les stratégies de collier : position vendeur d'option d'achat accompagnée d'une position acheteur d'option de vente expirant en même temps, le prix de levée de l'option d'achat étant égal ou

## ANNEXE A

supérieur au prix de levée de l'option de vente et les positions d'options étant accompagnées d'une position acheteur dans la valeur sous-jacente<sup>1</sup>;

- les stratégies de collier inversé : position acheteur d'option d'achat accompagnée d'une position vendeur d'option de vente expirant en même temps, le prix de levée de l'option d'achat étant égal ou supérieur au prix de levée de l'option de vente et les positions d'options étant accompagnées d'une position vendeur dans la valeur sous-jacente<sup>2</sup>;
- les stratégies mixte symétrique : stratégie consistant en une position acheteur d'option d'achat accompagnée d'une position vendeur d'option de vente ayant le même prix de levée, et d'une position vendeur d'option d'achat accompagnée d'une position acheteur d'option de vente ayant un prix de levée différent;
- les stratégies de contrepartie impliquant l'utilisation d'option hors bourse.

Par ailleurs, toutes les opérations de couverture que la Bourse propose d'ajouter ne sont assujetties à aucune limite de position sur les bourses américaines, sauf pour la stratégie d'opération mixte symétrique et les stratégies impliquant l'utilisation d'options hors bourse pour lesquelles la limite est fixée à 5 fois la limite normale.

Toutes les opérations de couvertures énoncées ci-dessus sont reconnues non seulement par le marché mais également dans les règles de marge actuelles des organismes nord américains d'autorégulation tels que l'OCRCVM et FINRA. Ces règles reconnaissent formellement de telles opérations de couverture et accordent des réductions de marge très importantes lorsque des courtiers ou leurs clients ont de telles positions dans leur compte.

#### **Augmentation des limites de positions pour les options sur Fonds Négociés en Bourse (FNB)**

Les limites de position actuelles sur les options sur FNB les plus actifs (XIU, XFN, XEG, XGD) sont jugées trop contraignantes par plusieurs participants sur le marché de la Bourse. Il en résulte que plusieurs de ces participants préfèrent négocier sur le marché hors bourse lorsqu'ils envisagent des opérations importantes, étant donné que sur le marché hors bourse les exigences de limites de position sont moins contraignantes, voire même inexistantes.

Par ailleurs, on note que les options sur FNB ont un statut spécial dans les règles des bourses américaines. Par exemple, la règle 4.11 du CBOE permet aux options QQQQ<sup>3</sup> de bénéficier d'un traitement particulier pour les limites de position. En effet, la limite de position est de 900 000 contrats pour ce contrat d'option alors que la limite actuelle des autres classes d'options n'excède pas un maximum de 250 000 contrats. La règle 1001 du PHLX, la règle 412 du ISE et la règle 904 du NYSE stipulent des limites de position identiques à celles prescrites par le CBOE, y compris la limite de 900 000 contrats pour les options QQQQ. La règle 412 du ISE et la règle 904 du NYSE prévoient de plus des limites de position plus élevées pour les options Diamonds<sup>4</sup> et SPY<sup>5</sup> (limites de 300 000 contrats) et pour les options sur le FNB portant sur l'indice Russell 2000 (limite de 500 000 contrats). On constate donc que, contrairement aux options sur FNB négociées sur les bourses américaines, les options sur FNB inscrites à la Bourse ne bénéficient pas de traitement spécial quant aux limites de position. Il est également intéressant de noter que la capitalisation boursière du fonds XIU est d'environ 11 milliards de dollars, comparativement à 17 milliards de dollars pour le fonds QQQQ qui bénéficie d'une limite de position de 900 000 contrats. Les

<sup>1</sup> Pour que de telles stratégies soient acceptables, l'option d'achat et l'option de vente doivent toutes deux être en-dehors du cours au moment où la position est établie.

<sup>2</sup> Idem que note 2 ci-dessus

<sup>3</sup> Le QQQQ est un fonds négociés en bourse portant sur l'indice NASDAQ 100. L'option sur QQQQ a les mêmes caractéristiques que les options sur FNB négociées à la Bourse.

<sup>4</sup> Le Diamonds est un fonds négocié en bourse sur l'American Stock Exchange. Ce fonds porte sur les 30 titres de l'indice DJIA (Dow Jones Industrial Average).

<sup>5</sup> L'option SPY porte sur le fonds négocié en bourse SPDR (Standard & Poor's Depository Receipt). Ce fonds réplique l'indice S&P 500.

## ANNEXE A

fonds Diamonds, SPY et Russell 2000 ont quant à eux une capitalisation boursière respective de 7,5, 70,5 et 11,5 milliards de dollars.

En ce qui concerne les FNB sur indices sectoriels, la plupart des options américaines sur de tels fonds ont une limite de position maximale de 250 000 contrats, alors que cette limite maximale est de 75 000 contrats pour les options négociées sur la Bourse. C'est le cas, entre autres, des options XEG (secteur de l'énergie), XFN (secteur financier) et XGD (secteur aurifère). Les capitalisations boursières des fonds concernés se comparent comme suit avec les fonds similaires se négociant aux États-Unis.

<b>Fonds sur indice sectoriel de l'énergie (XEG)</b>		
<b>Fonds</b>	<b>Limite de position</b>	<b>Capitalisation boursière du fonds sous-jacent</b>
XEG - Bourse de Montréal	75 000 contrats	759 millions \$ CAD
IYE – Dow Jones U.S Energy Sector Index	250 000 contrats	733 millions \$ US
IXC – S&P Global Energy Sector Index	250 000 contrats	1 066 milliards \$ US

<b>Fonds sur indice sectoriel de la finance (XFN)</b>		
<b>Fonds</b>	<b>Limite de position</b>	<b>Capitalisation boursière du fonds sous-jacent</b>
XFN - Bourse de Montréal	75 000 contrats	903 millions \$ CAD
IYF – Dow Jones U.S Financial Sector Index	250 000 contrats	497 millions \$ US
IYG - Dow Jones U.S Financial Services Index	250 000 contrats	384 millions \$ US

<b>Fonds sur indice sectoriel aurifère (XGD)</b>		
<b>Fonds</b>	<b>Limite de position</b>	<b>Capitalisation boursière du fonds sous-jacent</b>
XGD - Bourse de Montréal	75 000 contrats	1 209 milliards \$ CAD
IAU – COMEX Gold Trust	250 000 contrats	2 812 milliards \$ US

#### **b) Limites de position trop contraignantes pour les participants**

Les négociateurs institutionnels qui négocient des options XIU pour protéger un gros portefeuille (comptant/dérivé), fortement corrélé à l'indice S&P/TSX 60<sup>MC</sup>, trouvent la limite de 75 000 contrats (ou 150,000 pour les positions de couverture) trop contraignante. Par exemple, pour protéger parfaitement un portefeuille d'une valeur de 500 \$M, cela nécessiterait de prendre une position d'approximativement 293 000 contrats XIU (1 contrat XIU valait 1 678 \$ à la fermeture des marchés le 6 novembre 2009), ce qui dépasse largement la limite de 150 000 contrats.

Compte tenu de la valeur actuelle d'une unité du FNB XIU (16,78 \$ au 6 novembre 2009), la limite de position maximale actuelle de 75 000 contrats d'options XIU représente une valeur notionnelle totale d'approximativement 126 millions \$. Par comparaison, les valeurs notionnelles des FNB américains mentionnés dans la section précédente permises par les limites de position en vigueur sont, comme le démontre le tableau suivant, considérablement supérieures<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Pour obtenir la valeur notionnelle maximale permise, il faut multiplier la limite de position par 100 (nombre d'unités de la valeur qui est sous-jacent à l'option), puis multiplier le résultat ainsi obtenu par la valeur au marché de chaque unité.

## ANNEXE A

Fonds	Limite de position	Valeur de l'unité au 6 novembre 2009	Valeur notionnelle totale permise par la limite de position
XIU – Bourse de Montréal	75 000 contrats	16,78 \$ CAD	126 millions \$ CAD
QQQQ	900 000 contrats	42,60 \$ US	3,834 milliards \$ US
SPY	300 000 contrats	107,13 \$ US	3,214 milliards \$ US
Diamonds	300 000 contrats	100,37 \$ US	3,011 milliards \$ US
Russell 2000	500 000 contrats	58,08 \$ US	2,904 milliards \$ US

Comme on peut le constater, les limites de positions américaines permettent d'accumuler des positions d'options sur une valeur notionnelle qui, en moyenne, est 26 fois supérieure à celle qu'il est permis d'accumuler avec l'option XIU.

Quant aux options sur FNB sectoriels, le problème est le même comme le démontrent les tableaux suivants.

Fonds sur indice sectoriel de l'énergie (XEG)			
Fonds	Limite de position	Valeur de l'unité au 6 novembre 2009	Valeur notionnelle totale permise par la limite de position
XEG - Bourse de Montréal	75 000 contrats	17,99 \$ CAD	135 millions \$ CAD
IYE – Dow Jones U.S Energy Sector Index	250 000 contrats	33,46 \$ US	836 millions \$ US
IXC – S&P Global Energy Sector Index	250 000 contrats	35,89 \$ US	897 millions \$ US

Fonds sur indice sectoriel de la finance (XFN)			
Fonds	Limite de position	Valeur de l'unité au 6 novembre 2009	Valeur notionnelle totale permise par la limite de position
XFN - Bourse de Montréal	75 000 contrats	21,05 \$ CAD	158 millions \$ CAD
IYF – Dow Jones U.S Financial Sector Index	250 000 contrats	50,73 \$ US	1,268 milliards \$ US
IYG - Dow Jones U.S Financial Services Index	250 000 contrats	53,64 \$ US	1,341 milliards \$ US

Fonds sur indice sectoriel aurifère (XGD)			
Fonds	Limite de position	Valeur de l'unité au 6 novembre 2009	Valeur notionnelle totale permise par la limite de position
XGD - Bourse de Montréal	75 000 contrats	21,98 \$ CAD	165 millions \$ CAD
IAU – COMEX Gold Trust	250 000 contrats	107,54 \$ US	2,689 milliards \$ US

Par ailleurs, si on compare l'option XIU avec une autre option négociée à la Bourse, soit l'option SXO qui est une option sur l'indice S&P/TSX 60, on constate un certain déséquilibre car alors que la limite de position existante de 75 000 contrats sur l'option XIU permet de prendre une position ayant une valeur notionnelle maximale de 126 millions \$, l'option SXO, dont la limite de position est de 50 000 contrats, permet de prendre une position sur une valeur notionnelle d'approximativement 3,3 milliards \$<sup>7</sup>, soit approximativement 27 fois plus élevée.

<sup>7</sup> Le montant de 3,3 milliards \$ a été calculé en prenant le niveau de l'indice S&P/TSX 60 à la fermeture des marchés le 6 novembre 2009, soit 667,31 et en multipliant cette valeur par 100 \$, et ensuite par la limite de position maximale.

## ANNEXE A

Ainsi, les spéculateurs, qui ne sont pas éligibles aux dispenses de contreparties, sont donc injustement limités, pour un même niveau de risque, dans leur prise de position sur les options XIU comparativement non seulement aux options similaires se négociant sur le marché américain, mais également à l'option SXO qui se négocie sur la Bourse.

**c) Volume croissant des options sur actions :**

- Le volume des options sur actions au Canada (la Bourse) a augmenté d'environ 4 fois entre 2000 et 2009.
- La croissance des volumes sur la Bourse est comparable à la croissance sur les marchés d'options américains :
  - Entre 2000 et 2009, le volume d'options sur actions aux États-Unis a augmenté de 5 fois.
- Le Tableau A démontre la croissance du volume entre 2000 et 2009 pour les marchés d'options américains et canadien.

**Tableau A : Volume quotidien moyen annuel pour la Bourse et les bourses d'options américaines**

Année	Bourse de Montréal	Marchés d'options américains
2000	18 860	2 884 921
2001	20 716	3 103 175
2002	24 811	3 095 238
2003	26 296	3 603 175
2004	34 165	4 690 476
2005	39 810	5 968 254
2006	48 672	8 047 619
2007	53 264	11 361 111
2008	62 106	14 237 089
2009 (en date de sept. 2009)	66 944	14 438 592

- Le volume des options sur XIU (Fonds iShares indice S&P/TSX 60) à la Bourse s'est multiplié par plus de 10 fois entre 2000 et 2009. Cette augmentation est particulièrement marquée depuis 2005 alors que les volumes négociés ont plus que triplé et l'intérêt en cours s'est multiplié par 15. Le volume et l'intérêt en cours pour les options sur XFN (Fonds iShares indice plafonné des services financiers S&P/TSX) ont également connu une forte croissance depuis 2007, soit une augmentation supérieure à 3 fois. Bien que la croissance soit moins importante pour les options XEG (Fonds iShares indice plafonné de l'énergie S&P/TSX) et XGD (indice aurifère global S&P/TSX), il est anticipé que ces deux secteurs connaîtront une forte croissance au cours des mois à venir. Par conséquent, la Bourse estime qu'il serait également souhaitable de leur accorder un statut particulier.
- Le Tableau B démontre la croissance du volume entre 2001 et 2009 pour les marchés d'options sur FNB les plus actives (XIU, XFN, XEG, XGD) pour la Bourse.

**Tableau B : Options sur FNB les plus actives - volume quotidien moyen**

Année	XIU	XFN	XEG	XGD
2001	509	-	-	-
2002	942	-	-	-
2003	1 076	579	62	103
2004	1 176	289	149	216
2005	2 479	395	905	444
2006	3 181	521	935	516

## ANNEXE A

2007	3 129	403	628	355
2008	4 052	780	322	233
2009 (en date du 30 septembre 2009)	7 675	1 370	291	324

- Le Tableau C démontre l'évolution de l'intérêt en cours entre 2001 et 2009 pour les marchés d'options sur FNB les plus actives (XIU, XFN, XEG, XGD) pour la Bourse.

Tableau C : Options sur FNB les plus actives – Intérêt en cours

Année	XIU	XFN	XEG	XGD
2001	8 408	-	-	-
2002	18 450	-	-	-
2003	30 497	5 618	6 380	3 752
2004	22 331	8 468	8 213	5 773
2005	32 970	14 064	29 687	8 220
2006	42 166	28 809	19 263	9 759
2007	28 436	12 404	9 635	9 455
2008	85 484	13 128	16 132	12 245
2009 (en date du 30 septembre 2009)	494 224	38 650	19 232	19 684

**d) Incapacité de concurrencer le marché hors bourse**

L'activité de négociation sur les options sur actions est en croissance et la demande de la part des investisseurs l'est aussi. Il y a des inquiétudes à l'effet que les exigences actuelles de limites de position pour les options sur FNB (XIU, XFN, XEG et XGD) soient trop contraignantes, ce qui empêche une concurrence saine et efficace entre le marché des options inscrites en bourse et le marché hors bourse.

**e) Mécanismes de contrôle existants visant à réduire les risques liés aux limites de position accrues**

**Surveillance réglementaire:** Les procédures de surveillance existantes et les exigences de rapport sont bien définies pour identifier toute activité inhabituelle et illégale.

**III. MODIFICATIONS PROPOSÉES**

La Bourse propose de modifier les articles 6651, 6652 et 6653 de la Règle Six comme suit :

Article 6651 – Limites de position applicables aux options

- Modifications de forme aux paragraphes A) et C) de cet article;
- Modifications de forme au paragraphe B), plus ajout de précisions permettant de clarifier le fait que les limites de position dont il est question dans ce paragraphe sont applicables non seulement aux options sur actions, mais également aux options sur FNB et aux options sur unités de fiducies de revenus;
- Ajout au paragraphe B) d'une disposition générique permettant à la Bourse d'établir une limite de position particulière de 300 000 contrats pour certaines options sur FNB lorsque celles-ci sont activement négociées, afin de rendre leurs limites de position moins restrictives que celles établies pour les options sur actions régulières;
- Ajout au sous-paragraphe D) 1. de nouvelles stratégies de contreparties admissibles à une dispense de limites de position (collier, collier inversé, opérations mixtes inversées) et de

## ANNEXE A

dispositions permettant de reconnaître l'utilisation d'options hors bourse aux fins de stratégies de contrepartie. Chaque nouvelle stratégie ajoutée est décrite et assortie de conditions à respecter comme c'est le cas pour les stratégies qui étaient déjà prévues dans ce sous-paragraphe;

- Concurremment à l'ajout de ces nouvelles stratégies, remplacement de la disposition du sous-paragraphe D) 2. (qui permettait de doubler la limite permise) par une disposition au tout début du sous-paragraphe D) 1. prévoyant qu'aucune limite de position ne sera applicable lorsque ces stratégies sont en place ou, dans les cas où la stratégie ne comporte aucune position dans la valeur sous-jacente, permettant de quintupler les limites prévues au paragraphe B) de l'article 6651;
- Ajout de l'alinéa i) au sous-paragraphe D) 1. d'une définition de l'expression « option hors bourse » pour les fins d'application des dispositions relatives aux dispenses de limites de position;
- Ajout d'un nouveau sous-paragraphe D) 3. permettant à la Bourse d'effectuer une vérification de la position de contrepartie afin de s'assurer qu'elle est conforme aux conditions prescrites par la Bourse pour être considérée comme une contrepartie acceptable;
- Ajout au paragraphe E) d'une disposition permettant aux participants agréés de se prévaloir du mécanisme de dispense de limite de position lorsqu'une stratégie de contrepartie non prévue par le paragraphe D) est mise en place. Dans de tels cas, la stratégie sera soumise à l'appréciation de la Bourse qui déterminera s'il s'agit d'une stratégie de contrepartie acceptable et accordera une limite de position spécifique. Une telle disposition s'avère nécessaire en raison du fait que des stratégies autres que celles énumérées au paragraphe D) peuvent être mises en place et s'avérer tout aussi valables. Certaines modifications de forme sont également proposées dont, entre autres, le remplacement de la référence à un « formulaire prévu » par une référence à la « manière prescrite par la Bourse ».

#### Article 6652 – Limites de levée

Modifications de forme uniquement.

#### Article 6653 – Variation des limites de position et de levée

- Il est proposé de reformuler le texte de cet article afin d'en rendre le libellé plus clair quant au fait que lorsqu'il y a fractionnement de la valeur sous-jacente, la Bourse procédera à un ajustement en conséquence de la limite de position applicable, et qu'un tel rajustement sera applicable à toutes les séries de l'option concernée qui sont inscrites à la cote au moment du fractionnement, une telle limite ajustée demeurant en vigueur jusqu'à l'expiration de la série dont l'échéance est la plus éloignée. Quant aux nouvelles séries de l'option qui sont inscrites après la date de fractionnement, elles seront assujetties aux limites normales;
- La disposition relative à l'affichage d'un avis de cet ajustement sur le parquet est quant à elle abrogée, étant donné qu'il s'agit d'une disposition désuète.

#### **IV. OBJECTIFS DES MODIFICATIONS PROPOSÉES**

Le but des modifications proposées aux articles 6651, 6652 et 6653 de la Règle Six est de :

- a) Modifier les critères de dispense des limites de position pour contreparties véritables sur les options sur actions, sur fonds négociés en bourse et sur unités de fiducie de revenus afin d'harmoniser la réglementation et les pratiques de la Bourse avec les normes en vigueur sur les marchés américains.



## ANNEXE A

- b) De permettre à la Bourse d'avoir la flexibilité d'augmenter les limites de position à 300 000 contrats pour certaines options sur FNB (p.ex. : XIU, XFN, XEG et XGD) lorsque l'activité de négociation et l'intérêt pour ces options justifient une telle augmentation.
- c) Clarifier les modalités applicables à l'augmentation des limites de position des options sur actions, sur fonds négociés en bourse et sur unités qui sont inscrites pour la négociation au moment où un fractionnement de la valeur sous-jacente se produit. Ces limites accrues, applicables à toutes les séries de l'option concernée qui étaient ouvertes à la négociation au moment du fractionnement, demeureront en vigueur jusqu'à l'expiration de l'échéance la plus éloignée.
- d) Effectuer des corrections de forme.

**V. INTÉRÊT PUBLIC**

Les modifications aux Règles de la Bourse sont proposées afin de rendre le marché des options sur actions, sur fonds négociés en bourse et sur unités de fiducie de revenus plus accessible et plus efficace pour les participants au marché qui sont intéressés à négocier ces contrats.

**VI. PROCESSUS**

Les modifications proposées sont soumises au Comité de règles et politiques de la Bourse pour approbation. Une fois cette approbation obtenue, elles seront ensuite transmises à l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité), conformément au processus d'autocertification, et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) à titre informatif. Les modifications proposées seront aussi publiées pour une période de consultation de trente (30) jours.

**VII. DOCUMENTS EN ANNEXE**

- Règle Six de Bourse de Montréal Inc. : modifications aux articles 6651, 6652 et 6653

**Sources :**

- Liens avec les règles des bourses américaines portant sur les limites de positions générales, sur les dispositions applicables aux opérations de contrepartie et sur l'attribution de limites de position particulières pour certains Fonds négociés en Bourse (FNB) :
  - BOX (Sections 7 & 8):
    - [http://www.bostonoptions.com/box\\_regulations/PDF/BOX\\_RULES.pdf](http://www.bostonoptions.com/box_regulations/PDF/BOX_RULES.pdf)
  - ISE (Rule 412 & 413):
    - <https://www.ise.com/assets/documents/OptionsExchange/legal/rules/rules.pdf>
  - PHLX (Rule 1001):
    - [http://nasdaqomxphlx.cchwallstreet.com/NASDAQOMXPHLXTools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-phlx\\_1001&manual=/nasdaqomxphlx/phlx/phlx-rulesbrd/](http://nasdaqomxphlx.cchwallstreet.com/NASDAQOMXPHLXTools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-phlx_1001&manual=/nasdaqomxphlx/phlx/phlx-rulesbrd/)
  - CBOE (Rule 4.11.):
    - [http://cchwallstreet.com/CBOETools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-cboe\\_4.11&manual=/cboe/rules/cboe-rules/](http://cchwallstreet.com/CBOETools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-cboe_4.11&manual=/cboe/rules/cboe-rules/)
  - NYSE-AMEX (Rule 904):
    - [http://nyseamextrules.nyse.com/AMEXTTools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-amex\\_904PositionLimits&manual=/amex/rules/amex-rules/](http://nyseamextrules.nyse.com/AMEXTTools/bookmark.asp?id=sx-policymanual-amex_904PositionLimits&manual=/amex/rules/amex-rules/)



## ANNEXE B

**Section 6651 - 6670**  
**Limites et restrictions**

**6651 Limites de position applicables aux options**

(06.08.86, 19.05.87, 08.09.89, 06.08.90, 20.03.91, 10.11.92, 07.04.94, 08.07.99, 07.09.99, 11.02.00, 28.01.02, 26.09.05, 00.00.00)

- A) Exception faite de ce qui est prévu au paragraphe D) de cet article, aucun participant agréé ou détenteur d'un permis restreint de négociation ne doit effectuer pour un compte dans lequel il a un intérêt ou pour le compte d'un client, une opération transaction initiale sur options si le participant agréé ou le détenteur ~~de ce~~ permis restreint de négociation a des raisons de croire que suite à cette opération transaction, le participant agréé ou son client ou le détenteur ~~de ce~~ permis restreint de négociation, agissant seul ou de concert avec d'autres, directement ou indirectement, détiendra ou contrôlera une position (acheteur ou vendeur) d'options ou sera engagé relativement à une position d'options du même coté du marché concernant la même valeur sous-jacente au-delà des limites de position établies par la Bourse.
- B) Sauf indication contraire, les limites de position d'options sont les suivantes :
1. Options sur actions, ~~ou options~~ sur unités de fonds négociés en bourse ou sur unités de fiducie de revenus ~~unités de participation indirecte~~
    - a) 13 500 contrats si la valeur titre sous-jacente ne se qualifie pas pour une des limites supérieures prévues aux sous-paragraphe B) 1. b) ~~à~~ B) 1. ~~ce~~) du présente ~~est~~ article;
    - b) 22 500 contrats si au cours des derniers six mois le volume combiné des opération transactions sur l'action, l'unité de fonds négocié en bourse ou l'unité de fiducie de revenu sous-jacente a été d'au moins 20 millions d'actions ou d'unités ~~sur la valeur sous-jacente~~, ou si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opération transactions a été d'au moins 15 millions d'actions ou d'unités ~~des~~ la valeur sous-jacente et qu'il y a présentement en circulation au moins 40 millions d'actions ou d'unités de cette valeur sous-jacente;
    - c) 31 500 contrats si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opération transactions sur l'action, l'unité de fonds négocié en bourse ou l'unité de fiducie de revenu sous-jacente a été d'au moins 40 millions d'actions ou d'unités ~~sur la valeur sous-jacente~~, ou si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opération transactions a été d'au moins 30 millions d'actions ou d'unités de la valeur ~~sur le titre~~ sous-jacente et qu'il y a présentement en circulation au moins 120 millions d'actions ou d'unités de cette valeur sous-jacente.
    - d) 60 000 contrats si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opération transactions sur l'action, l'unité de fonds négociés en bourse ou l'unité de fiducie de revenu sous-jacente a été d'au moins 80 millions d'actions ou d'unités ~~sur la valeur sous-jacente~~, ou si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opération transactions a été d'au moins 60 millions d'actions ou d'unités de la valeur ~~sur le titre~~ sous-jacente et qu'il y a présentement en circulation au moins 240 millions d'actions ou d'unités de cette valeur sous-jacente.

## ANNEXE B

e) 75 000 contrats si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opérationstransactions sur l'action, l'unité de fonds négocié en bourse ou l'unité de fiducie de revenu a été d'au moins 100 millions d'actions ou d'unités de la valeur sous-jacente, ou si, au cours des derniers six mois, le volume combiné des opérationstransactions a été d'au moins 75 millions d'actions ou d'unités de la valeur~~sur le titre~~ sous-jacente et qu'il y a présentement en circulation au moins 300 millions d'actions ou d'unités de cette valeur sous-jacente.

f) exceptionnellement, 300 000 contrats pour une liste restreinte désignée par la Bourse d'options sur unités de fonds négociés en bourse qui sont plus activement négociées.

2. Options sur titres de créance

8 000 contrats ;

3. Options sur indice

50 000 contrats ;

4. Options sur contrats à terme

Le nombre de contrats établi comme limite de position du contrat à terme sous-jacent.

Aux fins de cet article, les positions d'options sont combinées avec les positions portant sur le contrat à terme sous-jacent. Pour les fins du calcul de la limite, un contrat d'option en jeu équivaut à un contrat à terme et un contrat d'option au jeu ou hors jeu équivaut à un demi-contrat à terme.

5. Options commanditées

Les limites de position décrites ci-dessus s'appliquent aux options commanditées. Cependant, ces limites de position doivent être ajustées en utilisant une quotité de négociation équivalente.

Lorsque le titre sous-jacent est inscrit sur un marché autre que celui de la Bourse, les limites de position de ce marché s'appliquent aux options commanditées en utilisant une quotité de négociation équivalente.

6. Options sur devises

40 000 contrats lorsque l'unité de négociation est de 10 000 unités de devise étrangère. Cette limite doit être ajustée pour refléter le même montant notionnel si l'unité de négociation est modifiée ou si de nouvelles unités de négociation sont ajoutées par la Bourse;

C) Aux fins de cet article :

1. les options d'achat vendues, les options de vente achetées et une position à découvert dans la valeur sous-jacente sont du même côté du marché et, les options de vente vendues, les options d'achat achetées et une position acheteur dans la valeur sous-jacente sont du même côté du marché;

## ANNEXE B

2. le compte d'un ~~membre individuel~~ ou d'un titulaire de ~~un~~ permis restreint de négociation n'est pas cumulé avec celui de son courtier/membre compensateur sauf si ce dernier le membre a un intérêt dans le compte;
3. la Bourse peut par avis modifier les limites de position. Un changement dans une limite de position prend effet à la date prescrite par la Bourse et un avis raisonnable doit être donné pour chaque nouvelle limite de position.

D) Dispense pour contrepartie~~Conversions, reconversions, contreparties acheteur ou vendeur~~

1. Les opérations et positions de contrepartie décrites dans les paragraphes (a) à (f) ci-dessous sont dispensées de toute limite de position. Les opérations et positions de contrepartie décrites dans les paragraphes (g) et (h) sont assujetties à une limite de position égale à cinq (5) fois la limite normale.

Pour les fins du présente-est article, les contreparties suivantes sont approuvées par la Bourse :

- a) contrepartie vendeur : lorsqu'une position acheteur d'options d'achat ou une position vendeur d'options de vente est entièrement compensée par une position à découvert dans la valeur sous-jacente;
- b) contrepartie acheteur : lorsqu'une position vendeur d'options d'achat ou une position acheteur d'options de vente est entièrement compensée par une position acheteur dans la valeur sous-jacente;
- ~~c) conversion : lorsqu'une position acheteur d'une option de vente est entièrement compensée par une position vendeur d'une option d'achat dans une même classe d'option et ayant le même mois d'expiration et le même prix de levée, et que l'une ou l'autre des positions d'option est la contrepartie d'une position acheteur dans la valeur sous-jacente;~~
- ~~d) reconversion : lorsqu'une position vendeur d'options de vente est entièrement compensée par une position acheteur d'options d'achat d'une même classe d'options et ayant le même mois d'expiration et le même prix de levée, et que l'une ou l'autre des positions d'options est la contrepartie d'une position à découvert dans la valeur sous-jacente;~~
- ~~e) contrepartie vendeur : lorsqu'une position acheteur d'options d'achat ou une position vendeur d'options de vente est entièrement compensée par une position à découvert dans la valeur sous-jacente;~~
- ~~d) contrepartie acheteur : lorsqu'une position vendeur d'options d'achat ou une position acheteur d'options de vente est entièrement compensée par une position acheteur dans la valeur sous-jacente.~~
- e) collier: lorsqu'une position vendeur d'option d'achat est accompagnée d'une position acheteur d'option de vente à la condition que la position vendeur d'option d'achat expire en même temps que la position acheteur d'option de vente, que le prix de levée de l'option d'achat soit égal ou supérieur au prix de levée de l'option de vente et que ces positions d'options soient accompagnées d'une position acheteur dans la valeur sous-jacente. De plus l'option d'achat et l'option de vente doivent toutes deux être en dehors du cours au moment où la position est établie;

## ANNEXE B

- f) collier inversé : lorsqu'une position acheteur d'option d'achat est accompagnée d'une position vendeur d'option de vente à la condition que la position acheteur d'option d'achat expire en même temps que la position vendeur d'option de vente, que le prix de levée de l'option d'achat soit égal ou supérieur au prix de levée de l'option de vente et que ces positions d'options soient accompagnées d'une position vendeur dans la valeur sous-jacente. De plus, l'option d'achat et l'option de vente doivent toutes deux être en dehors du cours au moment où la position est établie;
- g) opération mixte symétrique: lorsqu'une position acheteur d'option d'achat est accompagnée d'une position vendeur d'option de vente ayant le même prix de levée et d'une position vendeur d'option d'achat accompagnée d'une position acheteur d'option de vente ayant un prix de levée différent;
- h) lorsqu'une position dans une option inscrite à la Bourse est couverte par une position dans une option hors bourse portant sur la même valeur sous-jacente. Les prix de levée de l'option inscrite à la Bourse et de l'option hors bourse ne doivent pas différer de plus d'un intervalle et leurs échéances respectives ne doivent pas différer de plus d'un mois;
- i) pour les stratégies décrites aux paragraphes c) à f) ci-dessus, l'une des composantes de la stratégie d'option peut-être une option hors bourse garantie ou émise par le participant agréé qui détient la position pour le compte de la firme ou pour le compte d'un client;
- j) pour les fins du présent article, l'expression "option hors bourse" signifie une option qui n'est pas inscrite à la cote d'une bourse ou qui n'est pas compensée par une corporation de compensation.
- ~~2. En plus des limites de position fixées au paragraphe B), tout compte peut détenir une quantité additionnelle de contrats ne dépassant pas ce qui est prévu au paragraphe B) pour toute combinaison de contrepartie approuvée tel que défini aux sous paragraphes D) 1. a) à D) 1. d) inclusivement.~~
- ~~23.~~ Pour toutes les limites de position prévues à cet article, dans le cas de conversion et de reconversion tel que défini au paragraphe D) 1. ~~ac)~~ et ~~bd)~~, ces limites s'appliquent comme si la vente d'une option d'achat et l'achat d'une option de vente ou, la vente d'une option de vente et l'achat d'une option d'achat, selon le cas, n'étaient pas du même côté du marché.
3. Pour toute position dépassant les limites établies au paragraphe B) du présent article, la Bourse pourra procéder à une vérification de la position afin de s'assurer qu'il existe une contrepartie acceptable tel que défini aux paragraphes 1. a) à 1. h) ci-dessus.

## E) Dispense

Lorsqu'un participant agréé ou un client établit une position de contrepartie véritable non prévue au paragraphe D) ci-dessus, le participant agréé peut, conformément à la Politique C-1 de la Bourse, un participant agréé membre peut déposer une demande à la Bourse afin d'obtenir, au nom d'un contrepartiste véritable, une dispense aux limites de position prévues au présent à cet article. La demande doit être déposée de la manière prescrite par la Bourse sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le jour suivant celui où la limite a été excédée. Si la demande est refusée, le participant agréé membre ou, le cas échéant, son client, devra réduire la position en deçà de la limite permise dans le délai prescrit par la Bourse. La Bourse peut modifier toute dispense déjà accordée. Un

## ANNEXE B

contrepartiste véritable peut aussi, dans certaines circonstances, déposer directement à la Bourse ~~dans la forme prévue~~, une demande de dispense aux limites de position prescrites par la Bourse.

**6652 Limites de levée**  
(10.11.92, 00.00.00)

Sans la permission écrite de la Bourse, aucun participant agréé ni aucun détenteur titulaire de un permis restreint de négociation ne pourra lever, pour tout compte dans lequel il a un intérêt ou pour le compte de tout client, une position acheteur sur toute option lorsque ce participant agréé, client ou détenteur titulaire de un permis restreint de négociation, agissant seul ou de concert avec d'autres, directement ou indirectement, a ou aura levé, dans toute période de cinq (5) jours ouvrables consécutifs, un total de positions acheteurs dépassant le nombre de contrats établi comme limite de position par l'article 6651.

**6653 Variation des limites de position et de levée**  
(10.11.92, 00.00.00)

Dans le cas d'un fractionnement ~~d'actions~~ de la valeur sous-jacente, ~~→~~

a) ~~la Bourse peut établir~~ des limites spéciales de position et de levée reflétant la base sur laquelle le fractionnement est effectué, ~~pourvu que~~

Ces limites spéciales s'appliqueront à toutes les séries d'options qui étaient inscrites pour la négociation au moment où le fractionnement de la valeur sous-jacente se produit et demeureront en vigueur jusqu'à l'expiration de la série dont l'échéance la plus éloignée.

~~b) les limites normales s'appliqueront aux positions globales sur toutes les~~ Quant aux nouvelles séries d'options ~~de cette classe~~ inscrites à la cote après la date du fractionnement, ~~les limites normales s'appliqueront aux positions globales sur ces nouvelles séries.~~

~~Un avis doit être promptement donné pour toute nouvelle limite fixée par la Bourse, par affichage sur le tabillard du parquet des options et par avis aux membres.~~

### 7.3.2 Publication

Aucune information.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.